

Diasporiques

Les cahiers du Cercle Gaston-Crémieux

Sommaire

Editorial : Entre 2001 et 2005	2
Manifeste : Pour la reconnaissance...	3
Le parti socialiste et l'antisémitisme	4
Il faut de l'imagination...	5
Le Comité de liaison...	7
Le Débat	
Laïcité : un droit individuel ou collectif ?	8
Maurice Rajsfus : une œuvre...	14
Culture	
Les livres	17
Les arts	24
La poésie	27
Tribulations d'un Judéo-Espagnol	28
New York/Sarajevo/Peshawar	30
Mémoire juive de Berlin	32
Le musée juif de Thessalonique	33
L'année prochaine à Kandahar...	34
Yiddishe Heftn	35
La vie du Cercle	
D'intolérables violences	36
Tribune libre	
Le cercle Wladimir-Rabi	41
La vie quotidienne de Madame C.	42
Célébrer l'Insurrection à Varsovie	45
Deux expositions à Paris	46
Le Judéo-Espagnol à Auschwitz	47
Humeur	48
In Memoriam : Marcel Ertel	49
Brèves	50
Convivialité	51

Philippe Apeloig, graphiste, est en page 24



Hommage de l'artiste à sa famille (2001)

n° 26

Juin 2003

Nous avons besoin de votre opinion ! (voir page 48)



Entre 2001 et 2005...

La perspective – encore lointaine – de la célébration du centenaire de la loi de 1905 *de séparation des Églises et de l'État* commence à agiter les esprits. Certains voudraient profiter de cette circonstance pour « durcir » les dispositions de cette loi, d'autres, au contraire, pour remettre en question le non-financement des cultes par la République.

Avec la loi de 1901 *relative au contrat d'association*, la loi de 1905 fait partie de ce que les juristes considèrent comme le petit groupe des *lois laïques* de l'État, ce précieux patrimoine que nous a légué la Troisième République. Ayons la sagesse de le préserver tel quel ! Mais cette prudence ne nous interdit pas profiter de l'occasion pour réfléchir au contenu philosophique et politique de ces lois et par là même aux problèmes de société auxquels nous devons aujourd'hui faire face.

L'un de ceux-ci a trait à l'intégration dans la République des communautés que l'on appelle par commodité arabo-musulmanes (une dénomination à l'évidence fortement réductrice). Ce problème ne saurait être identifié à ses seules dimensions culturelles. La récente création électorale d'un organe représentatif des cultes musulmans, rappelant singulièrement les motivations qui inspirèrent celle du Consistoire par Napoléon, ne concerne certes, formellement, que les cultes. Mais certains confèrent implicitement au **Conseil français du culte musulman** une vocation plus large de représentation. On aura noté à ce propos et avec intérêt les réserves du Cardinal-Archevêque de Paris : « *Poser la question de l'immigration maghrébine en la réduisant à celle de l'islam n'est pas exact. D'abord, parce que 10 % seulement des musulmans sont pratiquants. Ensuite, parce que cela laisse entier le problème de l'identité arabe dans l'identité française. Le vrai problème est celui de l'apport culturel, disons arabo-maghrébin d'origine islamique, de cette immigration dans la culture française, au même titre que la culture bretonne, basque ou alsacienne. Il ne faut pas les obliger à aller dans les mosquées pour être identifiés* » (*Le Monde*, 15 avril 2003).

Ce sont des préoccupations de cet ordre – élargies bien au-delà de la seule question ci-dessus évoquée – qui motivent la publication du manifeste que l'on trouvera ci-contre. Profondément attachés à la République, à ses valeurs et aux principes constitutionnels d'indivisibilité et de laïcité, nous

souhaitons faire entendre notre voix au sujet de la nécessaire reconnaissance des faits culturels et communautaires en tant que composantes essentielles de la nation et, plus généralement, de la communauté humaine universelle. Ce type de préoccupations concerne toutes les cultures et il nous semble indispensable que s'engage aujourd'hui une réflexion sur le concept même de *représentation* de ces ensembles aux contours incertains que l'on appelle *communautés* – quelle qu'en soit la nature : historique, territoriale, religieuse, culturelle, voire de mœurs, etc. – selon des voies novatrices et qui en reconnaissent, le cas échéant, la dimension publique.

Juifs par filiation, par culture et, pour certains, par fidélité religieuse, ou simplement citoyens concernés à divers titres par le fait juif en France et dans le monde, nous avons plus particulièrement vocation, en ce qui nous concerne, à traiter de ces questions générales en référence à la judéité. Celle-ci constitue, au même titre que bien d'autres faits culturels et communautaires de notre pays, un fait historique, sociétal et culturel complexe, riche de sa diversité. Aucun groupement, qu'il soit associatif ou fédératif, ne peut prétendre, à lui seul, le représenter, agir et être considéré en tant que porte-parole privilégié d'une *communauté juive* à qui cette soi-disant représentation conférerait du même coup une homogénéité factice. Ce que l'on

appelle la culture juive n'appartient pas, au demeurant, aux seuls Juifs de filiation ou de religion, même si le rôle des uns et des autres est essentiel pour en assurer la pérennité en même temps que le renouvellement récurrent. Continuité et renouvellement sont aussi le fruit des interactions permanentes entre les porteurs d'une telle filiation et les milieux dans lesquels ils vivent : c'est bien là ce qui constitue l'essence même de la *diaspora juive* (comme de toute diaspora) et que, contre tous les risques de repliement, il nous semble crucial de contribuer à préserver et à promouvoir. Aborder les questions évoquées au travers d'une réflexion sur la judéité ne réduit ainsi en rien la généralité du propos : c'est au contraire une façon de contribuer activement à l'œuvre d'intégration multiculturelle qui constitue le fondement même de la nation.

Nous appelons nos lecteurs à soutenir cette initiative et, d'abord, à nous faire part des réactions que leur inspire le manifeste. Ils trouveront, encarté dans ce numéro, un questionnaire leur permettant de s'exprimer à ce sujet. ■

Pour la reconnaissance des faits culturels et communautaires comme relevant de la sphère publique

L'article premier de la Constitution établit que « *la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances* ».

L'indivisibilité affirmée de la République interdit toute possibilité de la cliver en sous-ensembles – le cas échéant *communautaires* – juxtaposés. Mais l'énoncé solennel de ce principe, dès les premiers mots de la Loi fondamentale, témoigne aussi du constat de la pluralité constitutive de la nation. La laïcité est, elle, au premier degré, affirmation de l'indépendance de la République vis-à-vis de toutes les Églises. Cette interprétation, la plus courante, est néanmoins réductrice : elle est le reflet des luttes historiques qui conduisirent à l'adoption de la Loi de 1905 de séparation des cultes et de l'État. Le principe de laïcité pourrait fort bien, alternativement, être interprété de façon positive et exprimer une volonté de reconnaissance réciproque et d'intégration des cultures qui, dans leur multiplicité et leurs échanges, constituent la trame du peuple français. La racine étymologique du mot laïque (le peuple) au demeurant nous y invite. Quant à l'assurance de l'égalité des citoyens devant la loi, sans distinction d'origine, de race ou de religion, et à l'affirmation du respect de toutes les croyances, elles consacrent avant tout le caractère heureusement reconnu comme inviolable de la sphère privée.

Ces principes n'interdisent nullement la reconnaissance par la République des *faits communautaires, historiques et culturels*, constitutifs de la nation, en tant que parties prenantes de *l'espace public*.

Encore faut-il éviter le piège qui consisterait, pour ce faire, à confondre les faits de cette nature (qui relèvent de représentations collectives, abstraites) avec des ensembles d'individus définis comme les membres, identifiables, d'une soi-disant *communauté*. Il ne saurait certes exister de faits communautaires, historiques et culturels qui ne soient portés par des individus. Mais il est essentiel de refuser la démarche inverse : définir des individus par leur seule appartenance à telle ou telle

entité communautaire spécifique. Chaque citoyen doit rester libre de son ou de ses appartenances ou, plus généralement, de ses liens avec tel ou tel fait communautaire, historique ou culturel ; ou encore, bien sûr, de refuser formellement tout lien de cette nature.

La double affirmation de l'existence des faits communautaires, historiques et culturels, et de l'impossibilité d'en réduire la représentation à des ensembles identifiables d'individus pose directement la question, délicate, de leur expression opératoire dans l'espace public. Ce que l'on ne doit pas faire est clair : utiliser à cette fin des procédures électives directes, mimétiques de l'organisation démocratique de la République. En procédant ainsi, on tomberait inévitablement dans le piège de l'enfermement communautariste. Les faits à représenter étant par nature de l'ordre du collectif, il est impératif de prendre appui, pour ce faire, sur une multiplicité de corps intermédiaires, porteurs, pour chacun d'eux, d'une facette spécifique du fait concerné. Et il est non moins essentiel de maintenir cette diversification à tous les niveaux d'organisation de ladite représentation. Si une expression nationale unifiée des cultes est concevable, elle n'aurait strictement aucune légitimité s'agissant des cultures, compte tenu de leur complexité, de leurs intrications et de leurs capacités interactives. Ne pas le reconnaître conduirait là aussi, inévitablement, à entrer dans le jeu du communautarisme.

Nous demandons donc que s'ouvre sans retard une réflexion collective et audacieuse sur les modalités d'expression des faits culturels et communautaires *en tant que composantes de l'espace public*. Nous souhaitons qu'y participent tous les citoyens et toutes les instances percevant l'intérêt de considérer ainsi ces faits comme *biens publics communs de la nation et de l'humanité*.

Bien au fait des difficultés de cette entreprise, nous avons néanmoins conscience qu'elle porte sur des questions aujourd'hui déterminantes pour l'avenir de la République et pour la préservation et l'enrichissement des valeurs qu'elle véhicule. ■

Le Parti socialiste et l'antisémitisme

K. Niedermaier

Il est intéressant de faire, au lendemain du congrès de Dijon du Parti Socialiste, le point sur les attitudes de ce parti face à l'antisémitisme ambiant. En effet la Gauche, naguère « plurielle », est multiple et certaines de ses fractions ont été à de nombreuses reprises tentées par une hostilité doctrinaire à l'égard des Juifs. Comme le PS représente dans la Gauche le groupe numériquement prépondérant, sa voix en la matière est importante. Or, aussi bien dans le passé qu'actuellement, les socialistes ont aussi été parfois entraînés sur la pente glissante de l'antisémitisme – du moins certains parmi eux.

Au congrès de Dijon la ligne du « réformisme de gauche » semble avoir triomphé avec François Hollande. Il faut rappeler que celui-ci a rendu spontanément visite il y a peu à la direction du cercle Bernard Lazare, association sioniste de gauche, en vue d'exprimer à ses dirigeants sa condamnation des incidents antisémites dont avaient été victimes certains de ses adhérents. (Il en a profité aussi pour dire sa sympathie pour le camp israélien de la paix, geste naturel quand on s'exprime devant des sionistes, mais qui contribue aussi à la confusion antisémite = antisioniste). On peut attribuer une importance certaine à ce geste au lendemain d'un laxisme du PS face aux manifestations antisémites dans les banlieues françaises. L'auteur de cet article a eu l'occasion de relater son intervention personnelle du temps du gouvernement Jospin auprès du Ministre de l'intérieur de l'époque, Daniel Vaillant, pour lui demander une attitude plus répressive à l'égard des auteurs de troubles antisémites. Il eut alors la mauvaise surprise de constater une abstention complète du ministre, qui estimait que sévir ne pourrait qu'apporter de l'eau au moulin de l'antisémitisme. Par ailleurs, on doit rappeler que face à la position de Monsieur Zimmeray, député socialiste au Parlement européen demandant un contrôle de l'utilisation des fonds européens attribués à l'Autorité palestinienne, accusée d'en faire un mauvais usage en faveur des manuels scolaires palestiniens antisémites, la Fédération du Parti Socialiste de Seine-Maritime a demandé des sanctions contre ce député, accusé d'attitudes anti-tiersmondistes...

Ces attitudes équivoques sont dans le droit fil d'une tradition anti-juive de certains penseurs de la Gauche anticapitaliste,

tels que Karl Marx, Fourier et Proudhon. (Mais Auguste Bebel, suivi par l'immense majorité de la social-démocratie, stigmatisait l'antisémitisme comme « le socialisme des imbéciles... »). De même, on sait que Léon Blum vilipendé par Marcel Déat pour ses positions empreintes « d'orientalisme », a dû faire aussi face à des attaques provenant de la gauche qui n'étaient pas exemptes d'antisémitisme. Rappelons ainsi le comportement de son adversaire Paul Faure, secrétaire général de la SFIO, qui finira comme Conseiller national de Pétain et comme stipendié par le contre-espionnage allemand.

Ces attitudes se perpétuent encore aujourd'hui. Ainsi Patrice Boniface, directeur de l'IRIS, cadre du PS, dans un esprit tout communautariste veut opposer une communauté juive de cinq cent mille membres à celle, dix fois plus nombreuse, des berbéro-arabes. Ce géopoliticien prétend rendre service au Parti Socialiste en lui proposant un soutien à la cause palestinienne, négligée par son Parti au profit des sionistes. Une fois de plus, on exploite ici la détestable confusion « antisémite, car anti-israélien ». Et on peut effectivement estimer qu'un certain silence du PS face aux manifestations antisémites était motivé par la crainte de se couper des masses de beurs des cités.

*...on peut espérer que
l'image brouillée des
rapports Juifs/socialistes
sera enfin clarifiée...*

En même temps, à la veille de son congrès qui fut marqué par la défaite des courants « gauchistes », la direction du PS rencontra une délégation du CRIF, avec laquelle elle signa une déclaration commune contre l'antisémitisme. Et on assiste désormais dans les instances dirigeantes du PS à un réveil des consciences, face à l'inquiétude de plus en plus indignée des milieux juifs de gauche. On peut citer en vrac quelques indices. Par exemple, au Congrès de Dijon le PS prit l'initiative de créer en son sein un « Cercle Léon Blum », destiné à perpétuer la mémoire du leader du Front Populaire (Par ailleurs, on a vu également à ce congrès le délégué du Meretz Arie Shapir s'entretenir fraternellement avec celui de la Palestine).

Aussi, l'on peut espérer que l'image brouillée des rapports Juifs/socialistes sera en fin de compte clarifiée, et qu'une perpétuation de la solidarité profonde entre les Juifs de gauche et la social-démocratie s'accomplira. Leur engagement commun pour une humanité fraternelle demeure la garantie de l'authenticité socialiste ! ■



Il faut de l'imagination pour se dire quelques vérités...

Jacques Burko

Une nouvelle fois le rocher de Sisyphe semble vouloir s'ébranler sur la pente du Proche-Orient. Les Israéliens restent ce qu'ils sont et les Palestiniens sont immuables, les désirs des uns et des autres sont toujours fondamentalement inconciliables. Comme par le passé, le rocher risque donc de remonter pour dévaler encore, et plus d'une fois. D'autant que le « camp de la paix » israélien n'a jamais été plus faible, et que la solution apparaît de plus en plus comme devoir être imposée de l'extérieur aux protagonistes. Il est paradoxal que ceux-là même qui s'irritent de l'arrogance des Américains et de leur mainmise sur le monde ne puissent compter que sur Bush dans cette affaire. Cette « persuasion » finira peut-être par imposer à chacun des partenaires de ne pas prendre ses seuls désirs pour des réalités accessibles. À l'ombre de ce prudent optimisme, réfléchissons à quelques vérités utiles, nous qui sommes des témoins profondément intéressés et néanmoins extérieurs.

Les puissants mythes juifs, qui font partie intégrante de la culture judéo-chrétienne, ont rendu l'aspiration des Juifs vers Sion intelligible voire familière au monde occidental. On sait ce qu'il en advint au milieu du xx^e siècle. Dans le jeu complexe des grandes puissances au Moyen-Orient, sous la poussée d'un yishouv¹ résolu, implanté en Palestine et appuyé par les organisations sionistes du monde entier, avec le problème en Europe de dizaines de milliers de « personnes déplacées » pour lesquels il n'y avait pas de retour possible vers leurs anciennes patries, et enfin dans le souci de compensation (?) pour le peuple juif massacré, les Nations-Unies ont créé naguère l'État d'Israël. Inutile aujourd'hui de réfléchir à la pertinence de ce choix, de faire comme si cette existence pouvait être remise en question. Israël est, il existe comme État souverain. Et aussi comme le plus grand rassemblement de Juifs au monde. On peut discuter en théorie si l'idée de cette création était juste voire prudente, mais il est trop tard ; on ne saurait l'abolir sans une catastrophe majeure que tant le cœur que la raison se refusent à envisager.

Ceux qui imaginent que la solution du conflit pourrait passer par quelque miraculeuse transformation d'Israël, de ce pays anachronique, théocratique et ségrégationniste en un État laïque (au sens courant du terme), multinational et égalitaire, montrent par là une vision trop superficielle du problème. Ils nient les fondements mêmes du sionisme : avoir réussi à créer un État juif, pour les Juifs, sur une terre mythique. Mythe fort, qui a mis des décennies avant de s'incarner. Abolir cet État-là ce serait renvoyer en quelque sorte les Israéliens en exil sur leur propre terre, créer encore un pays

où ils ne seraient pas tout à fait chez eux. Une telle négation de la raison d'être de « l'entité sioniste » ne mène nulle part : ce n'est pas seulement leur existence que les Israéliens défendent, mais aussi leurs mythes, leur raison d'être là.

Pourtant les mythes juifs, quelle qu'en soit la force, ne gardent pas la même valeur en dehors de « notre civilisation » et notamment ne sont pas imposables aux Palestiniens, sinon par la force justement : *La raison du plus fort est toujours la meilleure*. Même si cette raison-là ne dure que ce que dure la force – ce qui n'est pas un défaut, puisque dans ce raisonnement dès qu'on cesse d'être le fort, on ne saurait avoir raison.

Il faut de l'imagination... Cependant, on doit pouvoir se mettre à la place d'un paysan palestinien d'il y a quelque cent ans. Cet homme labourait son lopin, faisait paître ses chèvres – comme son père et son grand-père et son arrière-grand-père, toujours le même lopin. Il avait toutes les raisons de croire que cette terre était sienne, qu'elle avait toujours appartenu à son clan. Comment lui faire admettre qu'il se trompait, qu'il n'était qu'un occupant temporaire, que son lopin appartenait en fait aux Juifs, descendants des Hébreux, qui venaient enfin, après une brève interruption de deux mille ans, reprendre leur bien légitime ? Si ce paysan connaissait l'histoire occidentale, il rétorquerait qu'alors la France devrait être gouvernée par les Italiens, tout comme l'Allemagne ou l'Angleterre.

Il faut de l'imagination... Mais on doit pouvoir se mettre à la place d'un Palestinien d'aujourd'hui et comprendre que les compromis, les pis-aller auxquels il dit se résigner désormais ne sont pour lui que temporaires, faute de mieux. Faute de force qui lui permettrait enfin d'obtenir justice. Non pas cette « paix juste » que lui serinent les âmes généreuses, mais justice, ce qui signifie en réalité – la disparition des « envahisseurs ».

Des envahisseurs qui, en vérité, ont naguère raté leur affaire. Dans la grande tradition des conquêtes, le vainqueur devait s'arranger pour ne pas avoir à s'exposer un jour à la vindicte du vaincu. La plupart de temps, en l'exterminant avec assez de soin pour ne plus jamais avoir de problèmes (l'Australie, les Amériques...) ; parfois en laissant fuir des survivants trop loin pour qu'ils songent à revenir. Des Saxons se sont retrouvés ainsi en Angleterre, les Bulgares de la Volga – du côté de Byzance... Dans quelques cas, et les Gaulois le savent, en imposant aux vaincus une cohabitation dans une civilisation supérieure et une paix mutuellement profitable. C'était le bon temps des conquêtes...

Conquérants du xx^e siècle, les Juifs sionistes ont raté en 1948 l'occasion face aux Palestiniens. Ils en ont tué peu,

¹ Yishouv : communauté juive organisée en Palestine sous le mandat britannique.

n'en ont pas expulsé assez, et ont refusé d'assimiler ceux qui sont restés au milieu d'eux. En même temps qu'un bien-être relatif, ils ont donné aux Arabes d'Israël une frustration permanente. Et créé, au milieu même de l'État proclamé juif, une tension démographique croissante et désormais insoluble, à moins de se mettre à stériliser de force les femmes palestiniennes, ou encore à « transférer » ailleurs, hors des frontières israéliennes, beaucoup de monde. Mesures désormais difficiles à envisager ; les yeux de la planète sont braqués sur l'État hébreu, et l'opinion mondiale (encore que ce soit là une entité à la fois floue, impuissante et versatile) est déjà montée contre les entreprises des autorités israéliennes. « Yesh gvoul » : il y a une limite à ne pas dépasser. Du moins, actuellement, mais on sait que ce projet existe.

Ce qui oblige les responsables israéliens à chercher désormais en permanence (et par tous les moyens) dans la Diaspora des ressources humaines pour compenser le déséquilibre entre les croissances démographiques naturelles des uns et des autres.

Ce casse-tête ne semble pas avoir de solution. Mais il y a plus grave encore, comme on sait : c'est le problème des Palestiniens hors d'Israël, tout près, dans les territoires occupés, ou au loin. Leurs frères arabes les ont soigneusement empêchés de devenir autre chose que des déracinés condamnés à une éternelle attente d'un retour hypothétique, génération après génération. Israël a longtemps cru que la menace venait des pays voisins arabes – elle ne vient pratiquement plus que des seuls Palestiniens, quelles que soient les vociférations dans le reste du monde arabe. Et cette menace-là est illustrée au quotidien par les attaques ou les tentatives d'attaque contre les postes militaires et contre les implantations dans les Territoires

(qui, dans la terminologie officielle israélienne ne sont plus ni « occupés » ni « autonomes », mais « discutés »... Curieuse innovation : ils sont « discutés » sans qu'il y ait discussion ni dialogue). Et surtout par la campagne de terreur contre les villes et les civils israéliens, par les attentats-suicides.

Qui ne condamnerait de tels attentats aveugles, conçus pour tuer au hasard le plus grand nombre de « passants innocents » ? La conscience se révolte. La colère parle de « lâches attentats ». Cependant, l'affaire mérite un examen plus attentif.

Terroriser les populations civiles pour démoraliser l'ennemi est depuis longtemps un outil de guerre classique. Sans remonter plus loin, Guernica en était devenu un symbole. Et en 1939, après les bombardements massifs des villes anglaises et de Coventry en particulier, Hitler a inventé le verbe « coventriser », menaçant de faire subir le même sort à l'ensemble des villes britanniques. Les Alliés à leur tour n'ont pas procédé autrement en 1943-44, lors des bombardements massifs sur Hambourg, Berlin ou Dresde, où des centaines de milliers de civils ont péri. Et les bombes atomiques sur Hiroshima et sur Nagasaki n'ont pas été larguées sur des cibles militaires.

Si tous les crimes de guerre devaient passer devant un tribunal, il est bien des noms célèbres qui en relèveraient. Et, il faut le dire, les glorieux chefs d'État ou de guerre alliés de 1939-1945 auraient pu aussi, à la fin de ce conflit, s'asseoir au banc des accusés d'un Tribunal Pénal International.

La démarche consistant à viser des civils est à l'évidence criminelle, mais elle est dans la tradition des guerres. La guerre israélo-palestinienne n'échappe pas à cette règle. Quand Tsahal fait sauter les maisons des parents des terroristes, c'est pour intimider. Il ne s'agit pas ici de « dommages collatéraux », terme à la mode pour désigner de regrettables mais inévitables excès, quelle qu'en soit l'échelle (voir l'Irak) ; il s'agit de dommages infligés volontairement, à dessein.

Les attentats-suicides commis par des Palestiniens sont abominables (ils sont par ailleurs d'une tout autre nature que les actes de Tsahal), mais ils relèvent de cette même logique : pour faire reculer l'ennemi, on utilise les moyens dont on dispose. On frappe là où ça fait mal. Avec les armes qu'on a. Sans cesse on parle de « lâches attentats » Pourquoi lâches ? Insupportables, oui, mais non lâches. Un chef de guerre qui envoie un homme-bombe dans une ville ennemie est-il plus lâche que celui qui envoie ses missiles ou ses avions déverser de dix mille mètres un tapis de bombes ? Et ne dites pas : « il aurait dû y aller lui-même » ; le propre des généraux est d'envoyer à la mort les subalternes. Et osera-t-on traiter de « lâche » le kamikaze lui-même ? On peut, pour se soulager d'une vision intolérable, le traiter de fanatique, d'endoctriné, d'inconscient – il n'en est pas moins vrai que, plein de rage, de désespoir et de haine il sacrifie sa vie, sa vie unique et qui vaut toute autre vie.

On nous dit que la famille du Palestinien suicidé reçoit de sources arabes une large compensation matérielle. C'est probable. Mais se suicider (même pour une cause juste) afin d'assurer le quotidien de sa famille est un prix exorbitant, inacceptable, monstrueux. Que le mobile soit la haine ou l'argent, la démarche nous révolte, nous les « civilisés ».

Ce qui amène certains parmi nous à conclure « ces gens-là ne sont pas comme nous ». *Ces gens-là ne sont pas comme nous ?* Ils sont d'une espèce différente ? Pour ne pas regarder en face la réalité du désespoir, pour préserver notre tranquillité d'esprit et ne pas altérer nos habitudes de raisonnement, ne sommes-nous pas ici en train d'ériger une barrière d'incompréhension volontaire entre « eux » et « nous » ?



D.R.



Nous sommes enfermés, nous les Juifs de la Diaspora, dans un cercle psychologique vicieux, dont certains tentent de se sortir en épousant aveuglement la cause israélienne, alors que d'autres se jettent dans les bras palestiniens. Les uns comme les autres ont une partie relativement facile : ils détiennent une vérité. Entre les deux, des déçus qui se taisent et des « sages », des « progressistes » qui, dans leur zèle de contribuer à bâtir la paix, emportés par une fougue compréhensible, se transforment en donneurs de conseils aux deux parties. Efforts méritoires, efforts dérisoires... Leur voix se perd dans le brouhaha des réalités proche-orientales. Et ainsi depuis des années une grande partie de nos énergies est consacrée aux événements de « là-bas », au détriment de notre propre vie « ici ». L'identité juive de beaucoup

parmi les membres de la communauté, organisée ou non, se définit par rapport au Proche-Orient, or nous sommes impuissants à infléchir les événements de là-bas.

Avant de tenter en vain de mettre de l'ordre au Proche-Orient, nous pourrions regarder de plus près ce qui se passe chez nous. Comment combattre la résurgence de l'antisémitisme en France, sans rejeter la « faute » uniquement sur les agissements israéliens ? Comment peser sur l'organisation et sur les structures de la communauté juive en France, et sur l'image qu'elle donne aux autres citoyens de notre pays ? Qui parle en notre nom, et pour dire quoi ? Ne devrions-nous pas mettre un peu d'ordre dans nos propres affaires ? ■

Le Comité de Liaison des Associations Juives Laïques de France : espoir envolé ou phénix ?

Le Comité de liaison des Associations Juives Laïques de France (CLAJLF) regroupant jusqu'à quatorze organisations a fonctionné pendant une douzaine d'années. Cet organisme avait été créé entre elles par consensus, sur la base d'une double définition : « juifs et laïques ». La communauté juive connaissait alors une montée en puissance de ses fractions religieuses fondamentalistes qui, d'une part, menaient parmi les Juifs de France une activité de prosélytisme agressif (tout en niant la qualité de « juif » à qui se déclarait non croyant voire non pratiquant) et, d'autre part, s'efforçaient de donner des Juifs une image exclusivement religieuse (en organisant des manifestations sur la place publique à l'occasion des fêtes juives).

C'est par un souci de défendre leur identité et leur propre conception des valeurs juives qu'avaient surgi dans les années 70 plusieurs associations laïques, à la fois politiques et culturelles, s'opposant à une vision purement culturelle du judaïsme, affirmant que l'appartenance au peuple juif ne se confondait pas automatiquement avec une pratique religieuse. Elles avaient rencontré sur le terrain de la laïcité la poignée d'organisations déjà existantes, comme le Cercle Amical, le Cercle Gaston-Crémieux ou le Cercle Bernard-Lazare. Bien entendu, en dehors de leur option laïque, ces organisations présentaient un éventail d'opinions politiques et ne souhaitaient pas se fondre dans un corps unique. D'abord simple lieu d'information réciproque, le Comité est rapidement devenu un outil d'actions communes, organisées uniquement quand elles rencontraient l'assentiment de tous. Et de telles initiatives n'ont pas manqué. Le Comité a notamment organisé à trois reprises des opérations « portes ouvertes » sur la laïcité, drainant un public nombreux intéressé par cette facette importante de la vie juive.

En dépit de leur diversité, la paix au Proche-Orient – une paix juste et durable – était une préoccupation commune à toutes ces organisations. Une des toutes premières

manifestations judéo-palestiniennes en France a été organisée à la Sorbonne par le Comité, sous la présidence de Théo Klein et avec participation de Leila Shahid et d'Elias Sambar. Quelques « appels à la raison » et à la négociation ont pu être rédigés et rendus publics.

Malheureusement, ce problème du Proche-Orient vient de faire éclater le Comité. Il peut paraître paradoxal qu'un organisme français, qui n'avait pas été conçu pour s'occuper d'autre chose que de la laïcité juive en France, puisse se saborder sur un problème après tout extérieur, mais telle est la réalité juive... À l'heure où le conflit israélo-palestinien entretient les passions en France, on ne peut que constater que certaines organisations juives se placent délibérément dans le camp israélien alors que d'autres, ne pouvant tolérer le sort fait aux Palestiniens, ont épousé pratiquement sans réserves la cause de ces derniers (bien entendu, l'expression officielle des uns et des autres est plus nuancée, mais la réalité est là). Entre les deux, des « raisonnables » tentent de calmer lesdites passions – le plus souvent en vain. Au CLAJLF trois associations ont ainsi décidé d'en exclure une quatrième, qui était à leurs yeux intolérablement pro-palestinienne. D'autres, dont le Cercle Gaston-Crémieux, ont jugé qu'une telle exclusion – au demeurant non prévue par les statuts du Comité – serait, elle, intolérable. Le vote sur un changement du règlement du Comité (vote contesté par le Cercle Gaston-Crémieux, qui a refusé d'y prendre part) n'a pas permis de trancher de façon incontestable entre ces positions. Dans l'impasse, le CLAJLF a (plus ou moins) décidé de se dissoudre.

Plus ou moins. Parce que, une fois la phase aiguë de la crise passée, il faut bien se rendre à l'évidence : la nécessité d'une certaine coordination laïque persiste ! On peut donc imaginer que cette « disparition » n'est que momentanée et que, sous une forme ou sous une autre, le Comité renaîtra de ses cendres. De premières démarches en ce sens sont en cours. ■

Laïcité : un droit individuel ou collectif ?

Le Cercle Gaston-Crémieux a réuni le dimanche 2 mars 2003 – chez nos amis Lévy, à Eaubonne, qui, une fois encore, nous y ont merveilleusement accueillis – un atelier sur les droits individuels et les droits collectifs étudiés dans la perspective d'un renouvellement de ce que l'on entend par « laïcité ». La matinée a été consacrée à évoquer quelques textes éclairant ce sujet un peu aride ainsi qu'à un premier échange de vues sur les trois dualités que résument les oppositions droits/devoirs, majorité/minorités et droits individuels/droits collectifs. Ce numéro de Diasporiques rend compte des débats de la matinée ; ceux de l'après-midi – qui concernent plus spécifiquement la laïcité en tant que telle – seront publiés dans le prochain numéro de la revue.



Elise Marienstras : C'est au nom d'Étienne Brunswic au moins autant qu'en mon nom propre que j'introduis aujourd'hui cet atelier ; c'est en effet lui qui s'est chargé de rassembler la vingtaine de documents diffusés pour la préparation de cette rencontre¹. Je limiterai mon intervention à quelques points essentiels.

Droits collectifs contre droits individuels

Dès le premier de nos ateliers, nous avons parlé de « La » Diaspora² comme d'un ensemble de collectivités réparties de par le monde. Nous avons implicitement inclus les individus juifs qui s'en réclament dans l'une ou l'autre de ces collectivités, et ce n'est pas l'avenir (et donc le droit à se perpétuer) des Juifs en tant qu'individus, mais en tant que collectivités, que nous avons questionné. La question du droit s'insérerait donc dans l'énoncé d'une évidence : celle de l'existence passée et présente de la – ou des – minorités juives de par le monde.

Le droit collectif concerne en ce cas particulier le droit des minorités à l'existence ou *les droits* des minorités à exercer certains rôles, à jouir de certains droits, à se prévaloir d'autres droits et à les revendiquer. Du point de vue des minorités, il existe bien un droit ou des droits collectifs, distincts de ceux des individus. Les individus peuvent en effet exercer ou réclamer, hors de ceux de leur groupe d'appartenance, tels que le droit de propriété, certaines libertés privées, intimes, personnelles et dites pour cela libertés individuelles. Il n'est pas besoin d'appartenir à une collectivité autre que nationale pour se prévaloir de ces droits qui ressortissent de diverses législations, déclarations et garanties et dont jouit l'individu en tant que citoyen dans

les républiques démocratiques où ces droits font partie de l'espace commun et sont à la disposition de tous. Quant au concept de droits collectifs, ce sont bien, soulignons-le, les *minorités* qu'il concerne au premier chef, car ces droits leur sont nécessaires pour assurer leur protection et pour contribuer à leur pérennisation.

Dans les ateliers suivants – ceux que nous avons formellement consacrés à la laïcité³ – c'est au contraire les droits individuels qui ont été mis en relief : droit à la liberté de pensée, de croyance, d'expression, d'assemblée (encore que ce dernier droit ne puisse, par définition, s'exercer qu'en liaison avec d'autres individus...). Cependant, la laïcité ne se limite pas à l'énoncé de droits individuels, elle a un second volet, qui concerne la séparation des Églises et de l'État et qui implique donc par là même la reconnaissance de l'existence de communautés religieuses qui occupent une part de l'espace dans lequel se meuvent les citoyens – une part de l'espace *public* donc. Que l'État n'intervienne ni pour les contrôler ni pour les financer n'empêche pas qu'elles disposent d'une autonomie propre et d'une certaine légitimité.

On dira donc a priori que l'individu, dans une démocratie, a sa place dans deux ensembles distincts : l'État national en tant que citoyen et, s'il le désire, dans la ou aux collectivités (de tous ordres) auxquelles il peut souhaiter être lié. Ses droits, dans le cadre de ses relations à l'État, lui sont propres en tant que citoyen. Ses droits, en tant que membre de telle ou telle collectivité religieuse, sociale (syndicat ou association destinée, par exemple, à veiller à la protection de l'environnement), culturelle et linguistique (défense du breton, du kabyle, du basque, du yiddish par exemple), ses droits ne lui appartiennent pas en propre mais appartiennent à tout le groupe et à tous les groupes ; ce sont des droits collectifs, même si ce sont des individus qui les

¹ Voir en bibliographie les références de quelques uns de ces articles, accompagnées d'un très bref commentaire permettant d'en situer le contenu.

² *La Diaspora juive européenne face à son avenir*, *Diasporiques* n°16, p. 10-16, décembre 2000.

³ *La laïcité selon Leibowitz*, *Diasporiques* n°22, p. 11-18, juin 2002. *Regards sur la laïcité en France*, *Diasporiques* n°24, p. 36-43, décembre 2002 ; *Regards sur la laïcité en Europe*, *Diasporiques* n°25, p. 16-22, mars 2003.



utilisent. Si un élève peut choisir le catalan comme seconde langue au collège c'est bien parce qu'il existe une communauté de locuteurs du catalan et que cette communauté est reconnue de ce fait comme ayant un droit collectif à un espace, à une existence au sein de la démocratie nationale.

Alors, libertés individuelles ou libertés collectives ? Le choix n'est pas évident. Prenons l'exemple du Canada. Le mouvement libéral au milieu du vingtième siècle était là-bas en faveur d'une prééminence des libertés individuelles sur les libertés collectives, étant entendu que l'exaltation des premières garantirait le développement des secondes : « *Au lieu qu'il faille protéger les minorités culturelles par des droits spéciaux accordés à leurs membres, celles-ci seront protégées indirectement par les droits accordés à tous, sans égard à leur appartenance à un quelconque groupe* »⁴. Un peu comme on pouvait alors penser qu'il suffirait de reconnaître effectivement aux femmes les mêmes droits individuels qu'aux hommes pour que disparaisse toute inégalité liée au genre ! Les libéraux semblent bien, aujourd'hui, être revenus sur ce choix idéologique qui repose, en réalité, sur une parfaite neutralité supposée de l'État (celui-ci ne devrait pas prendre parti), ce qui est bien sûr loin d'être le cas en règle générale. Les sociétés, même si elles reconnaissent l'existence de minorités (ce qui, soit dit en passant, n'est toujours pas le cas de la France !), n'évitent cependant pas l'existence en leur sein de courants culturels dominants et, s'appuyant spontanément sur eux, ne peuvent que léser lesdites minorités. La reconnaissance de l'importance propre des droits collectifs légitimerait en quelque sorte l'existence des minorités au sein de l'État et, du même coup, ne leur imposerait pas d'emprunter la seule voie alternative actuellement concevable : celle du communautarisme.

Vous avez dit communautarisme ?

Revenons un instant, au passage, sur ce mot : *communautarisme*. Il s'agit d'un mot en *isme*, il exprime donc une doctrine. En France, depuis la Révolution, qui a rejeté la possibilité d'avoir des corps intermédiaires au sein de l'État national, il a mauvaise presse. Ce qu'on craint notamment, dans notre pays, est le risque de prévalence des droits collectifs sur ceux des individus et donc de voir une fraction (le cas échéant importante) de la population enfermée dans divers ghettos. Ce réflexe constant des libéraux, de gauche comme de droite, est associé à une forme de nationalisme à la française : comme Rousseau, on ne connaît que l'État et le peuple souverain et celui-ci, en tant que détenteur de la *volonté générale*, est nécessairement holiste. Dans la conception anglaise et américaine au contraire, le communautarisme est un fait social parfaitement reconnu. Il constitue la base d'un système généralisé, distinct du système étatique et démocratique, directement géré par la société civile.

⁴ Will Kymlicka, *La citoyenneté multiculturelle : une théorie libérale du droit des minorités* ; trad. de l'anglais par Patrick Savidan.

Autre terme qui mérite d'être clarifié : celui de *communauté ethnique* (ou d'ethnicité). *Le Monde* a récemment publié⁵ les projets de Luc Ferry, le Ministre de l'Éducation nationale, contre la violence à l'école, projets ayant, dit-on, le soutien de son prédécesseur, Jak Lang. J'ai été frappée à ce sujet par l'extrême confusion des termes, et je dirai même par les véritables manipulations qui modifient, en la diabolisant, l'interprétation d'une situation. On lit en effet en substance, dans l'article présentant ces projets, que *des médiateurs sont prêts à intervenir en permanence et avec fermeté face aux tensions communautaires au sein de l'école*. Et, pour illustrer le propos, on commente quelques incidents récemment survenus en région lyonnaise. On décrit notamment un accrochage entre deux élèves de *confessions* différentes, on le transforme insensiblement en un conflit entre *communautés* qui vont elles-mêmes bientôt devenir *ethniques*... Et d'ajouter, pour expliquer tout cela, que l'établissement en question accueille deux communautés (*sic*), l'une musulmane, l'autre essentiellement sépharade ! Sans vouloir faire preuve d'angélisme à propos d'une situation incontestablement difficile, essayons de ne pas perdre de vue que ces conflits de type clanique ne sont quand même qu'une réédition modernisée de la Guerre des Boutons ! Certes, les couteaux ont tendance à se substituer aux boutons, et les conflits prennent incontestablement dès lors une autre dimension ! Mais ce n'est pas une raison pour en rajouter !

François Lévy : Les idées et le vocabulaire sont maintenant clarifiés, un grand merci à nos « préparateurs » de discussion ! Celle-ci est désormais ouverte...



Philippe Lazar : Je voudrais d'abord revenir sur la question majeure des diverses catégories ou générations de droits évoquées par Élise, à l'échelle individuelle ou collective, à celle d'une société donnée ou à celle de l'humanité tout entière. Pour moi, l'expression des droits est profondément liée à la représentation que je me fais de la liberté. Cela vaut évidemment pour les droits individuels, mais aussi pour les droits collectifs. Ainsi parler de nouveaux droits collectifs, c'est en premier lieu vouloir exprimer de nouvelles libertés formelles. Mais le concept de *liberté* renvoie presque par réflexe aux deux autres mots que sont *égalité* et *fraternité*. *Égalité* et, en l'occurrence, plus que jamais à propos des droits, lutte contre les inégalités : les diverses collectivités humaines ne sauraient être traitées de façon inégalitaire en matière d'expression de leurs droits ; *fraternité*, un mot on ne peut mieux adapté, lui, à l'évocation d'une construction collective et des échanges qui sont le ferment d'une culture. Réfléchir à la problématique des droits au travers de l'éclairage que peut en donner la devise républicaine serait donc bien dans la ligne de notre volonté d'intégrer nos réflexions et propositions culturelles et politiques en tant que contributions à une mise en œuvre à la fois exigeante et innovante des potentialités du modèle républicain.

⁵ Dans son édition datée du 8 février 2003.

Vous avez dit minorités ?

Je voudrais également, et d'une certaine façon en continuité avec cette première interrogation, prendre le risque d'en formuler une autre, peut-être un peu trop audacieuse ou hasardeuse, j'en ai conscience (mais, après tout, ne sommes-nous pas ici pour débattre ?) : ne devrions-nous pas, tout simplement, cesser de parler de *minorités* ? En utilisant ce vocable, nous créons en effet nous-mêmes des barrières (de protection certes mais aussi d'isolement !) et nous réduisons la question essentielle de l'expression des droits collectifs à des espaces par définition restreints de la société. Les « autres » – les majoritaires ! – ont pourtant aussi leur mot à dire sur leur histoire, leur filiation, leur passé culturel...

Nous pouvons certes penser protéger lesdites minorités par une attribution inégalitaire de droits (dans la logique de l'*affirmative action* des USA). Mais le concept de minorité est néanmoins dangereux du fait de son caractère discriminatoire. Serait-il de bonne politique de désigner les femmes comme « minoritaires » pour revendiquer, pour elles, les mêmes droits effectifs que ceux des hommes ? Je préférerais pour ma part que nous plaillions, comme Michel Morineau⁶, pour une *assimilation* politique (tous citoyens) et pour une *intégration* culturelle (tous différents et interactifs). Lorsque nous parlons de l'accès à de nouvelles libertés au travers de nouveaux droits, nous parlons en fait pour tous, dans la cité, et pas seulement pour des « minorités ». Nous parlons pour tous ses habitants, pris dans leur ensemble et avec leurs spécificités entrelacées...



Sylvie Kuczynski : J'aime beaucoup cette notion d'*habitants*. Comment faire comprendre que chacun d'eux a une valeur constitutive dans l'espace social ? Peut-être en cultivant les comités de quartier, ces structures ouvertes qui permettent aux citoyens de s'exprimer librement, ensemble, sans contrainte d'appartenance, sans condition préalable en quelque sorte...

François Lévy : ... sauf celle de résider dans le quartier quand même ! Oui mais ces comités – je fais partie du même comité que Sylvie (*rires*) – seraient d'autant plus intéressants qu'ils se reconnaîtraient être des lieux d'authentiques confrontations interculturelles. On n'en est pas encore tout à fait là...



Étienne Brunswic : Et c'est d'autant plus difficile que les associations à base ethnique – les Portugais ou les Maliens par exemple – ne viennent pas aux réunions desdits comités de quartier !

¹ Voir bibliographie en fin de texte.

Elise Marientras : En appeler, à propos des droits, à la liberté, à l'égalité et à la fraternité implique aussi que l'on parle de solidarité et surtout de responsabilité. Que signifierait, par exemple, dans la troisième génération de droits dont on parle aujourd'hui, le *droit à l'environnement* s'il n'était assorti de l'idée explicite qu'il ne nous est pas octroyé mais bien que nous avons à le mettre en œuvre de façon solidaire et responsable ? Quant à la question des « minorités », je suis reconnaissante à Philippe de me faire ressouvenir que, pendant des années, je me suis disputée à ce sujet avec Henri Giordan⁷, partisan, lui, de *gérer les minorités* ! Ce terme, effectivement, nous enferme – enferme notre réflexion – alors même que nous réfléchissons sur l'État, sur la société tout entière, sur l'ensemble des individus qui les composent, et non pas sur une majorité et des minorités, une dualité dont, précisément, nous ne voulons plus. Mais la plupart des auteurs ayant réfléchi à ces questions ont malheureusement du mal à faire abstraction de ce vocabulaire, et on ne peut donc éviter de l'employer lorsqu'on les cite.



Lilian Brower-Gomez : J'ajoute que nombre de nos concitoyens ont eux-mêmes de grandes difficultés à concevoir autre chose que l'absolu de la normalité de l'État ! Chaque fois que j'essaie de présenter le projet *yiddish-occitan* dont je vous ai déjà entretenu et de parler, à ce propos, de laïcité juive, cela est considéré par beaucoup de personnes normales... (*rires*)... je veux dire pas fascistes, enfin normales, quoi !...

François Lévy : Disons apparemment normales et n'en parlons plus !

Lilian Brower-Gomez : ... par beaucoup de personnes normales donc comme totalement extravagant ! Vouloir apprendre ou ré-apprendre le yiddish dans un cadre occitan, se familiariser avec des recettes de cuisine croisées, avoir des échanges interculturels, se vouloir juif en dehors de la religion, tout cela est vécu comme au fond assez aberrant ! Le courant majoritaire ne tolère ces extravagances que pour autant qu'elles restent effectivement minoritaires – et qu'il puisse s'en préserver lui-même ! En son sein, on évite soigneusement, par exemple, de faire allusion à tout enracinement familial exogène...

Sylvia Goodenough : Beaucoup de gens, en réalité, aimeraient se réunir pour parler de ces questions mais n'osent pas trop le faire parce qu'ils sont au fond prisonniers du cadre culturel dominant dans lequel nous vivons. Parler comme nous le faisons peut aider les gens tout simplement à exister ! Et cela peut aussi, éventuellement, ouvrir des perspectives opérationnelles novatrices...

François Lévy : Peux-tu préciser ce que tu entends par là ? Tu penses à quoi ? À l'école ?

⁷ Voir bibliographie en fin de texte.

Sylvia Goodenough : Je veux dire, plus généralement : trouver des possibilités reconnues de s'associer en allant au delà du cadre associatif habituel.

Christiane Aizenfisz : Mais je voudrais quand même insister sur l'importance de notre référence à la *laïcité* en tant que telle, ce concept essentiellement français (et aussi un peu turc !). Pourquoi voudrait-on aujourd'hui en renouveler l'expression ? Ne serait-ce pas en référence à la célébration du Centenaire de la Loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État avec peut-être en arrière pensée sa remise partielle en question ? Ne faudrait-il pas plutôt le mettre au cœur de l'apprentissage de la citoyenneté, du respect mutuel entre citoyens, d'une éthique du vivre ensemble, celle-là même qu'on appelait autrefois éducation civique ?

Vous avez dit citoyenneté ?

Étienne Brunswic : Les textes que nous avons analysés, Élise et moi, pour préparer cet atelier restent à mes yeux, terriblement abstraits et je ne vois pas comment ils peuvent vraiment nous aider à faire avancer notre réflexion sur les questions essentielles qui viennent d'être soulevées. Beaucoup de leurs auteurs parlent d'abord – et c'est bien naturel – de la situation de leur pays (le Canada, les États-Unis, l'Allemagne, ...), qui est souvent assez différente de la nôtre. Or nous avons affaire, nous, à de nombreux problèmes concrets et relativement spécifiques : comment gérer la question de l'Islam ? Comment éviter que les lois répressives dont vient de se doter notre pays ne créent des situations insolubles pour, par exemple, les gens du voyage ? Une autre difficulté, dont je ne vois pas émerger la solution : la *citoyenneté*. En France, on la confond habituellement et officiellement avec le droit de vote. Mais nombreux sont ceux qui habitent ici de longue date et sont néanmoins dépourvus de ce droit ... Comment dès lors gérer tant bien que mal une *vie citoyenne* dont les limites débordent à l'évidence largement celles de la citoyenneté *politique reconnue* ? Autre problème : doit-on établir un parallèle entre les « minorités » nationales (Bretons, Basques, Corses, ...) et celles issues d'une récente immigration ? J'ajouterai aussi, volontiers, à cette liste la question ... juive ! Et j'insiste enfin sur le fait, déjà évoqué, que dès que l'on parle de droits, on ne peut éviter d'évoquer, en parallèle, les devoirs et responsabilités correspondants ... Le problème des devoirs est souvent masqué parce que la revendication de liberté est, fondamentalement, une revendication contre l'État ! Mais parler de droits individuels et de droits collectifs, c'est parler de relations entre des individus, c'est introduire implicitement des valeurs de respect, de tolérance, etc. Libertés et devoirs sont, d'une certaine façon, indissociables.

Dominique Sewane : Je partage les interrogations d'Étienne. J'ajouterais pour

ma part à sa liste : qu'entend-on aujourd'hui en France, depuis quelques années, par *rapports* entre culture dite majoritaire et cultures minoritaires ? La culture de masse, inoculée par les médias à une grande majorité de citoyens, n'est pas une culture à proprement parler majoritaire ! On a là affaire à un problème d'ordre sociologique ou socio-économique, pas du tout à un problème de droits. Que pourrait-on dès lors vraiment désigner en tant que culture *majoritaire*, cet espace culturel auprès duquel essaieraient d'exister des cultures dites minoritaires et au sein duquel elles tenteraient, le cas échéant, de s'insérer ?

Étienne Brunswic : La France, qui a une culture impérialiste, où l'on ignore dans l'enseignement scolaire beaucoup de ce qui se passe dans d'autres pays, est néanmoins en train d'amorcer une timide évolution. Le français est devenu, constitutionnellement, la langue de la République mais il existe maintenant une Délégation à la langue française *et* aux langues de France. C'est une évolution discrète mais significative mais il reste néanmoins énormément à faire pour protéger la diversité culturelle et la multiplicité des minorités ... Un individu peut, au demeurant, appartenir conjointement à plusieurs minorités !

Sylvia Goodenough : La reconnaissance du rôle fondateur des minorités est en effet un élément clé de la construction de l'Europe ! En tant qu'Américaine, je suis bien placée pour insister sur la nécessité de respecter les cultures constitutives de l'histoire d'un continent ! Les langues minoritaires elles-mêmes ne sont pas seulement des moyens directs de communication, ce sont aussi des vecteurs d'émotions ou de concepts difficiles à exprimer autrement que par leur intermédiaire. Les perdre, c'est appauvrir irrémédiablement le patrimoine culturel sur lequel se construit notre avenir.

Martine Kis : En France, les groupes s'intéressant aux minorités se sont souvent situés en termes de réparation d'injustices historiques. Ainsi en est-il des revendications concernant les identités régionales (Bretons, Basques, Catalans, etc.) et notamment l'usage des langues régionales, brimé par la Révolution dans son souci d'établir une langue nationale commune à tous les Français. Ajoutons-y la dénonciation des séquelles de la colonisation pour ce qui est des Maghrébins ou des Africains. Ou encore bien sûr, les génocides arménien et juif. Et au risque de vous surprendre, j'évoquerai aussi, à ce titre, les récriminations des chasseurs s'exprimant en tant que collectivité victime d'une idéologie environnementaliste ! Un groupe d'autant plus intéressant pour notre propos qu'il n'a pas hésité à se manifester directement dans le champ politique ! ... Dans d'autres pays, les minorités s'expriment, me semble-t-il autrement, de façon généralement moins revendicative. Peut-



être est-ce lié à l'extrême difficulté, dans le nôtre, à revenir sur notre passé historique ?

Elise Marienstras : C'est bien mon avis. Nous nageons effectivement entre deux eaux. L'une est celle de la situation passée (et présente !) de notre pays. Il y existe des groupes humains incontestablement marginaux vis-à-vis des préoccupations dominantes de l'État. Parlons, pour être concret, de l'enseignement : Ferry et Lang semblent être d'accord aujourd'hui pour exclure de l'école publique les élèves à revendications ou simplement à image dites « communautaires » ! Or la France est parsemée de clochers d'églises, nos fêtes officielles sont majoritairement chrétiennes et même pour l'une d'elles purement catholique ! Bien que Juifs, nous avons nous-mêmes hérité de parcelles de cette culture, nous en sommes en partie imbibés, nous la véhiculons par nos paroles, nous sommes bien obligés de savoir ce que sont l'Ascension et l'Assomption ! Les migrants du siècle passé ont été sommés de s'assimiler à cette culture dominante et, souvent, ils l'ont fait volontiers. Mais nous commençons à entrevoir aujourd'hui une situation potentiellement différente : il existe une perspective d'authentique intégration, c'est-à-dire de prise en compte des spécificités culturelles dans la constitution du tissu national. Pourquoi nous réunissons-nous depuis tant d'années au Cercle Gaston-Crémieux ? Précisément parce que notre volonté est de contribuer à cette évolution, de faire en sorte que tous les citoyens, quelle que soit leur origine, quelle que soit leur filiation, aient à la fois une possibilité d'assimilation politique et d'intégration culturelle. Et c'est dans le cadre de l'Europe qu'il faut apprendre à raisonner : elle peut d'autant plus nous faire progresser que nous sommes sûrement l'un des pays les plus lents voire les plus réticents à le faire.

Vous avez dit laïcité ?

François Lévy : Philippe, quelques mots de conclusion pour amorcer la transition avec la suite de nos travaux ?

Philippe Lazar : Je voudrais juste revenir sur les trois oppositions ou, mieux, les trois dualités que nous avons bien mises en évidence ce matin. La dualité droits/devoirs, celle qui concerne le couple majorité/minorités et celle enfin qui est au cœur de notre propos : droits individuels et droits collectifs dans la perspective d'une vision renouvelée de la laïcité.

Les deux premières sont l'une et l'autre d'un intérêt majeur en soi, je ne reviens pas de façon détaillée sur leur contenu, il a été largement et je pense clairement explicité. Mais, pour être un peu provocant avant notre séance de cet après-midi, je dirai volontiers qu'elles me semblent l'une et l'autre n'avoir que des rapports relativement lointains avec notre préoccupation centrale. On ne peut faire l'économie d'y réfléchir, mais elles ne sont pas spécifiquement éclairantes vis-à-vis de notre tentative

de redéfinition fondamentale de ce que l'on peut appeler aujourd'hui *laïcité* : non pas la seule mise en œuvre – qui reste évidemment cruciale ! – de la neutralité de l'État vis-à-vis de l'ensemble des cultes, mais aussi la reconnaissance du caractère fondateur des *cultures*, dans leur diversité et leur complémentarité, pour la constitution équilibrée de l'espace social dans lequel nous vivons. Avant que d'entraîner des devoirs, les *droits* auxquels nous songeons (pour l'essentiel : le respect et le soutien publiquement apportés aux dites cultures) doivent être exprimés et revendiqués en tant que tels, c'est à dire en tant que *droits collectifs* dont il est aujourd'hui vital de reconnaître la légitimité et la nécessité de les protéger. Et au lieu que d'en restreindre l'usage à de soi-disant *minorités*, il faut en prôner l'extension à *toutes* les composantes historiques et culturelles, en perpétuelle évolution, de ce pays. Faute de quoi, nous risquerions fort de nous paralyser nous-mêmes en nous enfermant dans une vision parcellaire du problème, qui serait de nature à n'intéresser véritablement qu'une... minorité de nos concitoyens, alors même que nous ne parviendrions à nos fins que si tous *peuvent* se sentir fondamentalement concernés, que si *aucun* n'est par *principe* exclu de ce mouvement ! ■

Séance préparée par Etienne Brunswic
et Elise Marienstras,
et présidée par François Lévy
propos retranscrits par Philippe Lazar
(Photos Ph. Lazar)

Quelques références bibliographiques commentées

Actes du colloque *Diversité culturelle ; Société industrielle ; Etat national*, Paris, L'Harmattan, 1984.

Balibar (Étienne) et Marienstras (Élise et Richard), « *Revendications identitaires et champ commun universel* », Contribution à la réunion du 7 février 1991 du Cercle Condorcet de Paris sur l'organisation et la dynamique des droits (*texte non publié*).

Sur la nécessité de reconnaître les minorités de façon effective au sein d'une culture majoritaire, celle-ci étant considérée comme *naturelle* simplement parce que dominant l'organisation de l'État. Ne pas accepter pour autant de réduire ces minorités à des particularismes. Vers une *Charte des droits de la personne* qui protège les individus dans leurs appartenances communautaires ou autres, comme au Canada.

Cercle Gaston-Crémieux, « *Éloge des libertés* », *Temps juif, lecture laïque*, Liana Levi, 1995.

La dichotomie entre sphère privée (espace socialement licite d'expression des appartenances culturelles) et sphère publique (espace non reconnu comme licite pour cette expression : comment pourrait-on faire, concrètement, pour y inscrire *aussi* ces droits ?).





Giordan (Henri), (dir.), *Les minorités en Europe. Droits linguistiques et droits de l'Homme*, Paris, Kimé, 1992.

Giordan (Henri), *Démocratie culturelle et droit à la différence*, rapport présenté par Henri Giordan, Maître de recherches au CNRS à M. Jack Lang, Ministre de la culture, 1982.

La réflexion d'Henri Giordan, qui porte a priori sur les langues minoritaires, a toujours été en phase avec celle du Cercle Gaston-Crémieux. Elle est toujours actuelle.

Groupe pour les droits des minorités, *Les minorités à l'âge de l'État-nation*, Paris, Fayard, 1985.

Habermas (Jürgen), *Après l'État-nation, une nouvelle constellation politique*, Fayard 2000.

Que vaut spécifiquement le droit à l'indépendance nationale ? est l'une des questions clés de Habermas, qui plaide par ailleurs contre l'idée que les communautés culturelles enfermeraient les individus dans des ghettos : les appartenances culturelles sont au contraire, selon lui, en perpétuelle restructuration, et donc ferment de continuel renouveau.

Will Kymlicka, *La citoyenneté multiculturelle : une théorie libérale du droit des minorités* ; trad. de l'anglais par Patrick Savidan.

Will Kymlicka, *Les théories de la justice : une introduction* ; trad. de l'anglais par Marc Saint-Upéry.

Auteur canadien, et, pour dire mieux, québécois, Will Kymlicka est l'un des grands penseurs actuels du multiculturalisme.

Lazar (Philippe), « Citoyenneté éclatée ou citoyenneté civilisée », *Passages et Adapes*, Forum du 8 novembre 2001.

Insiste sur la nécessité de bien distinguer *espace des individus* et *espace des représentations* collectives si l'on veut éviter les risques d'enfermement communautariste d'individus qui doivent rester libres de leurs appartenances mais qui n'ont pas pour autant à les nier ou à en restreindre l'expression à la seule sphère privée. Ces affirmations sont parfaitement compatibles avec l'esprit et la lettre du *pacte républicain*.

Leo (John), « Community and personal duty », *US News and World report*, 1991.

Le *communautarisme* (le mot est ici pris dans son acception anglo-américaine) ajoute une notion de *responsabilité* à l'expression des droits individuels.

Morineau (Michel), « Les nouveaux espaces identitaires », *La Lettre des Cercles*, mars-avril 1991.

L'Europe offre-t-elle un cadre approprié pour accueillir de *nouveaux espaces identitaires* ? Cela pourrait être plus facile qu'au sein d'un État-nation.

Morineau (Michel), « Diversité culturelle et intégration politique : un enjeu pour la laïcité », *Diasporiques* n°1, premier trimestre 1997. Ce texte (remarquable) étend la *laïcité* à la reconnaissance de la *pluralité culturelle* par l'État protecteur. Avec un regard particulier sur les migrants et surtout les musulmans. Il recommande conjointement une *assimilation citoyenne* (qui concerne les citoyens) et une *intégration culturelle* (qui concerne les communautés et leurs représentants associatifs), respectueuse de la diversité constitutive du pays.

Rawls (John), *Théorie de la Justice*, 1971 - Seuil, 1987 ; *Libéralisme politique*, 1993 - PUF, 1995 ; *Le droit des gens*, 1993, Coll. 10-18, 1996.

Les deux principes de *liberté* et de *différence* (attention : la « différence », selon Rawls, concerne non le « droit à la différence » mais bien le constat de l'existence des différences sociales en tant que fait majeur de société). Le principe substitutif d'*équité*, plus aisément respecté dans une société pluraliste.

Rousseau (Dominique), *Les trois générations de droits*, Publication du Cercle Condorcet de Paris, 1991.

Les droits *individuels* (ceux qui sont à la base des droits de l'homme et du citoyen, de nature subjective) ; les droits *collectifs* ou sociaux (créances au sein d'une société donnée : travail, logement, famille, etc.) ; les droits dits *d'entités*, essentiellement collectifs, s'exprimant à l'échelle planétaire (environnement, biosphère, patrimoine de l'humanité, paix, information, etc.).

Sériaux (Alain), *Le Droit naturel*, Que sais-je ? PUF, 1993.

Les droits de l'homme en tant que droits d'espèce. Leur filiation historique depuis le *xvi^e* siècle et plus encore le *xviii^e* (droits de l'individu, en tant qu'homme ou citoyen). Un droit prioritaire à la *liberté*. Rappel de la thèse de John Locke d'un *contrat* fondant la société civile, celle-ci concluant alors un *second contrat* avec le gouvernement, ainsi érigé en tant que protecteur des libertés issues du droit naturel. Le *Contrat social* de Rousseau. Les prémisses sont les mêmes mais là un *seul contrat*, qui instaure la souveraineté du peuple perçu comme volonté générale (notion holiste qui exclut la légitimité des corps intermédiaires).

Taylor (Charles), *Multiculturalisme : Différence et démocratie*, avec des commentaires des Amy Gutman, Aubier, 1994 ; Champs, Flammarion 1997.

Pour l'auteur, professeur à l'université Mc Gill, au Québec, la démocratie doit garantir le droit et le bien-être de tous ses citoyens. Doit-elle privilégier une culture, celle qui la fonde ou s'accommoder de toutes ? Charles Taylor propose une réflexion historique et une perspective philosophique sur les stratégies de reconnaissance du multiculturalisme.

Unesco *Déclaration sur la diversité culturelle de 2001*.

Cette déclaration pose la diversité culturelle en tant que partie prenante du patrimoine commun de l'humanité.

Walzer (Michael), *Theories of Justice*, 1995 ; *Spheres of Justice : a defense of pluralism and equity*, Basic Books, 1983, tr. fr. *Sphères de justice*, Le Seuil, 1997.

Walzer (Michael), « Individus et communautés » : les deux pluralismes », *Esprit*, Juin 1995, p. 101-113.

Walzer est un militant socialiste (il se dit social-démocrate) qui se fonde sur la théorie (un peu illusoire, certes) de la démocratie locale, plus ou moins latente et donc pensable aux États-Unis, ainsi que sur le véritable multiculturalisme existant, pour envisager l'avenir sous les couleurs d'une nation équitable et multiconnautaire où les citoyens, du fait de leur action locale et communautaire, exercent aussi une citoyenneté responsable au niveau général. Ces communautés peuvent jouer, dans l'espace *public*, le rôle de ces *corps intermédiaires* qu'a balayés en France la Révolution.



Maurice Rajsfus est un personnage fascinant. Auteur de trois douzaines d'ouvrages d'histoire immédiate, mais resté en dehors de la cohorte universitaire, il n'est pas reconnu par l'Establishment, qui le passe souvent sous silence. Et il est vrai que ce qu'il dit peut déranger... car il a des jugements nets et ne déguise pas sa pensée. Il a paru important à la rédaction de Diasporiques de lui donner, en toute liberté, la parole, pour que nos lecteurs puissent mieux connaître l'homme et son œuvre. Pour cette dernière, la bibliographie donnée en fin d'entretien comporte plusieurs références d'ouvrages épuisés, car Maurice Rajsfus, peu recensé, est beaucoup lu... Nous avons bien entendu scrupuleusement respecté ses paroles, dont il garde la responsabilité.

Maurice Rajsfus : une œuvre, l'engagement d'une vie

Entretien avec Dominique Sewane

Dominique Sewane : *Maurice Rajsfus, vous êtes l'auteur d'une œuvre impressionnante par sa qualité et sa rigueur intellectuelle : trente-sept titres, deux autres en préparation. On peut vous définir comme un essayiste et un historien, vos centres d'intérêt étant la France de Pétain, la police du gouvernement de Vichy, mais aussi la police dans ses actions répressives, notamment contre les Algériens pendant la guerre d'Algérie, et bien sûr le conflit israélo-palestinien. Chacun de ces ouvrages apparaît comme un livre de référence, révélant de passionnants documents d'archives. Il est regrettable que beaucoup d'entre eux soient épuisés – ce qui témoigne de leur succès. L'un de mes préférés est Opération Étoile Jaune suivi de Jeudi Noir, dans lequel, pour une fois, vous parlez de vous-même et de vos parents.*

Maurice Rajsfus : Je suis fils de Juifs polonais venus dans les années 1920 en France, « pays de la liberté ». Ils laissaient derrière eux les ghettos informels des petits villages où ils avaient été élevés. L'enseignement dans une yeshiva destinait mon père à être rabbin. Mais il appartenait à ces jeunes gens révoltés à la fois contre les sociétés juives fermées de Pologne et la dictature de Pilsudski, les uns épousant les idées du Bund, d'autres inscrits au parti social-démocrate de Russie, ou sionistes de gauche qui, depuis 1905, connaissaient un grand écho. Mon père se rapprocha de ces derniers. À 19 ans, en 1912, il part pour la Palestine, sous domination ottomane. En 1914, il est expulsé en tant que ressortissant russe. Mais ce bref séjour l'avait guéri du sionisme. Un fait évident ne lui a pas échappé : les parias qu'étaient les nouveaux arrivants Juifs avaient trouvé sur place plus parias qu'eux – les Arabes – qu'à l'occasion ils dominaient et exploitaient déjà autour de petites concentrations agricoles. Mon père appartenait à la génération de ces jeunes juifs qu'on aurait pu définir comme des bolchevistes-sionistes. Nombre d'entre eux ignoraient peut-être que, en Palestine, il y avait des Palestiniens. Il est vrai qu'on lui avait enseigné que la Palestine était une « terre sans peuple » pour un « peuple sans terre ».

D.S. : *Vous même, vous êtes engagé très jeune.*

M.R. : Dès 16 ans, à la Libération, je suis tout naturellement devenu militant : aux Jeunesses Communistes et au Parti Communiste... lequel m'a exclu deux ans plus tard, m'accusant d'être « un provocateur policier et un agent hitléro-trotskyiste ! » Dans mon engagement, je n'ai jamais affiché mes origines : je refusais de me présenter comme une victime. Ce type de démarche a toujours quelque chose de larmoyant. On a l'air de vouloir susciter la compassion de celui qui vous écoute. Quand on a la volonté de transformer la société et de mener ensemble un combat pour y parvenir, les origines doivent passer au second plan. Pourtant je suis porteur d'un lourd passé : mon origine n'est pas seulement juive polonaise, elle est aussi celle de persécutés. Elle ne regarde que moi et je ne vois aucune raison de la faire partager.

D.S. : *Dans votre beau livre, Le Jeudi Noir, vous décrivez en détail comment vos parents ont été arrêtés lors de la rafle du Vel d'Hiv en juillet 1942, pour être ensuite déportés à Auschwitz et comment vous-même et votre sœur avez pu en réchapper. J'ai particulièrement apprécié les rapports étroits d'estime et d'affection qui vous liaient à des parents désireux avant tout de faciliter l'intégration de leurs enfants.*

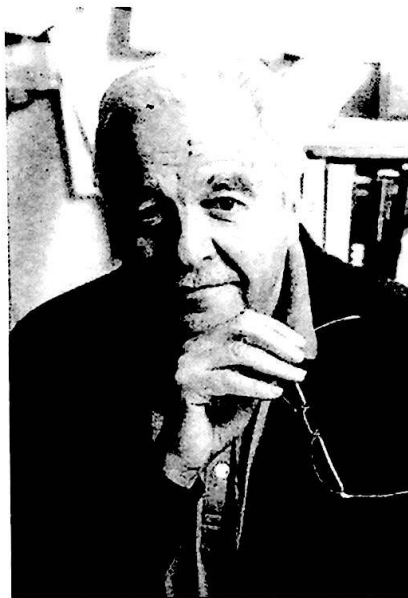


Photo Louis Fournier

M.R. : Lorsqu'ils sont arrivés à Paris, mes parents ne se sont pas installés dans les quartiers considérés comme juifs : le 19^e ou le 20^e arrondissement, ou Montreuil, qui, à leurs yeux, reconstituaient les ghettos informels de Pologne. Ils ne nous ont pas élevés religieusement : ma sœur et moi avons été de purs produits de l'école laïque, petits Français parmi d'autres... avec une origine différente. Certes, dès 1940, la guerre nous désignera comme des Français moins que les autres, mais au départ, nos parents ne voulaient pas accuser notre différence. Et j'ai conservé ce trait. « Si je recherche mes origines, disait Stefan Zweig, je me retrouve écrivain ». Pour moi comme pour ma



sœur, l'identité ne peut être que sociale : Juif de France parce que j'y suis né.

D.S. : *En quoi vous reconnaissez-vous comme Juif ?*

M.R. : Ce qui me reste de mon judaïsme, c'est le souvenir de mes parents, c'est la musique, les chants yiddish... et la cuisine, dont j'ai appris les recettes. J'ai le regret du yiddish, que je ne sais plus parler mais qui chante à mes oreilles. Il y a quelques années, quand de vieux Juifs d'Europe centrale se réunissaient encore aux Buttes-Chaumont, je m'approchais d'eux, uniquement pour les écouter parler. Mon regret du yiddish s'associe au rejet de l'hébreu, que je considère comme une langue fabriquée, laborieusement parlée, comme apprise à l'école.

D.S. : *En quoi vous sentez-vous concerné par le conflit israélo-palestinien ?*

M.R. : Je me sens concerné par le désastre qui se prépare. Une catastrophe majeure se prépare là-bas, et la responsabilité en incombe à Israël. Pendant 57 ans, les Israéliens ont transformé un peuple paisible, qui pratiquait un islam tranquille, en une population tellement désespérée que, n'ayant pas d'autre choix, elle se tourne vers les intégristes religieux. Si, il y a quelques années, il y avait encore une apparence démocratique en Israël, nous sommes en présence d'une démocratie formelle avec une population qui vote pour celui qui crie le plus fort. Alors que parmi les Palestiniens, se dessinait la volonté de constituer un État laïc et démocratique, cette volonté a volé en éclats.

D.S. : *Que signifie pour vous le terme pro-Palestinien ?*

M.R. : Rien du tout. Je suis aux côtés de mes amis Palestiniens, de même que j'étais auprès de mes amis Algériens en 1962, comme je le suis auprès de mes amis Africains qui luttent contre la dictature ; actuellement je suis avec les *Sans-Papiers* et les *Sans-Logis*. Je suis aux côtés de ceux qui se battent pour la conquête de leur liberté : le droit d'un peuple à disposer de lui-même. Pourtant, rejeter Sharon ne revient pas à le comparer à Hitler ! Quand, dans une manifestation, j'entends des extrémistes « pro-Palestiniens » se livrer à un tel amalgame, je suis indigné. Ils n'ont rien compris à ce qu'était le nazisme. Chaque idéologie doit être prise pour ce qu'elle est.

D.S. : *Parlons de l'idéologie sioniste, qui est celle, originellement, de l'État d'Israël. Le parti travailliste, sioniste de gauche, serait favorable à la création d'un État Palestinien aux côtés d'un État d'Israël qui le reconnaîtrait*

M.R. : De même que je suis anticolonialiste, je suis antisioniste, et non pas « non sioniste » : nuance ! Pour moi, il n'y a pas à chercher un bon ou un mauvais État d'Israël, dans la mesure où il n'y a pas de différence entre un sionisme de gauche et un sionisme de droite. De l'un et de l'autre côté, il y a la volonté très claire de transférer – d'expulser –

les Palestiniens. N'oublions pas qu'après la conquête de la Cisjordanie en 1967, c'est sous un gouvernement travailliste, et non de droite, qu'ont été implantées les premières colonies juives. Je ne peux oublier que, sous prétexte que c'est l'Union Soviétique qui a demandé la création d'un État juif en 1947, certains de mes anciens amis communistes juifs sont brusquement devenus des adorateurs de la Terre promise en entendant la voix de Gromyko s'exprimer sur le projet à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies. À la création de l'État d'Israël en mai 1948, j'ai été sollicité, comme beaucoup de mes amis, pour aller me battre car, dès le début, c'était la guerre et la conquête de territoires par les Israéliens. J'ai refusé. Des centaines de milliers de Palestiniens ont été expulsés des terres conquises en 1948-49. Je considère que le mal est dans l'existence de l'État d'Israël, qui est un non-sens. Sa création a complètement perturbé le Moyen Orient. Il a bloqué les avancées sociales dans un certain nombre de pays : Égypte, Liban, Syrie..., car ce qui est devenu prioritaire pour eux a été de combattre l'État israélien. Je ne suis pas de ceux qui clament : « Les Israéliens à la mer ! » Non. Mais il faut qu'à présent, les Israéliens apprennent à vivre avec les Arabes, et non contre eux. C'est la clé du problème.

D.S. : *La création d'un État Palestinien vous semble donc du domaine de l'utopie ?*

M.R. : Ce qui reste aujourd'hui d'un éventuel État palestinien est un État croupion, entouré de routes stratégiques réservées à l'armée et de routes réservées aux colonies juives. Une sorte de toile d'araignée avec, de place en place, de petites îlots de peuplement palestinien. La paix reviendra le jour où Juifs et Palestiniens vivront ensemble dans un pays qui ne portera plus le nom d'Israël.

D.S. : *Comment comprendre que des Juifs dont les parents, au cours de leur histoire récente et lointaine, ont connu les humiliations et persécutions que l'on sait, fassent subir le même sort à une autre population ?*

M.R. : Cela prouve au moins que l'expérience de la souffrance ne se transmet pas !

D.S. : *Que pensez-vous de la renaissance de l'antisémitisme ?*

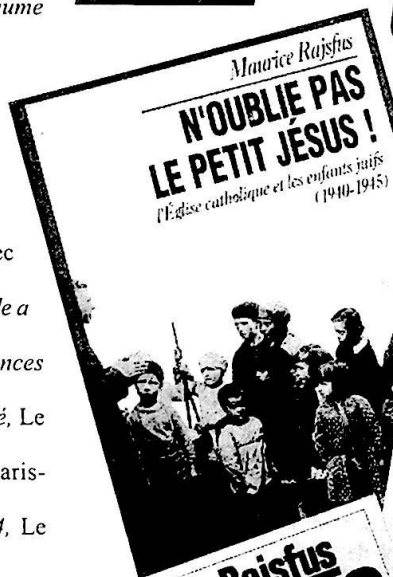
M.R. : Rescapé du génocide, je fais partie de ceux qui restent très attentifs aux manifestations de l'antisémitisme ou de racisme en général. Il m'est donc insupportable d'assister aux actuelles gesticulations, faisant croire à un retour en force de la haine des Juifs. Ce qui ne peut que provoquer la haine et amplifier une peur qui n'est pas de saison. Il n'y a pas plus d'antisémitisme en France qu'il y a vingt ou trente ans. N'en déplaise à ce ministre israélien qui désignait la France comme le pays le plus antisémite du monde ; n'en déplaise à l'ineffable Alain Finkielkraut qui évoquait récemment *La Nuit de Cristal* du 8 novembre 1938 dans l'Allemagne nazie... ■

Ouvrages de Maurice Rajsfus

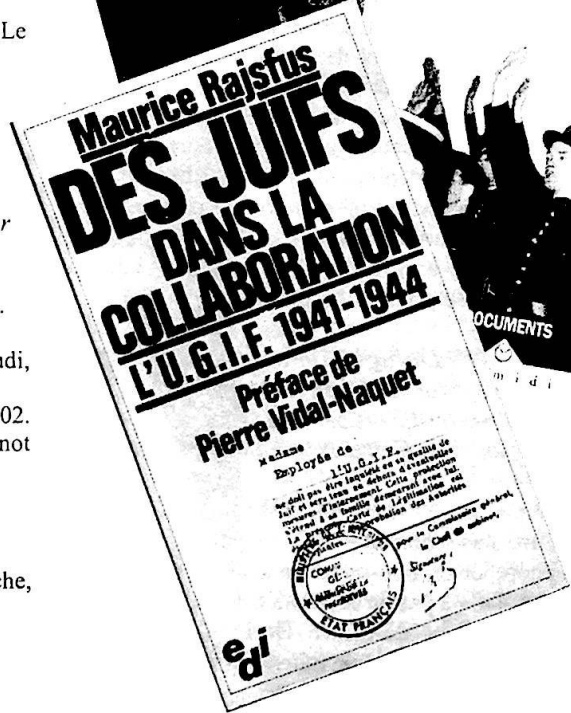
- Des Juifs dans la collaboration, l'Ugif, 1941-1944*, EDI, 1980 (épuisé).
- Sois juif et tais-toi ! Les Français israélites face au nazisme, 1930-1940*, EDI, 1981.
- Quand j'étais juif*, Mégrêlis, 1982 (épuisé).
- L'An prochain, la révolution. Les communistes juifs immigrés dans la tourmente stalinienne, 1930-1945*, Mazarine, 1985 (épuisé).
- Retour d'Israël*, L'Harmattan, 1987.
- Jeudi noir, 16 juillet 1942*, L'Harmattan, 1988 ; Manya, 1992 (épuisé).
- Israël/Palestine : l'ennemi intérieur*, EDI/La Brèche, 1988.
- Mon père, l'étranger. Un immigré juif polonais à Paris dans les années 1920*, L'Harmattan, 1989.
- Identité à la carte, le judaïsme français en question*, Arcantère, 1989.
- Palestine : chronique des événements courants, 1988-1989*, L'Harmattan, 1990.
- Une terre promise ? Des Juifs dans la collaboration, tome 2*, L'Harmattan, 1990.
- Retour de Jordanie. Les réfugiés palestiniens dans le royaume hachémite*, La Brèche, 1990.
- Drancy, un camp de concentration très ordinaire, 1941-1944*, Manya, 1991 ; Le Cherche-Midi, 1996.
- Une enfance laïque et républicaine*, Manya, 1992.
- Le Travail à perpétuité. De la galère au journalisme*, Manya, 1992.
- N'oublie pas le petit Jésus ! L'église catholique et les enfants juifs, 1940-1944*, Manya, 1994.
- L'humour des Français sous l'Occupation*, en collaboration avec Ingrid Naour, Le Cherche-Midi, 1995.
- La Police de Vichy, les forces de l'ordre françaises au service de a Gestapo, 1940-1944*, Le Cherche-Midi, 1995.
- La Police hors la loi. Des milliers de bavures sans ordonnances depuis 1968*, Le Cherche-Midi, 1996.
- Les Français et la débâcle, juin-septembre 1940. Un si bel été*, Le Cherche-Midi, 1997.
- En gros et en détail. Le Pen au quotidien, 1987-1997*, Paris-Méditerranée, 1998.
- Mai 68. Sous les pavés, la répression, mai 1968-mars 1974*, Le Cherche-Midi, 1998.
- Dix ans en 1938*, Verticales, 1998.
- Aphorismes subversifs et réflexions sulfureuses*, Paris-Méditerranée, 1999.
- La Censure militaire et policière 1914-1918*, Le Cherche-Midi, 1999.
- Souscription pour l'édification d'un monument au policier inconnu*, L'Esprit frappeur, 2000.
- Police et droits de l'homme*, L'Esprit frappeur, 2000.
- De la victoire à la débâcle, 1919-1940*, Le Cherche-Midi, 2000.
- Journal discordant, fin de millénaire*, Dagorno, 2001.
- Les Silences de la police*, en collaboration avec Jean-Luc Einaudi, L'Esprit frappeur, 2001.
- La Rafle du Vel d'Hiv, 16 juillet 1942, « Que sais-je ? »*, P.U.F., 2002.
- Paris 1942. Chronique d'un survivant*, Noesis - Agnès Vienot Editions, 2002.
- Opération Étoile jaune*, Le Cherche-Midi, 2002.
- Ordre public, désordre privé*, L'Esprit frappeur, 2002.
- La Police et la peine de mort*, L'Esprit frappeur, 2002.
- 1953, un 14 juillet sanglant*, en collaboration avec Hervé Delouche, Agnès Vienot Editions, 2003.



Maurice Rajsfus
JEUDI NOIR



15 APRÈS
Rafle du 16 juillet 1942



Les Livres

La Roumanie et la Shoah. Destruction et survie des Juifs et des Tsiganes sous le régime Antonescu 1940-1944. Radu Ioanid, Avant-propos de S. Klarsfeld, Préface par P. Shapiro. Version française revue par N. Weill (livre publié en roumain, anglais, prévu en allemand). Ed. de la Maison des Sciences de l'homme, 2002. 29 euros.

Ce livre, très attendu, est désormais l'ouvrage de référence sur la fort complexe question juive en Roumanie pendant la Seconde Guerre mondiale. Il existait déjà, il est vrai, quelques sources, et notamment le livre de Matatias Carp, *Carte noire*, ainsi que des documents réunis par Jean Ancel, sans compter ceux sur lesquels Radu Ioanid s'appuie pour certaines précisions : les rapports des administrations roumaines telles que l'armée ou la gendarmerie.

Le symbole de la Shoah, c'est Auschwitz et les camps d'extermination allemands, implantés en général en Pologne. Mais on ignore encore trop des initiatives génocidaires des gouvernements dans d'autres pays, satellites de l'Allemagne hitlérienne, et en particulier l'entreprise de destruction lancée par la Roumanie, ses massacres et ses camps en Transnistrie. Elle fait suite à une vieille tradition de ce pays : dès 1866, une constitution proscrit l'intégration des Juifs, qui ont un statut d'apatrides ; la Roumanie n'applique pas l'article 44 du traité de Berlin, qui reconnaissait son existence mais en lui imposant de pratiquer l'égalité civique entre les diverses composantes de sa population. En 1918, la Roumanie s'agrandit, s'enrichit de provinces auparavant russes : Bessarabie et Bucovine, peuplées de 50% de Juifs, (ces provinces sous les tsars faisaient partie de la zone de résidence où le séjour des Juifs était autorisé). À partir de 1867, une législation préfasciste interdit aux Juifs de multiples professions et leur inflige des corvées, de 18 à 50 ans. Cependant, jusqu'en 1938, c'est une relativement bonne période pour les Juifs roumains. Toutefois, les nuages s'amoncellent : des partis fascistes se forment : la « Ligue de défense nationale-chrétienne » et la « Légion de l'archange Michel », plus tard nommée « Garde de fer ». Des membres de cette Légion entrent dans le gouvernement en 1938, gouvernement qui promulgue en 1940 un statut des Juifs, distinguant le « sang roumain » des autres. Ce statut, comme en Allemagne, définit les Juifs par la religion des ascendants. On « roumanise » les entreprises, licencie les fonctionnaires et salariés juifs, impose en 1941 le port de l'étoile jaune, puis noire. Quand la « Légion » se révolte contre le renvoi de ses ministres, l'armée l'écrase, mais sans l'empêcher de massacrer les Juifs à Bucarest. Au début des hostilités contre l'U.R.S.S., c'est le gouvernement du « conducator » Antonescu qui encadre des tueries en entassant les Juifs dans des trains fermés pendant des jours, en organisant le pogrom de Jassy. Quand les Roumains, le 22 juin 1941, aux côtés

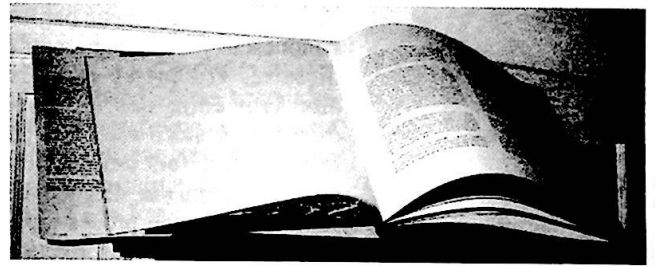


Photo J. Burko

des Allemands entrent en Bessarabie et en Bucovine, provinces reprises à l'U.R.S.S. et sous prétexte que les Juifs auraient collaboré avec les soviétiques, les Roumains, militaires et civils, aidés des Allemands, pillent et tuent partout. Le récit suit les massacres ville par ville, avec les noms des victimes – il y avait des listes – mais cette bureaucratie n'empêche pas les atrocités : on viole, on torture, on enterre les nourrissons vivants... mais on ne prévoit pas toujours de fosses pour enterrer, et les Allemands trouvent que cela manque de méthode. Les survivants sont enfermés dans des ghettos et des camps de transit avant leur déportation en Transnistrie, partie de l'Ukraine entre le Dniestr et le Bug concédée par les Allemands aux Roumains, avec la ville d'Odessa. Le départ commence en septembre 1941, souvent à pied : on fusille les traînants et les paysans prennent leurs vêtements et, bien entendu, on pille et vend les biens juifs « abandonnés » ; ceux qui survivent au trajet arrivent dans des maisons en ruine ou des étables et porcheries, ne sont pas nourris. De 123 000 déportés, il reste fin 1943 50 000 survivants : les autres sont morts de faim, de froid, du typhus. Les camps ne suffisent pas : en Transnistrie, Roumains et Allemands tuent les Juifs locaux. Le massacre d'Odessa est tristement célèbre : 25 000 personnes mitraillées ou brûlées vives. D'autres Juifs sont livrés aux Allemands par delà le Bug.

Les déportations durent jusqu'en mars 1944, quand l'armée rouge atteint le Dniestr, frontière de la Bessarabie.

Il ne faut pas oublier aussi les Tsiganes, qui étaient environ 300 000 en Roumanie : on en a déporté aussi 25 000 en Transnistrie ; quelque 10 000 survivront.

Les Juifs « proprement roumains » ont mieux survécu, ceux de Moldavie, de Valachie, du Banat, c'est-à-dire dans le Vieux Royaume d'avant l'annexion des provinces autrefois russes. Les plans allemands d'extermination les incluent mais en octobre 1941 les relations germano-roumaines se tendent : Antonescu veut régler lui-même ce problème « interne », son orgueil ne veut pas obéir aux Allemands. Un projet de déportation en Pologne de septembre 1942 est annulé au dernier moment : est-ce l'effet des interventions américaine et suisse, ou celui de la défaite allemande devant Stalingrad ? C'est ce tournant de la guerre qui expliquerait quelques libérations de Transnistrie en 1942 et un retour de tous les survivants à l'automne 1943. De même dans l'attitude quant au sort des Juifs roumains à l'étranger il y a deux phases, et l'attitude se modifie lorsqu'on commence à s'attendre à une défaite allemande et au risque de devoir rendre des comptes.



Radu Ioanid

Extrait de la Maison des sciences de l'homme (Paris)

Tout cela avait été mené par Ion Antonescu, personnage contradictoire, violent et agressif, alternant entre des attitudes extrêmes, à qui il est arrivé de faire quelquefois des concessions à Fildermann, délégué des Juifs. Lors de son procès après la guerre, Antonescu prétendit n'avoir jamais ordonné de massacres, attribués à des « excès individuels »...

En 1930, il y avait 756 000 Juifs en Roumanie, sans compter ceux des territoires pris aux voisins, après la guerre il en restait 375 000. Antonescu fut condamné à mort, mais des voix s'élèvent à présent pour le

réhabiliter, les menées révisionnistes prospèrent, et le directeur des Archives roumaines prétend que la Roumanie a été un havre de paix pour les Juifs. ■

D. Rousset

Sur les traces du crime, Léon Poliakov. Préface de Christian Delacampagne. Introduction de Paul Zawadzki. Paris, Berg International 2003, 231p.

Le Cercle Gaston-Crémieux s'honore de compter Léon Poliakov parmi ses membres fondateurs. Disparu depuis six ans, Léon Poliakov est loin d'être oublié. Il fut un ami chaleureux, simple et fidèle. Il fut un historien inlassable dans la tâche qu'il s'était fixée, faisant découvrir au monde universitaire français, d'abord réticent, le concept et la genèse de l'antisémitisme, qu'il aborda dans le temps long, explorant au fil de ses travaux la « causalité diabolique » de la haine anti-juive, la part de la théologie et celle du racisme dans l'acharnement millénaire contre les Juifs. Les articles qui ont été rassemblés pour le présent ouvrage posthume ont un caractère souvent conjoncturel. Ils ont été l'accompagnement, parfois l'amorce, d'ouvrages plus approfondis écrits par Léon Poliakov ou d'autres auteurs qu'il a inspirés, mais dont on ne peut dire qu'ils furent ses disciples. Curieusement en effet, Poliakov est non seulement inimitable et irremplaçable comme tout être doué de singularité, mais encore, on ne peut dire qu'il a fondé une école, que ce soit en histoire, en sociologie, en philosophie morale, en psychanalyse, toutes disciplines qu'il a utilisées en les croisant : il avait une approche, une méthode bien à lui, irréductibles à des recettes ou des techniques ou des catégories. Si les questions qu'il aborda avec constance et passion furent souvent assez novatrices pour être reprises et élargies par la suite, c'est avec retard qu'il fut reconnu. Même alors, tout en jouissant du respect et de l'amitié de beaucoup de ses pairs, il est resté quelque peu en marge. La courte préface à cet ensemble de quatorze articles et chapitres d'ouvrages collectifs qui cheminent « sur les traces du crime » montre la continuité et la cohérence de l'œuvre

de l'historien de l'antisémitisme, ainsi qu'une évolution féconde, du *Bréviaire de la Haine* (1951) aux quatre volumes de l'*Histoire de l'antisémitisme* (publiés entre 1955 et 1977) et à sa réflexion sur le rapprochement entre antisémitisme et antisionisme ainsi que sur la « désinformation » concernant Israël et le sionisme. L'introduction de Paul Zawadzki met en valeur l'importance de l'œuvre de Poliakov avec une accentuation sur le questionnement le plus contemporain et notamment la question du sionisme.

Dans le premier des articles du recueil, Poliakov raconte comment il découvrit les archives nazies lors du procès de Nuremberg. Ceci est l'occasion pour nous de réparer un oubli constant dans la bibliographie de Poliakov, qui ne cite jamais l'historien juif allemand Josef Wulf avec lequel pourtant il étudia et édita ensuite en allemand plusieurs volumes de documentation sur le Troisième Reich¹. Les circonstances dans lesquelles il lut ces archives lui firent faire une double expérience ; il prit alors conscience de l'iniquité qui excluait le génocide des Juifs de la pensée juridique et morale des juges et des procureurs de Nuremberg, en même temps qu'il faisait une expérience unique en son temps, mais prémonitoire : « les procès qu[e les procureurs] font sont de l'histoire, l'histoire que nous écrivons sera un réquisitoire », écrit-il alors bien avant les procès Barbie, Touvier et surtout le procès Papon où cette confusion des rôles sera vigoureusement critiquée. Il resta un fervent lecteur et découvreur d'archives – rappelons son rôle fondateur au Centre de Documentation Juive Contemporaine –, grâce auxquelles, ainsi qu'à son intuition, la plupart de ses ouvrages sont des travaux séminaux, encore consultés et réédités en poche.

De l'un à l'autre de ces articles relativement courts, et dont l'érudition sous-jacente est évoquée avec légèreté de sorte que, pas plus que la réflexion philosophique, elle ne rend la lecture pesante, résonne à la mémoire une voix qui fut douce, élégante, affable, cultivée. Étrangement revient, à lire ces sortes de condensés du travail monumental de Léon Poliakov, le souvenir des « r » roucoulés à la russe et ce don qu'il avait d'une conversation toujours amène, souvent grave, parfois polémique mais toujours mesurée, au point qu'on lui reprochait parfois de n'être pas assez franchement partisan.

De fait, comme le montre l'explication embarrassée de Paul Zawadzki, il n'a pas été dépourvu de parti-pris lorsqu'il s'agissait de questions délicates comme celles de la politique israélienne. En historien de l'antisémitisme, il ne pouvait pas ne pas défendre l'existence de l'État d'Israël, mais fallait-il aller jusqu'à banaliser l'invasion du Liban en 1982 et détourner la faute, en quelque sorte,

¹ Josef Wulf, dont il appert qu'il fut le grand-père de l'historienne des États-Unis, Naomi Wulf, interviewée dans le n° 24 de *Diasporiques*, publia à Berlin une vingtaine de recueils d'archives et d'études sur le Troisième Reich, dont *Le Troisième Reich et les Juifs*, avec Léon Poliakov (1956) ainsi que, toujours avec Poliakov, *Le Troisième Reich et ses penseurs* (1956) et *Le Troisième Reich et ses serviteurs* (1959).



Léon Poliakov en 1981

Photo J.-F. Lévy



sur l'excès et la mauvaise foi de la presse française ? La compassion pour le sort des Palestiniens qu'il exprime dans *La Désinformation* ne s'est jamais accompagnée d'une réflexion politique du même ordre que celle que feront parallèlement les « nouveaux historiens » israéliens.

Par ailleurs, c'est en érudit qu'il prend parti, et avec vigueur, dans les polémiques telles que l'*Historikerstreit*, persuadé qu'il est de l'absurdité de la thèse « fonctionnaliste » de P. Burrin, A. Mayer et E. Nolte sur le moment tardif, lié aux aléas de la guerre, auquel fut adoptée « la Solution finale », et que cette sorte de coupure dans l'histoire de l'humanité que fut la décision d'exterminer les Juifs est d'ordre « intentionnaliste », profondément et dès ses débuts ancrée dans la folie nazie.

On ne saurait résumer ici le contenu de tous ces articles, dont la diversité ne rend compte que de très loin de l'ampleur des questions qu'a posées Poliakov à l'histoire, à la morale devrait-on dire. Citons notamment « L'éthique juive et le génocide. Le problème des 'bouches inutiles' ». Poliakov y débat du bien-fondé de la condamnation (surtout depuis le procès d'Eichmann) du rôle qu'ont joué les Conseils juifs en territoires annexés ; il n'a guère besoin d'insister sur le dilemme absolu où se sont trouvés ceux qui ont essayé de sauver des vies en laissant sacrifier ce que le bourreau appelait « des bouches inutiles ». Certains se sont suicidés ; comment condamner tous les autres ? En revanche, Poliakov montre quel fut le cynisme des puissances alliées qui refusèrent d'aider les Juifs, alors que des Juifs eux-mêmes acceptaient de jouer le jeu des Allemands en achetant le départ des Juifs hongrois contre la livraison de camions afin de ne pas renforcer l'ennemi. Depuis Poliakov d'autres auteurs ont aussi dénoncé l'indifférence du monde libre face au sort des Juifs. Et pourtant, certains fauteurs du fameux amalgame – sionisme = nazisme – continuent d'accabler les Judenrathen au bénéfice, en quelque sorte, d'un allègement de la responsabilité des exécutants du génocide². Il est d'autres domaines où Poliakov est plus serein et d'un jugement solide, fondé sur une étude toujours érudite des sources. Certains de ses articles, totalement pionniers dans le domaine abordé, ont pour nous une certaine fraîcheur, sans toutefois être dépassés tant l'argumentation y est solidement menée. Ainsi, bien qu'il n'ait pas eu accès à toutes les archives vaticanes – qui restent en partie fermées aujourd'hui – ses conclusions sur le rôle de Pie XII face au nazisme sont toujours valables malgré les nombreux ouvrages qui ont paru ensuite. Plus datés sont les articles sur « La psychologie des exterminateurs », ou sa réflexion sur la responsabilité collective, thèse qu'il soutient en partie sur l'argument, appuyé cette fois sur quelques exemples seulement, de la connaissance qu'avait la population allemande des camps et de ce qui s'y déroulait. Depuis quelques années, avec, notamment, l'ouverture des archives soviétiques et celles de l'ex-RDA, avec les nombreux ouvrages et documentaires parus sur le génocide, dont en premier les films *Shoah* et *Sobibor* de Claude Lanzman, le regard sur l'antisémitisme moderne a certes évolué, sans

démoder pour cela les analyses de Poliakov.

Depuis ses premiers écrits cependant, d'autres génocides se sont produits, d'autres débats ont été soulevés sur le caractère unique du génocide contre les Juifs, débat auquel Poliakov n'a pas directement participé. Mais déjà, à son heure, Poliakov avait dénoncé le négationnisme, et il pourrait lui-même bénéficier de l'hommage qu'il rend, avec Colette Guillemin, dans l'avant-dernier article du recueil, à l'étonnante modernité de Max Weber qui, le premier, avait su montrer avec une élégance ironique l'inanité des thèses de ce qui deviendra bien plus tard, dans les années 1960-70 la socio-biologie, ainsi que l'éthologie. Il vaut la peine de reprendre quelques mots de la citation que font Poliakov et Guillemin du Commentaire de Max Weber sur Ploetz : « Le Dr Ploetz a qualifié la « société » d'être vivant en insistant fortement sur sa parenté avec un tissu cellulaire, et ainsi de suite. Il se peut qu'il en sorte quelque chose de très fécond pour le Dr Ploetz – c'est naturellement lui qui le sait le mieux – mais pour la réflexion sociologique, rien d'utile ne peut sortir de l'assemblage de plusieurs concepts précis en un concept vague (souligné par les auteurs) ». À l'humour mordant de Max Weber, on peut comparer celui, plus privé, mais autant juif que raffiné, de Poliakov.

L'ouvrage se conclut par des réflexions sur les sciences sociales. Poliakov revient à la théorie du complot, une question, affirme-t-il, centrale dans l'histoire des hommes comme dans une certaine Histoire qu'ils prétendent parfois écrire.

On ne saurait assez recommander la lecture de *Sur les traces du crime*, par lequel ces articles, malgré ou avec leurs minces défauts, permettent aux étincelles de la pensée de l'historien et de l'honnête homme que fut Léon Poliakov de s'éterniser parmi nous. ■

E. Marienstras

Arthur Meyer, directeur du Gaulois. Un patron de presse juif, royaliste et antidreyfusard, Odette Carasso, Ed. Imago 2003, 254 p., 20 euros.

D'ordinaire, on fait la biographie de riches Juifs quand ils se sont conduits en philanthropes, comme Rothschild, Camondo ou Hirsch. A. Meyer n'est pas un philanthrope, mais un patron de presse, et le sous-titre de ce livre choque, car il en fait un juif antidreyfusard. Quelle est la clé de ce paradoxe ?

A. Meyer vient d'une famille modeste de juifs alsaciens. Drumont se moquera de son grand-père fripier. Mais son



² Ainsi le film de Rony Brauman et Eyal Sivan, *Le spécialiste*, qui retient surtout du procès d'Eichman les passages concernant le rôle infamant des Conseils juifs.

ODETTE CARASSO

Arthur Meyer Directeur du *Gaulois*

*Un patron de presse
juif, royaliste et antidreyfusard*



Préface de Pierre Albert

MACO

père l'envoie au collège et au lycée, il fait des études de droit et, une fois jeune homme, fréquente les « boulevards » à Paris, centre des affaires, de la presse et des théâtres. Il entre comme journaliste dans des quotidiens : *Le Petit Journal*, *la Nouvelle Revue de Paris*, et avant *Le Gaulois* et *Le Soir*. Il y tient la rubrique des mondanités ; du point de vue politique il est bonapartiste, avant de se faire monarchiste. En fait, il est conservateur, par goût de l'ordre. Ayant amassé de l'argent grâce à son habileté en Bourse, il réussit à réaliser un rêve en acquérant *Le Gaulois*. Il le dirige dorénavant, lui consacrant ses journées et son

énergie. Il participe au complot boulangiste en pariant sur la restauration de la monarchie et lance une pétition pour sortir de prison le duc d'Orléans, rentré en France malgré la loi d'exil. En 1901, il se convertit au catholicisme, sans doute pour parfaire son identification au milieu aristocratique et grand-bourgeois qu'il fréquente. De plus en plus éloigné de son judaïsme originel, il se bat en duel avec Drumont, qui l'avait attaqué dans sa « France juive ». Que va-t-il se passer lors de l'affaire Dreyfus ? Après la défaite de 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine, l'esprit de revanche est fort et l'armée est proclamée « rempart de la nation », alors que Dreyfus est un « rouage d'un grand complot juif » ; la France se divise en deux camps. *L'Intransigeant* et *Le Figaro* prennent parti contre Dreyfus. Que va faire *Le Gaulois*, avec son lectorat conservateur ? Il ne trempera certes pas dans la campagne antisémite et en 1895 A. Meyer critique le gouvernement qui laisse crier « À bas les Juifs ! » et s'étonne que le ministre de la guerre déroge au droit, avant le conseil de guerre qui doit juger Dreyfus. En même temps, il glorifie l'armée. Alors que *Le Figaro* se rallie au combat des dreyfusards et imprime les premiers articles de Zola, alors qu'en 1898 *L'Aurore* imprime son « J'accuse », *Le Gaulois*, lui, écrit contre Zola. C'est que A. Meyer, antidreyfusard modéré, n'aime pas les troubles dans le pays. Insulté par l'Action française, il porte plainte et, quand le duc d'Orléans écrit contre les Juifs, il lui rappelle son intervention pour le faire libérer de prison. C'est une période dure à vivre pour A. Meyer, des lecteurs le soutiennent, d'autres se désabonnent ; pour les Juifs il est un renégat, pour les antisémites il reste un Juif malgré sa conversion.

Révélatrice de sa position inconfortable est l'histoire de son mariage : après de nombreuses liaisons, il épouse à 60 ans une jeune fille de la grande aristocratie, Marguerite de Turenne ; le père de celle-ci y consent parce que, joueur, il a besoin d'argent, la mère traite son gendre comme un majordome et sème la zizanie dans le ménage. Finalement,

après avoir eu deux filles, le couple va divorcer. Les dernières années seront solitaires malgré une amitié avec Sarah Bernhardt ; A. Meyer s'occupe de bibliophilie ; il est aussi peu à peu attiré vers la République à partir du « *Ralliement* » conseillé par le pape. Il a des problèmes financiers au *Gaulois* et finit par le vendre en fait à René Coty, tout en continuant à le diriger. Il meurt en 1924 à 80 ans.

Ce livre a été écrit avec soin par sa petite-fille : il montre un homme mû par l'ambition, qui a voulu s'intégrer dans la haute société et qui a pu écrire : « Je suis aujourd'hui ce que je voulais être ». Bien entendu, on lui reprochera toujours d'avoir été à la fois juif et antidreyfusard. La clé de cette contradiction est dans le deuxième adjectif du sous-titre du livre : « royaliste ». ■

D. Rousset

Écriture de l'histoire et identité juive : l'Europe ashkenaze XIX^e-XX^e siècles, sous la direction de Delphine Bechtel, Evelyn Patlagean, Jean-Charles Szurek, Paul Zawadzki (De la Rhénanie à la Baltique, sur l'écriture de son histoire par le monde ashkenaze lui-même). Les Belles-Lettres 2003, 312 pages, 25 euros.

Voici un livre collectif, issu d'un colloque étudiant la façon dont les Juifs ashkenazes ont tenté d'écrire leur histoire. Quand et pourquoi le font-ils ? Parce que les Juifs, après les épreuves qu'ils subissent et en particulier après la Shoah, se demandent, Qui sommes-nous ? : « la fonction principale des images du passé est de contribuer à construire des individus enracinés dans une communauté de mémoire ». Certes, pendant des siècles il y a eu peu d'historiens chez les Juifs, malgré la place de la mémoire. Parce que pour l'orthodoxie c'est futile, c'est un point de vue séculier, alors qu'on est hanté par les temps primordiaux et l'attente d'un futur messianique. Il faut l'ouverture à la pensée moderne au XIX^e siècle : un point de vue émancipateur, lié à la naissance de la « science du judaïsme » et la revendication d'une autonomie nationale ; aussi est-ce Doubnov, qui le premier fait « l'histoire d'une nation historico-culturelle ». Cette recherche du temps détruit est fortifiée après la Shoah : pour les survivants, surtout ceux des générations suivantes, il n'y a plus guère de témoignages du passé, il faut le reconstituer : le Juif actuel est sans substance.

En France, surgissent alors plutôt des livres comme ceux de Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme*, qui ne portent pas spécialement sur l'histoire des Juifs français.

Sur la Pologne, le livre comporte deux gros articles, ce qui s'explique par l'importance des Juifs polonais, même s'ils en restent peu après la Shoah ; ils fondent rapidement, après la défaite de Hitler, un Institut Historique Juif à Varsovie qui rassemble les témoignages des survivants et les archives retrouvées dans les ghettos. Mais l'écriture de l'histoire rencontre l'obstacle d'une question masquée pendant les années 50 : les relations judéo-polonaises pendant la guerre, sur lesquelles il n'est pas bon de dire qu'elles furent mauvaises, et l'obstacle du « point de vue de classe »



qu'impose le régime : dans l'insurrection du ghetto de Varsovie, il faut souligner le rôle des communistes, pas celui des sionistes. Et puis, l'antisémitisme existe toujours dans la Pologne d'après-guerre, beaucoup de Juifs émigrent et les autres doivent « s'autopoloniser », être des « marranes » dans le parti communiste. Mais à partir des années 70 et dans une génération plus jeune, un mouvement pour plus de démocratie permet la fondation d'écoles juives, d'une nouvelle presse : une volonté d'autonomie se manifeste, et dans la conscience historique aussi ; cependant, quand on écrit des « histoires personnelles » rassemblées en vue d'un concours, on se plie à des normes : en fonction des habitudes scolaires polonaises, on écrit le passé au présent, même rapporté par sa famille, les événements historiques comme s'ils étaient privés, et les relations familiales comme elles devraient être plutôt que dans leur réalité.

En Russie, on n'a que des souvenirs de socialistes juifs : soit d'un milieu assimilé mais conscient de l'oppression et refusant la conversion, soit de « dissimilés » qui se pensent non plus comme Juifs russes, mais comme Juifs en général. La conscience historique en Hongrie se heurte à un débat hongrois des années 80 : qui est responsable de la déportation en masse ? elle s'est faite après l'occupation par les Allemands, qui soupçonnaient la Hongrie d'intriguer avec les Alliés, même si le dictateur Horthy avait auparavant promulgué des lois antisémites : cela œuvre pour une réconciliation entre Juifs et Hongrois.

En Allemagne, la conscience historique des Juifs pose des problèmes depuis longtemps : dès la Première Guerre mondiale, le recensement des Juifs dans l'armée en 1916 signifie la fin des rêves d'intégration réussie. Les intellectuels mettent en lumière le rôle des Juifs comme médiateurs entre les peuples et leur apport à la civilisation ; et là aussi, ils se heurtent à un débat interne allemand, sur l'origine du capitalisme, qui naît avec l'*Histoire du peuple juif* de H. Graetz, faisant des usuriers juifs du Moyen Âge les capitalistes par excellence. Question renouvelée par Max Weber et Sombart : le protestantisme aurait repris l'éthique juive, pour forger un capitalisme moderne et rationnel. Mais pour Schipper, l'accumulation et le profit sont la défense des

Juifs contre l'interdiction de pratiquer l'économie rurale : c'est un rôle obligé que d'être un professionnel de la banque, malgré soi. L'influence allemande s'exerce par ailleurs sur la méthode d'étude du judaïsme, empruntée à la philologie de l'Antiquité classique, appliquant les pratiques de l'étude d'Homère en cherchant dans le Talmud des variantes du texte biblique. Le livre se clôt par les études sur le patrimoine commun aux ashkénazes : le yiddish. Certes, il y a eu une *Grammaire yiddish* dès 1514, mais avec un regard extérieur,

comparant la langue au moyen-haut allemand et méconnaissant ses éléments hébraïques et slaves. Or apparaissent des chercheurs nés entre 1870 et 1880, usant d'une démarche historique dans l'étude de la philologie et de la littérature et luttant pour une reconnaissance du yiddish comme langue de la minorité juive. Ce mouvement se prolonge dans l'étude des anthologies narratives juives qui ont existé à toutes les époques, recueils de contes, légendes, coutumes : ils font l'objet d'études comparatives recherchant leurs liens avec d'autres cultures, entre autres celles de l'Orient sur les thèmes du déluge, des anges déchus... On y voit aussi la culture juive au présent, dans son contexte social, religieux, culturel.

Que penser de ce livre ? comme toute œuvre collective, il est inégal : l'article de D. Bechtel sur les chercheurs en yiddish est le plus clair et le plus précis. Les autres apports montrent le rôle des débats internes à chaque pays, l'insertion de l'histoire des Juifs dans les problèmes propres à la Pologne, à la Hongrie ou, à l'Allemagne : les Juifs ne peuvent écrire leur histoire qu'en fonction du présent des pays où ils vivent, même si c'est eux-mêmes qu'ils y cherchent. ■

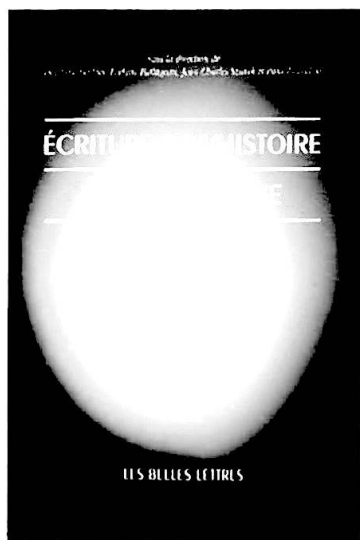
D. Rousset

Errance en France, traduit de l'allemand par Nicole Casanova, Soma Morgenstern, Liana Levi, 2002, 22 euros.

Morgenstern est mort à New York en 1976 et ses œuvres n'ont commencé à paraître en français qu'en 1997 chez Liana Levi à qui doit aller toute notre reconnaissance, ainsi qu'aux deux traducteurs successifs, Denis Authier et Nicole Casanova. Le premier livre est intitulé *Fuite et fin de Joseph Roth*, avec qui Morgenstern logea à Paris rue de Tournon. Parurent ensuite, de 1998 à 2001, la trilogie romanesque *Étincelles dans l'abîme* et, plus récemment, *Errance en France*, achevé aux États-Unis.

Cet ouvrage, complété par une intéressante postface empruntée à l'édition allemande, se présente comme un roman évidemment autobiographique, dont la plus grande partie se passe dans un camp d'internement français où se côtoient Allemands, Autrichiens et Slovaques. Le narrateur porte le nom de Petrykowsky et est ukrainien ; l'auteur anonyme de la postface suppose que ce choix d'un narrateur « aryen » est dû à la volonté de « prendre quelque distance avec des événements encore trop proches et accablants ». Cette fiction permet d'ailleurs à l'auteur d'imaginer que son héros choisit d'aller dans une baraque juive au moment de la séparation entre Juifs et Aryens dans le camp de concentration breton : cela se passe en 1940, lorsque l'armée allemande prend la direction du camp, mais ce sont les prisonniers « aryens » qui ont demandé cette séparation. Il existe sept autres récits d'anciens internés de ce camp d'Audiern : parmi eux celui de Feuchtwanger, *Le Diable en France*. Le récit de Morgenstern est d'une qualité littéraire incontestable et sa sobriété, cette distanciation recherchée le rendent d'autant plus bouleversant. ■

Françoise Weil (Dijon)



Danse aux noces des autres, Hanna Krall, trad. du polonais par Margot Carlier, Gallimard 2003, 196 p. 21 euros.

Livre après livre, Hanna Krall bâtit une œuvre cohérente. Née en 1937 à Varsovie, journaliste de formation, scénariste (notamment pour K. Kieslowski), elle s'est faite écrivain pour devenir un des récitants majeurs du destin juif en Pologne. Est-ce sa formation de journaliste ? Elle travaille surtout en faisant parler les autres, par entretien avec les acteurs et les témoins. Ainsi, en interviewant Marek Edelman, un des chefs de l'insurrection du Ghetto de Varsovie, elle a fait paraître *Prendre le Bon Dieu de vitesse*, réédité en France par Liana Levi en 1993. La même année, Albin Michel a publié *Les retours de la mémoire*, au titre éloquent. L'année suivante, *La sous-locataire* paraissait aux Éditions de l'Aube. En 1998, « Autrement » a publié l'important *Preuves d'existence*, qui traitait surtout de la génération suivante – celle des « enfants cachés », dont le destin en Pologne était fort différent de celui qu'ont connu les petits Juifs français. Depuis l'an 2000, H. Krall est publiée chez Gallimard. *Là-bas il n'y a plus de rivière* vient d'être suivi par cette *Danse aux noces des autres*, remarquablement traduite. Comme d'habitude, l'auteur offre une suite de récits brefs (le livre en compte huit). Le premier *La femme de Hambourg*, conte le choc de trois générations, à jamais marquées par « l'anomalie » originelle.

La deuxième mère élargit le récit de l'auteur en dehors du monde juif : c'est l'histoire des exilés allemands des terres devenues polonaises, et on s'aperçoit – mais on le savait bien – que le malheur est universel. *La douleur fantôme* poursuit le thème allemand et conte le destin d'aristocrates prussiens révoltés contre Hitler. *Portrait avec une balle dans la mâchoire* illustre les comptes non réglés entre Juifs et Polonais.

Très brièvement revient sur la toute première rencontre qui a réuni à New-York voici une douzaine d'années, les anciens « enfants cachés » des divers pays d'Europe.

La rue Bronstein est l'histoire de la petite ville de Sohaczew où des Juifs ont vécu et travaillé durant six siècles. Et puis la guerre a balayé la vie juive de la ville et les rares survivants sont partis ailleurs. Avec la nostalgie de « leur » ville qui les fait revenir parfois pour un jour dans une ville où il ne reste rien, où la rue Bronstein a été rebaptisée « rue du Printemps » parce que Bronstein c'était un nom juif, et qu'on n'est pas en Israël ici...

Un homme et une femme se déroule dans le Moscou de 1990 et narre les soubresauts qui ont suivi la perestroïka, pour les Juifs et pour les autres, et l'immuable bureaucratie qui survit à tous les changements de régime.

Enfin *Danse aux noces des autres* qui termine le livre et lui donne son titre raconte les pérégrinations des Juifs polonais communistes, de ceux qu'on a emprisonnés avant 1939 pour le communisme et après 1945 pour le déviationnisme, de ceux qu'on a jetés – pour le sionisme – hors de la Pologne en 1968... Des pérégrinations complexes qui depuis une éternité les ballottent... jusqu'à Dieu sait quand et où. ■

J. Burko

Une rencontre près de l'Hôtel de Ville, Cyrille Fleischman, Mille et une Nuits éditeur, Paris 2003.

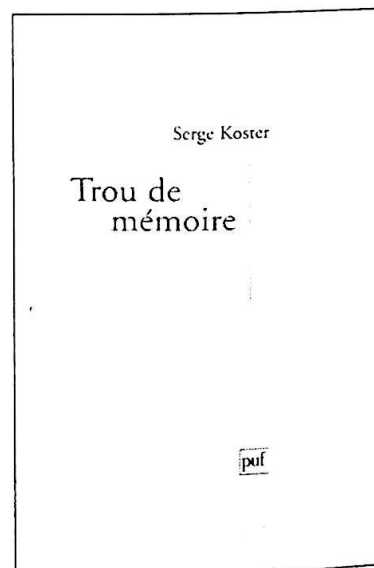
Voici un petit livre qui réunit de petites nouvelles sur de petites gens à qui il arrive de petites histoires... C'est un livre de mémoire, de tendresse, de gentillesse, un pieux recueil de contes pour évoquer un monde en train de s'évanouir doucement : celui des ashkénazes du Pletzl. De ce quartier traditionnellement juif mais dont les habitants « d'origine » ont soit réussi et déménagé soit sont morts de vieillesse et peuplent les allées du cimetière de Bagneux. Ou alors n'ont pas réussi et sont vivants, mais éclipsés par de nouveaux-venus plus bruyants, qui ont d'autres traditions et d'autres comportements. Cyrille Fleischman, lui, est resté dans ce monde-là, fidèle chanteur d'un présent devenu, on ne sait comment, un passé qui pâlit entre le *Bazar de l'Hôtel de Ville* et la Bastille.

L'auteur tisse, recueil après recueil (et c'est le onzième paru en une quinzaine d'années depuis *l'Attraction du bal*, en 1987 chez Gallimard), sa toile du souvenir où il parvient fort adroitement à prendre le lecteur, que celui-ci soit un nostalgique, un ethnologue ou simplement un lecteur de nouvelles. Toute une petite tribu d'initiés guettent les publications successives de cet auteur qui ne lasse jamais le lecteur, malgré l'étroitesse apparente de son thème favori... Ce qui prouve une fois de plus que le particulier mène aisément au général, et que les petites histoires illustrent l'Histoire... ■

J. B.

Trou de mémoire, Serge Koster, P.U.F. 2003, (réédition de 1991). 172 p. 18 euros.

Serge Koster nous donne à lire une apparence d'autobiographie racontant comment se révèle à lui le fait d'être juif. Sa vie est marquée d'abord par un « trou de mémoire » : il n'est pas élevé par ses parents, mais envoyé avec son frère vers 1946-47 à Toulouse, dans un « château » où vivent des enfants de déportés. C'est là, que se posera la question : « 'Le' suis-je ? » (juif) : il est moqué parce qu'il n'est pas circoncis, on le traite de catholique, ce qui veut dire universel. Alors, « il convient que je goûte aux joies de la minorité » : on le circonçoit, et on lui fait jurer qu'il sera juif. Mais « le suis-je ? Si oui, quel en est le sens ? ». Il l'apprend peu à peu à l'école primaire de La Malmaison, où il subit l'hostilité des autres enfants, leur judéophobie imitant les caricatures nazies et il





médite sur le personnage de Shylock et sur un personnage juif d'un roman de Jules Verne, avant de citer G. Perec : « je ne sais pas très précisément ce que c'est qu'être juif ».

Aussi, de 1952 à 1967, « je ne le suis pas » : il vit une dénegation, mais devinée par les autres ; il souffre du langage qui dit « juiver » et nomme « judas » ce qui permet d'épier les autres ; il se sauve dans l'amour des livres et le recours à l'amitié et se met à écrire ; on trouve ainsi dans *L'homme suivi* : « Qu'est-ce qu'être juif sans l'être, tout en l'étant » ? Il oublie les zones juives de sa vie aux deux exceptions près que voici : il dit d'une femme qu'elle a l'accent yiddish, alors qu'il n'en connaît que quelques mots, et nie être juif à l'ami qui lui pose la question mais il est deviné comme tel par sa future femme. Il lui reste donc à le devenir. Qui ? « Celui qui ne redoute plus de contempler ni d'assumer le chaos de la judéité, ni patrie, ni maison, ni foyer » (Mandelstam).

C'est ce qui advient à partir de 1967 : « Je le suis ». Un voyage en Israël ne lui a pas donné le coup de foudre car « ma mémoire est à Mycènes, point à Jérusalem » : son yiddish a été le latin et le grec, mais « la voix qui me constituait était bien celle des ennemis d'Israël » quand en 1967 ce pays est attaqué et, dans les années 1980, il se met à démasquer le flot de rumeurs et de menaces de l'antisémitisme de gauche et de l'antisémitisme de droite dans les médias. De plus il vit les attentats de la rue Copernic, de la rue des Rosiers... Le mot de la fin est dit, quand, alors qu'il est areligieux, il va en 1987 à Kippour dans une synagogue pour entendre le shofar, et sent que « compte seul le sentiment d'appartenance à une mémoire ».

Cette mémoire était un trou, il fallait le remplir, ce qui n'est pas simple : « juif de naissance » par ses parents, « juif par serment depuis l'âge de sept ans, juif dans mon soutien à Israël, toujours plus juif à travers les menaces et les offenses », il est devenu juif à travers les années, comme beaucoup d'enfants de son âge qui ont dû découvrir ce qu'était être juif, après avoir su seulement que cela signifiait se sauver et se taire sur les raisons de leur départ. Ce petit livre, très bien écrit, parlera à tous ceux de cette génération, avec émotion.

À sa première publication, il y a douze ans, ce texte avait reçu – à juste titre – le prix de la WIZO ; il était devenu introuvable, tout en gardant son actualité ; sa réédition aujourd'hui est logique et bienvenue. ■

D. Rousset

L'Agonie et la Révolte des derniers Juifs du ghetto de Varsovie, Adam Rayski (coédité par le Musée de la Résistance nationale et par *la Lettre des Résistants et Déportés juifs de France*, 103 p. 5 euros).

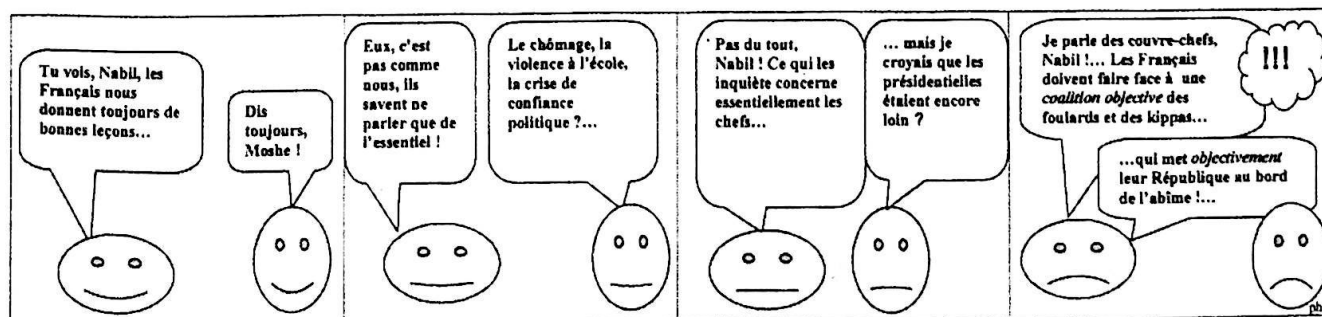
Adam Rayski, qui est un des gardiens de la mémoire juive des temps de l'occupation et de la résistance vient de faire paraître ce recueil de documents à l'occasion du soixantième anniversaire des révoltes juives. S'ouvrant sur un tableau chronologique, très clair, parfaitement présenté et commenté, ce livre semble destiné en priorité aux générations montantes. Grâce aux documents choisis et aux nombreuses illustrations (qui décrivent l'Histoire vue tant du côté des insurgés que par les Allemands ou par le monde libre), ce recueil pourra être utile notamment aux enseignants, qui y découvriront quelques documents originaux et des commentaires. Et, bien évidemment, aussi par tous ceux qui voudraient avoir une vue synthétique du déroulement implacable des événements dans le ghetto de Varsovie. On peut juste regretter que la bibliographie soit un peu trop courte pour qui voudrait approfondir systématiquement l'histoire de cette tragédie sans pareille. ■

J.B.

L'Agonie et la Révolte des derniers Juifs du ghetto de Varsovie

Textes réunis et analysés
par Adam Rayski

Proche Orient : Nabil et Moshe dialoguent



Philippe Apeloig : L'excellence du graphisme

Fania Perez

« Léonard de Vinci eut la fortune de dire presque tout dans l'idiome international du graphisme » (Jean Cocteau). Est-ce pour cela que Philippe Apeloig l'a choisi comme modèle d'expression ?

Dans « Au cœur du mot », un livre d'entretiens avec Michel Rozenberg, Philippe Apeloig dit :

« Quand j'étais plus jeune, je m'imaginais devenir chorégraphe, metteur en scène ou décorateur. Trop timide, j'ai abandonné cette voie. Je regardais avec envie ce monde du théâtre qui implique un rapport spécial à autrui, une émotion à transmettre, un message à communiquer. La peinture et l'écriture ont succédé à mes premières passions. J'aime manipuler des images et des mots, développer des idées, lire et écrire... Le graphisme réunit ces trois sujets : communication, image et concept. En même temps, mon intérêt pour la chose imprimée a glissé du contenu vers la forme. J'ai commencé à être sensible aux lettres, non seulement comme véhicule de la pensée, mais aussi comme matière à création ». Plus tard il a inventé des alphabets. Il ne les utilise pas pour la composition des textes, mais pour les titres et les affiches. « Le graphisme est une forme d'art. Mais l'objectif du graphiste, c'est la communication. La vocation du graphiste s'apparente à celle d'un acteur qui a pour mission de créer un personnage et de déclamer le texte d'un auteur de la façon la plus claire et la plus personnelle qui soit. Son interprétation révèle son génie... De même le graphiste doit respecter les besoins de son client. Il a pour tâche de les interpréter visuellement. »

Philippe Apeloig est né en 1962 à Paris. Très jeune il a manifesté des dons exceptionnels en dessin et en peinture. Après le baccalauréat, il s'inscrit à l'École supérieure des arts appliqués Duperré. Sur les conseils d'un de ses professeurs, il part faire un stage chez Total Design, à Amsterdam « Rares étaient les Français qui s'aventuraient à intégrer l'équipe hollandaise... J'apprenais la riche histoire du graphisme hollandais : savante combinaison de tradition et de modernité... La valeur de ce graphisme, hautement sophistiqué, m'apparaissait comme une

avant-garde et ne pouvait, selon moi, que contribuer à améliorer le paysage urbain. » Il décida : « Le graphisme sera mon monde ».

Il revint en France, reprit des études à l'École nationale supérieure des arts décoratifs. Depuis, son parcours artistique est impressionnant :

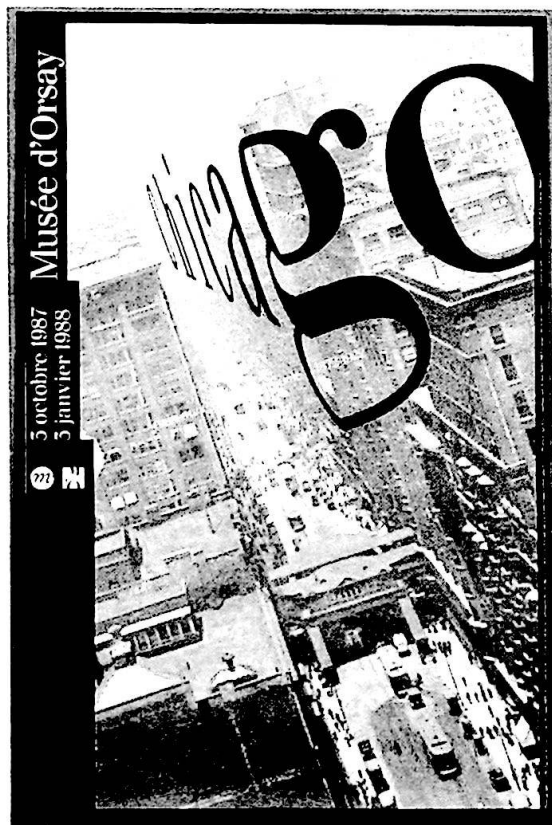
En 1985, encore étudiant, il se présente au concours de recrutement organisé par le Musée d'Orsay, alors en construction. Il est reçu. C'est à lui que revient l'honneur d'exécuter la première affiche du Musée, celle pour l'exposition sur Chicago. Les lettres du mot Chicago apparaissent comme un coup de vent au milieu de la ville. C'était la première fois que Philippe utilisait l'informatique en typographie. Ce fut une belle réussite.

Un an plus tard, une bourse du Ministère des affaires étrangères lui permet d'aller étudier et travailler chez April Greiman, à Los Angeles. De retour à Paris il crée son propre studio « Apeloig design ». Il enseigne la typographie à l'École nationale des arts décoratifs, devient directeur artistique du magazine « Le Jardin des Modes ». Lauréat d'une bourse du Ministère de la culture il séjourne à la Villa Médicis à Rome. Pierre Rosenberg, qui avait présidé le jury, le retrouve à Paris. En 1989 il lui propose de relever un

défi : donner un nouveau souffle à l'identité visuelle du Louvre. P. Apeloig crée cette magnifique affiche que l'on a pu voir pendant des mois sur les murs et dans le métro parisien : vingt portraits très serrés. Ils représentaient les sept départements du Louvre et symbolisaient les liens d'amitié que l'on peut établir avec les hommes et les œuvres. Aujourd'hui il est directeur artistique des publications non commerciales du Musée.

En 1998, il est élu membre de l'AGI, Alliance Graphique Internationale.

Depuis 1999, P. Apeloig est professeur à la prestigieuse Cooper Union School of Art, à New York, seule école supérieure d'art gratuite aux États-Unis. Que « la transmission du savoir soit offerte au plus grand nombre sans sélection par l'argent », transmettre ses connaissances et son expérience professionnelle, lui paraît essentiel. « Au pays du





star system il y a une place à redécouvrir pour la critique et les vertus de la réflexion intellectuelle. La puissance de la science et des techniques éliminent les frontières. Grâce au réseau Internet, texte, image et voix circulent sans obstacle ». Il peut donc travailler sur plusieurs continents, ce qui satisfait son goût pour les voyages et les découvertes dans tous les domaines.

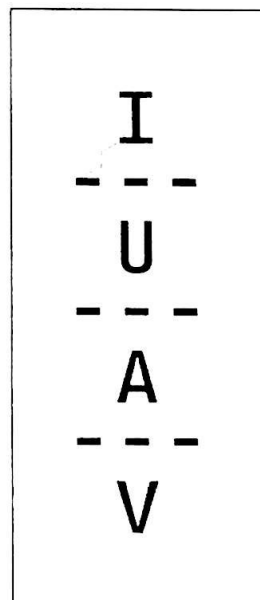
Histoire d'un logo :

P. Apeloig est, entre autres, le concepteur du logo du Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme. Avant même d'exister le Musée avait lancé un appel d'offres. Cinq équipes avaient été sélectionnées pour participer au concours. Pour élaborer un logo il faut avant tout bien comprendre le sujet à communiquer. Pour cela le graphiste doit étudier le cahier des charges, assister à de nombreuses réunions, visiter les lieux, recueillir les éléments avec lesquels il faudra anticiper ce que sera la synthèse du programme du Musée.

P. Apeloig a remporté le concours avec un logotype qui n'a pas été finalement retenu. Ce qui avait séduit le jury, c'était sa démarche. Il avait voulu montrer que le Musée avait une double destination : l'Art et l'Histoire. Pour le signifier, il fallait deux symboles. Pour l'Histoire, P. Apeloig avait choisi l'étoile de David à l'intérieur de laquelle il avait placé une spirale qui exprimait les relations de la Communauté juive avec le monde extérieur et était aussi une image de la Torah ou des cercles concentriques de la kabbale. Pour l'Art, il avait dessiné une main à sept doigts, souvenir de Chagall et d'El-Lissitzky. Main, symbole que l'on retrouve souvent dans la culture juive. Pour les Sépharades, la main est un porte-bonheur. En hébreu le mot yad signifie à la fois main et mémoire.

Les responsables du Musée ont pensé que l'étoile de David pouvait renvoyer à l'étoile jaune, que la main risquait de prêter à confusion avec un symbole islamique. Ils ont demandé à P. Apeloig de repartir sur un logo moins original mais plus évident : la Ménorah. Pour l'artiste, le plus important était de transmettre l'idée de lumière. Après de nombreux essais il s'est rendu compte qu'il fallait la dessiner en négatif : blanche sur fond noir, ajouter des flammes et la placer dans une forme rappelant une pièce de monnaie ancienne ou un poinçon. Avant l'ouverture du Musée le logo était né. C'est lui qui le symbolisera.

Ce qui motive le plus P. Apeloig, c'est la communication culturelle. Actuellement, il travaille, entre autres, pour le futur Institut National d'Histoire de l'Art : INHA. Il vient de remporter le concours international pour le logotype de l'IUAV/Istituto Universitario di Architettura di Venezia !



Place du graphisme en France :

Dans les pays anglo-saxons il existe une tradition graphique. En France, le graphiste est un artiste de l'ombre. Le public ignore son nom. Pour P. Apeloig, c'est à la fois une frustration et un atout. Loin des feux de la rampe, il peut continuer son travail dans le calme.

Pour lui « La communication visuelle implique de savoir pour qui et dans quelle intention on fabrique des images.

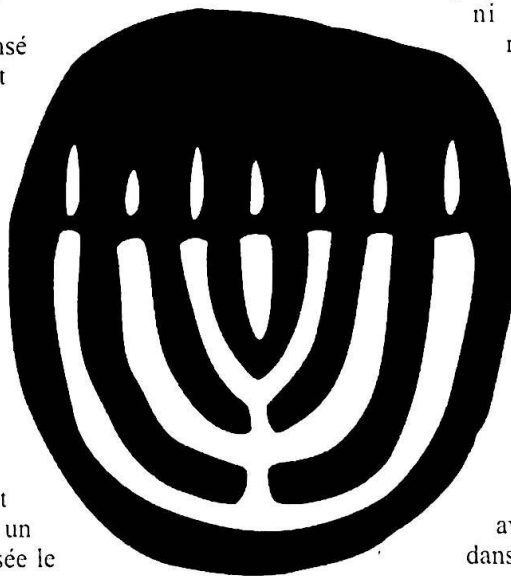
Un graphiste, comme tout autre créateur (ni plus, ni moins), est libre de juger de sa responsabilité sociale. [...] On peut vouer sa carrière à combattre pour des causes nobles et justes, à se rendre « utile » dans la société en créant des images. On peut aussi opter pour d'autres engagements, moins médiatiques. »

Peu de galeries ouvrent leurs portes aux graphistes. En 2001, ces derniers ont fondé Anatome, un lieu entièrement consacré aux arts graphiques. C'est là que Philippe Apeloig a présenté au public sous forme d'affiche une œuvre très émouvante dans laquelle, avec beaucoup de pudeur, il parle de lui dans un hommage rendu à sa famille : « Vis pour nous. Vis sans nous ». ■

Ouvrages de Philippe Apeloig :

La spirale la main et la menorah, Gabriele Capelli.
Au cœur du mot, Lars Müller, Éditions suisses.

www.apeloig.com



Les Arts

Tim : Un homme de son temps

« Louis Mittelberger est né juif et polonais. Tim est un artiste français ». Cette phrase du professeur André Lwoff est un raccourci saisissant de la vie de celui qui est connu comme dessinateur et journaliste, mais qui fut aussi sculpteur.

Jusqu'au 31 août, le Musée d'art et d'histoire du Judaïsme présente la première rétrospective, à la fois monographique et thématique, de Louis Mittelberger, dit Tim (1919-2002). Lejzor/Lolek Mittelberger est né à Kaluszyn, en Pologne. En 1938 il vint à Paris étudier l'architecture aux Beaux-Arts. Mobilisé en 1939, fait prisonnier en Allemagne, il s'évade en 1941 et part rejoindre les Forces Françaises Libres. Sa famille est exterminée dans le ghetto de Varsovie. Seule, sa sœur, Gutka, qui prit part à l'insurrection, survivra. Homme engagé, Tim fut gaulliste, puis communiste, avant de rompre avec tous les dogmes.

Pour Tim – ce nom est le palindrome de la première syllabe de Mittelberg – « Le rôle merveilleux de la caricature politique, du dessin de presse, est d'obliger à devenir majeur, à avoir un avis. » Il disait aux lecteurs : « Trompez-vous, si vous voulez, mais prenez position, ne dites pas 'ce n'est pas mon affaire'... Si l'idée exprimée dans mon dessin n'est pas la vôtre, écrivez au journal... Dans un pays où il n'y a pas de démocratie, il n'y a pas de dessin de presse ».

Avec ses dessins, ses caricatures, Tim défendait les valeurs qui lui étaient chères : les droits de l'homme et sa dignité, la tolérance, le peuple juif.

Si l'on se réfère au Littré, la caricature est un art, celui du portrait chargé, donc, ayant une mission à accomplir. Elle doit être efficace, la tergiversation lui est interdite. Les très nombreuses caricatures de Tim répondent à ces critères.

En 1967, quand De Gaulle prononça la phrase, que Tim qualifie de « langage maurassien, antisémite au départ, antisémite à l'arrivée », sur « les Juifs dominateurs », il fit un dessin qu'il présenta à l'Express, hebdomadaire dans lequel il travaillait. Il fut refusé. Il le proposa en tribune libre au

Tim : Être de son temps (1919-2002), Musée d'art et d'histoire du Judaïsme, 71 rue du Temple, 75003 Paris, jusqu'au 31 août 2003.

Un magnifique catalogue, conçu et réalisé par Yasha David, accompagne l'exposition

Monde... qui l'accepta. C'était la première fois que le Monde publiait un dessin. « ... Sûr de lui-même et dominateur... » eut un grand retentissement. On en parla dans la presse étrangère. En 1976, Tim en fit une auto médaille en bronze et une sculpture en bronze et fer.

L'exposition rappelle que Tim, dans les années soixante, composa un ensemble de deux mille dessins pour illustrer la première édition, en langue française, préparée par Marthe Robert, des *Œuvres complètes* de Franz Kafka. Kafka, pour Tim, le dernier des Justes. Tim illustra de nombreux autres ouvrages.

Tim, le sculpteur, s'est fait connaître essentiellement par trois œuvres :

1988, « Hommage au capitaine Dreyfus », que l'on peut voir place Pierre Lafue à Paris dans le 6^e arrondissement. Pour Tim, Dreyfus « c'était la victoire de l'opinion publique et de la vérité sur ceux qui veulent propager des idées contraires à la démocratie, contraires à la République ». Au fil des ans, cette oeuvre a subi de nombreux outrages, preuves que les statues peuvent être gênantes.

1991 : « Monument aux déportés morts à Buna-Monowitz, Auschwitz III et ses Kommandos », érigé au cimetière parisien du Père-Lachaise. Émouvant hommage à tous ceux qui ont disparu dans ce camp.

2002 : le 23 janvier, quinze jours après le décès de Tim, sa dernière sculpture « Daumier dessinant Ratapoil », a été inaugurée à l'Assemblée nationale.

Tim disait : « Mon modèle, Daumier, je l'ai découvert vraiment à Alger. Dans les livres... Je me suis dit : 'Mais c'est ça, le dessin, c'est ça, la polémique. Introduire dans un dessin populaire, compréhensible par tous, une qualité que rarement les peintres égalent.' »

Comme Daumier, Tim fut un être de son temps. De ce vingtième siècle, qui vient de s'achever, il restera un grand Témoin. ■

Fania Pérez



D. R.



Photo J. Burko

La Poésie

Jerzy Ficowski est un poète et écrivain polonais de talent, quoique méconnu des lecteurs francophones. Il a la particularité de s'être beaucoup impliqué en faveur des minorités polonaises, notamment les Tsiganes et les Juifs. Dans le prolongement de la célébration du sixantième anniversaire des insurrections juives en Pologne, nous extrayons quelques poèmes du recueil Déchiffrement des cendres composé dans les années soixante-dix à la mémoire des Juifs assassinés. Les traductions sont de Jacques Burko.

Le mur des lamentations

*depuis mille neuf cents ans
ils lançaient leurs lamentations
contre le mur*

*alors on leur érigea
quatre murs de lamentation*

*et entre les quatre murs
fut méticuleusement anéantie
toute lamentation
et la lamentation de cette lamentation
et la larme dixième pour yankiel
jusqu'à la dernière génération
des larmes*

*la taupe seule encore
porte le deuil
et éveille les taupinières
remords de la terre*

5. 8. 1942

à la mémoire de Janusz Korczak

*que faisait le Vieux Docteur
dans le wagon à bestiaux
roulant vers treblinka le cinq août
par quelques heures de sang
par le fleuve sale du temps*

je ne sais pas

*que faisait le Charon bienveillant
passeur sans rame
a-t-il distribué aux enfants
le reste de sa respiration essoufflée
ne laissant pour lui-même
qu'un frisson dans le dos*

je ne sais pas

*leur mentait-il peut-être
par petites doses
anesthésiantes
cherchant dans les têtes en sueur
les poux craintifs de la peur*

je ne sais pas

*mais ensuite mais là-bas
à treblinka
tout leur effroi toutes les larmes
se tournèrent contre lui*

*bah ce n'était plus alors
que l'affaire de quelques instants donc
de la vie entière
est-ce peu est-ce beaucoup
je n'y étais pas je ne sais pas*

*le Vieux Docteur vit soudain
que les petits enfants étaient devenus
vieux comme lui
encore plus vieux
il leur fallait rattraper le gris des cendres*

*alors quand il fut frappé
par l'askar ou par le SS
ils ont vu que le Docteur
devenait un enfant tout comme eux
de plus en plus petit
jusqu'à la non-naissance*

*depuis avec le Vieux Docteur
ils sont une multitude
nulle part*

je sais



Photo J. Burko

Tribulations d'un Judéo-Espagnol en Europe

Alain de Tolédo

A l'occasion de la constitution d'un dossier pour la commission d'indemnisation des victimes..., j'ai été amené à plonger dans les archives familiales et ainsi à reconstituer le parcours de mon père depuis sa naissance jusqu'à la guerre. On croit tout savoir sur son père et pourtant ! Commençons par le plus simple, tout du moins en apparence : l'identité. Voici le livret de famille :

Nissim De Tolédo

Né le 1^{er} janvier 1904 à Gumuldjina Grèce

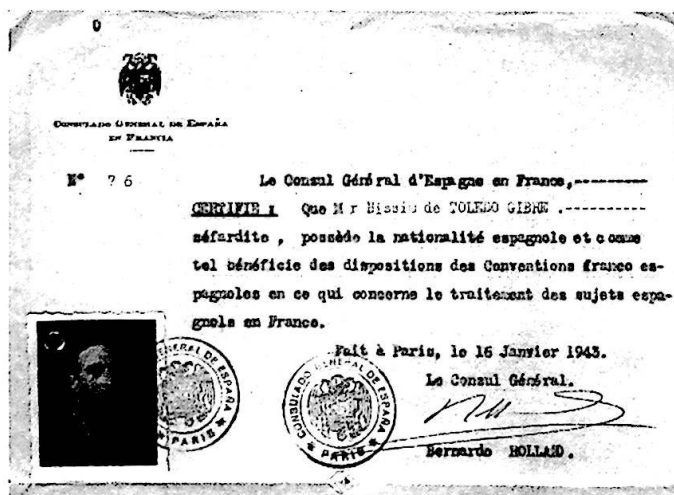
Nationalité espagnole

Il m'a fallu du temps pour démêler les fils de cette identité. Tout d'abord en tant que sujet espagnol il devrait porter les noms de son père et de sa mère... En effet, j'ai retrouvé des documents espagnols où il s'appelle De Toledo Givre (prononcez Djivré) ; au passage on remarque qu'en espagnol Toledo ne prend pas d'accent sur le e. Ensuite le prénom, Nissim. À la maison on l'appelait Nisso. Cela se terminait en o et pour moi, enfant, ça sonnait espagnol et donc c'était logique. Il m'a fallu du temps pour réaliser que c'était Nissim, que c'était un prénom hébreu et que cela signifiait « miracles ». Par la suite, quand j'ai appris que mon grand-père se prénommaient Eliezer, j'ai pensé que j'aurais pu m'appeler *Elie fils de Miracles* et cette idée m'a plu – d'autant que des miracles il en a fallu pour que je naisse, mais ça c'est une autre histoire que je contera plus loin. Sur le prénom, une autre remarque : il est resté de consonance hébraïque (ou vaguement hispanique si l'on considère le diminutif), mais à cette époque la « mode » était déjà à la francisation des prénoms, et mon oncle Menahem je l'ai toujours connu comme *l'oncle Maurice*.

Il faut aussi débrouiller un autre embrouillamini : qu'est-ce que c'est qu'un Espagnol né en Grèce et portant un prénom hébraïque ? Bien évidemment pour le lecteur de *Diasporiques*, fêru d'Histoire, la réponse est simple, mais si quelqu'un parmi vous a sauté un épisode, je vais faire un rapide retour en arrière, d'autant que à moi aussi il a fallu progressivement me réapproprier cette histoire qui court sur cinq siècles. Donc tout d'abord visite de l'Espagne au xv^e siècle : en 1492 la *Reconquista* s'achève. La victoire des Rois catholiques, Isabelle et Ferdinand, met fin à plusieurs siècles de coexistence des trois religions : désormais seule la catholique est tolérée et les Juifs n'ont d'autre solution que de se convertir ou de partir. Plusieurs centaines de milliers

ne répond pas à d'autres questions. Pourquoi après avoir été chassées d'Espagne, certaines familles se retrouvent-elles avoir la nationalité espagnole ? Moi dans ma jeunesse et avec ma crédulité habituelle je croyais que tout bonnement ils avaient gardé la nationalité espagnole pendant cinq siècles. Eh bien, pas du tout : c'est grâce à l'action d'un académicien espagnol qu'un décret pris en 1924 accorda la nationalité espagnole à certains judéo-espagnols. D'autres se retrouveront Italiens, Autrichiens, Français... en fonction des intérêts des puissances européennes pour qui tous les moyens sont bons pour miner un peu plus la Turquie, « l'homme malade de l'Europe » (ce qui montre qu'un certain VGE a oublié ses cours d'Histoire). L'autre question est celle de la langue.

Ces Juifs partis d'Espagne cinq siècles plus tôt, parlaient-ils grec, turc espagnol, hébreu... ? Là aussi, la réponse est rien moins qu'évidente. Pour moi, quand j'étais enfant, je croyais qu'à la maison on parlait espagnol, c'était la langue des parents, celle qu'ils parlaient avec mes grands-mères, celle qu'ils parlaient entre eux quand ils ne voulaient pas que je comprenne (mais que je comprenais quand même tout en faisant semblant de ne pas comprendre). Il m'a fallu des années pour comprendre que notre espagnol n'était pas le même que celui des



Une attestation qui prouve qu'en 1930 la notion de Sefardite était officiellement reconnue en Espagne

d'entre eux quittent l'Espagne et trouvent refuge notamment dans l'Empire Ottoman, principalement en Macédoine, avec la communauté la plus importante à Salonique. Il faut rappeler que l'Empire Ottoman à son apogée englobait les trois quarts de la Méditerranée et allait de la Tunisie jusqu'aux portes de Vienne. Voilà pour l'implantation en Macédoine, mais cela

Espagnols, les vrais. Il m'était bizarre par exemple que les Espagnols ne comprennent pas un mot simple : « paras » (argent) ; il m'a fallu apprendre que c'était un mot turc qui s'était glissé avec quelques milliers d'autres dans « notre » espagnol. Bien plus tard quelqu'un m'a appris que cet espagnol s'appelait ladino, j'en ai été surpris, je n'avais jamais entendu ce



mot à la maison. Heureusement des années après j'ai fait la connaissance du professeur Haïm Vidal Sephiha¹ qui m'a expliqué tout cela : le ladino est une langue calque, liturgique, qui ne se parle pas ; notre espagnol que j'écrirai dorénavant espanyol pour ne pas le confondre avec l'autre, est une mesclatina, un mélange d'espagnol du xv^e siècle avec des mots empruntés au turc, à l'hébreu, au grec, à l'italien et plus récemment au français. Quelque chose que je pourrai comparer au yddish quand je découvrirai qu'il existe dans le monde des Juifs qui ne parlent pas l'espagnol. Mon père parlait aussi le turc, il lisait les prières en hébreu ; mais aussi son éducation avait été faite en français puisque à cette époque dans cette partie du monde le français devenait la langue de culture, véhiculée par l'Alliance Israélite Universelle ou par les écoles de sœurs.

L'identité établie, le voyage peut-il commencer ? Eh bien, pas tout à fait. Il reste le lieu de naissance : Gumuldjina. Vous connaissez ? Moi pas vraiment, il a fallu que je regarde sur un atlas et encore je ne suis sûr de rien car l'orthographe change (Goumourgina ?) et même le nom (Komotini ? capitale de la Thrace). Il faut dire que la région a beaucoup changé elle-même : turque avant 1913, bulgare, puis grecque en 1923, puis à nouveau bulgare en 1941 et aujourd'hui définitivement (?) grecque. Pour moi la vraie question c'est que, avant d'avoir vérifié dans les documents officiels, je croyais que la famille venait d'Andrinople (Edirne aujourd'hui), à la frontière entre la Turquie et la Grèce, où existe une très belle synagogue, grande comme la gare Saint-Lazare mais sans Juifs dorénavant. Effectivement, à ma connaissance tous les de Tolédo viennent d'Edirne (on les appelle les idernelis), à ne pas confondre avec les Tolédano, nos cousins d'Afrique du Nord. Comment s'est fait le transfert de Gumuldjina à Edirne, je n'en sais rien. Je peux supposer que c'est une des conséquences de ces guerres balkaniques qui ont marqué le début du déclin de la



Les grands-parents de l'auteur

présence judéo-espagnole dans cette région. Ce fut en tout cas le début du voyage.

La première étape amena à Istanbul les parents, Eliezer et Rosa, et les six enfants. Pourquoi, quand, comment ? Je l'ignore. Toujours la même hypothèse : les guerres incessantes dans la région, la frontière fermée qui coupe les anciennes routes commerciales. À partir de là des documents permettent de reconstituer un peu le parcours. En date du 25 mars 1930 une lettre à l'entête de Barouch Lévy « Change et opérations de Bourse » certifie que mon père a été engagé le 1^{er} janvier 1929 et que « grâce à son expérience il a rendu des services appréciables », ce qui tend à prouver que ce n'était pas son premier emploi et qu'il exerçait un métier relativement qualifié. Par ailleurs la lettre précise qu'il quitte l'entreprise de sa propre initiative. En effet, le deuxième grand voyage s'annonce : le départ pour la France. J'ai retrouvé un document intitulé « pasaporte », délivré par le *Consulado general de EspaHa en Turquia*. Il a été établi le 18 mars 1930 à Constantinople (Istanbul), valable pour un an, et il permet de se rendre en France pour affaires commerciales. Bien qu'établi en Turquie par un consulat espagnol, ce document est en deux langues : espagnol et... français. Un visa de sortie turc est acquitté le 20 mars, valable 15 jours, et le 27 mars c'est l'embarquement pour Marseille où le

« vapor » arrive le 3 avril, comme en atteste le tampon du *Commissariat spécial au débarquement*. Qui précise « ne peut occuper un emploi salarié en France ». La crise de 29 avait frappé. À l'arrivée à Marseille, le frère aîné attendait la famille ; il était parti à l'avance pour préparer le terrain. Pourquoi sont-ils venus en France ? Chaque histoire individuelle est un cas unique mais s'inscrit dans un contexte plus global : depuis la fin du xix^e siècle les Juifs de l'Empire Ottoman commencent à émigrer vers l'Europe occidentale. Attrait économique, attrait culturel, fuite des turbulences dues aux guerres, certains s'en vont pour éviter de faire leur service militaire : ils en avaient été dispensés pendant cinq siècles et l'apparition des nouveaux États nationaux en faisait tout d'un coup des citoyens comme les autres, soumis aux mêmes obligations. Ma famille s'inscrit dans un courant global qui va constituer une nouvelle diaspora ; en France, en Italie, en Autriche, en Belgique, en Amérique du Nord et du Sud et aussi en Afrique et aussi en Palestine où ils rejoignent à Jérusalem des familles que les Ottomans avaient tolérées. En France le premier centre communautaire s'installe dans la rue Popincourt, les ateliers fleurissent rue Sedaine et dans le Sentier. Avant de s'établir dans le centre de Paris la famille fait un détour par la banlieue où elle retrouve des relations déjà installées et qui servent de caution dans les démarches officielles. Ainsi mon père s'enregistre au registre du commerce d'Enghien comme *forain en bonneterie* ; se portent garants pour lui messieurs Sasson Israel et Verardy Charles. À remarquer que les difficultés linguistiques avec l'administration française commencent : Nissim devient Nisaine ! En 1934 nouveau déménagement : la famille s'installe 25 bd Rochechouart et mon père loue un atelier de confection au 50 rue des Petites-Écuries.

Mais de nouveaux « voyages » se préparent. Le 29 septembre 1939 mon père se présente au Centre spécial de recrutement des étrangers de la porte Clignancourt pour s'engager dans la Légion Étrangère. Il sera déclaré « inapte physiquement », ce qui m'a toujours surpris car il était un champion

¹ Voir ces différents ouvrages, notamment « l'agonie des Judéo-Espagnols ».

de gymnastique ayant récolté de nombreuses médailles. Puis c'est l'exode, puis c'est la spoliation de son commerce et l'interdiction d'avoir un emploi, puis c'est l'arrestation le 13 décembre 1941. Cette arrestation est particulière : la police française vient chercher son frère qui n'a pas la nationalité espagnole et est considéré comme apatride². Le gouvernement de Vichy a en effet la « gentillesse » dans un premier temps de ne s'attaquer qu'aux Juifs étrangers ou apatrides. La nationalité espagnole de mon père est censée le protéger puisque l'Espagne, en bons termes avec l'Allemagne, protège ses nationaux. Mais cela n'arrête pas la police française : un Juif est un Juif, puisque son frère n'est pas là mon père est embarqué à sa place. Le quota d'arrestations est rempli et c'est bien le principal. Cette fois-ci le « voyage » est pour Compiègne, camp d'internement antichambre du grand voyage. Ce malheur devait se révéler être une demi-chance. En effet, grâce aux efforts du Consul d'Espagne, Bernardo Rolland³, mon père peut obtenir un *ausweis* qui lui permet de sortir le 13 mars 1942. Il est clair que son frère, s'il avait été pris, aurait fait partie des premiers convois pour

Auschwitz. C'est par un miracle que mon père quitte ce camp et je ne me lasse pas de savourer l'ironie de l'Histoire qui fait que je doive d'exister au Général Franco, moi qui ai toujours été un anti-fasciste convaincu. Mais en 1943 les choses s'assombrissent encore : le consulat d'Espagne fait comprendre aux judéo-espagnols que sa protection va devenir insuffisante (Franco a refusé à Hitler l'entrée de l'Espagne dans la guerre). Plusieurs convois quittent alors la France en direction de l'Espagne. Autre coup de pouce de l'Histoire : c'est dans l'un de ces convois que mon père va rencontrer sa future épouse. Cette Histoire n'en finit pourtant pas de jouer des tours à la famille. En effet, si Franco veut bien protéger certains judéo-espagnols, il n'en reste pas moins que le décret d'expulsion des Juifs d'Espagne de 1492 n'a pas été aboli (il le sera en 1984 si ma mémoire est bonne). Du coup les trains qui transportent des milliers de Juifs peuvent traverser l'Espagne mais point y rester. Ma mère m'a raconté qu'au cours des arrêts dans des gares, les Espagnols (les « autres ») venaient voir les Juifs : on leur avait tellement dit que c'étaient des créatures du diable qu'ils étaient surpris de ne pas voir des

cornes et des sabots à ces hôtes de passage. Le voyage continue donc jusqu'à Casablanca où ils vont séjourner du 23 décembre 1943 au 17 août 1945. À cette date le Ministère des Prisonniers Déportés et Réfugiés délivre un ordre de transport leur permettant de rentrer en France.

À partir de là la vie suit son cours, travail, mariage, naissance ... jusqu'au dernier voyage de mon père le 19 octobre 1964 à l'âge de 60 ans. Ma mère a toujours pensé que de son séjour à Compiègne il avait rapporté des maladies qui ont fini par avoir raison de lui. En partant il a emporté bien des réponses aux questions que je n'ai pas su lui poser.

J'ai souhaité écrire ces pages en sa mémoire et en celle des 160 000 judéo-espagnols qui n'ont pas eu sa « chance » et ont péri victimes de la barbarie nazie. ■

² De nombreux Judéo-Espagnols « oublient » de faire les démarches auprès du consulat d'Espagne et de ce fait se retrouvent sans protection pendant cette période.

³ Le document du consulat d'Espagne précise que M. de Toledo Gibre est séfardite (!), qu'il possède la nationalité espagnole et comme tel bénéficie des dispositions des Conventions franco-espagnoles en ce qui concerne le traitement des sujets espagnols en France.

New York/Sarajevo/Peshawar : une histoire du début du millénaire

Carol Mann

Times square. L'auteur de ces lignes et sa vieille copine de la *Grande Pomme* font la queue devant une hutte qui vend des billets à moitié prix pour les spectacles du soir. Il est question de voir « Menopause, the Musical » ou bien « Vagina Monologues », ou sur un registre moins partisan, pourquoi pas les *Métamorphoses* d'Ovide revues et corrigées dans une piscine off Broadway ?

Il commence à faire froid. Un *schnorrer* Afro-Américain tend sa besace en expliquant qu'il fait une collecte pour une soupe populaire dans son quartier

misérable, etc. Fin psychologue, il sait bien comment formuler les variantes de son discours ; évidemment avec ma tronche, j'ai eu droit au « spécial humanitaire ». Derrière moi un yuppie-yid avec sa coquette *kippa* en velours noir, sans doute made-to-measure, flanqué de la-ravissante-et-saftigefiancée, façon Lewinsky en plus svelte, perlouzes Tiffany au cou, bagouze bien en vue sur l'annulaire. Le *schnorrer* s'adresse au fiancé avec un sourire de connivence : *Young man, do a mitsvah...* Only in New-York, ces échanges qui ont la saveur d'un *pastrami-on-rye* d'un « Delicatessen ». Mais la *goldene*

Medina n'est pas vraiment ce qu'elle a été, force est de me l'avouer.

Pour la première fois, la ville m'est apparue dans toute sa vulnérabilité. La foule m'a rappelé le bazar de Peshawar, sans raison apparente si ce n'est la sensation d'une foule inquiète et pressée, malléable comme une masse compacte que l'on peut étirer ou réduire en boule en un tournemain. Elle se presse dans tous les sens, cette foule bigarrée et anxieuse ; personne ne sourit, les magasins sont plutôt vides, du Pakistan aux États-Unis en crise. (A Peshawar, un marchand de bazar voulut



« Khalid and Auntie Carol »

m'offrir le tissu que j'examinais parce qu'il était heureux de voir une cliente occidentale, un événement devenu exceptionnel depuis le 11 septembre. Que les lecteurs se tranquilisent, j'ai insisté pour payer).

À propos du *Onze Septembre* justement. « Ground Zero », vaste terrain vague entouré d'une grille, est devenu l'attraction touristique de New-York. Quand on longe les rues qui y mènent en bordure du plus ancien cimetière de la ville, on passe devant une muraille d'offrandes diverses, surtout des tee-shirts laissés par des pèlerins où ils ont inscrit leur nom, leur ville et quelques paroles maladroites pour marquer leur sympathie, et leur propre peur. Comme un substitut de présence, ce vêtement emblématique américain exprime leur solidarité avec les disparus. Sans doute, il se trouvera un conservateur consciencieux qui décidera qu'il faut garder ces vestiges de piété post-moderne, de même qu'on a gardé, comme des reliques, des bouts de métal tordu et des fragments de parpaing calciné. On se souvient du business du mur de Berlin qu'on a débité au plus offrant. Que signifie ce culte de la relique véridique ? Un fragment d'une réalité tangible en plein dans cette culture de l'image, surtout virtuelle, qui a éliminé de notre quotidien des pans entiers de la réalité : on appréhende le monde, ses beautés et ses horreurs par une rituelle mise à distance sous forme d'images uniquement. Des vendeurs malins

industrielle, puisque c'est un photographe qui confectionnait ces souvenirs. Le frisson de la guerre comme si on y était, le sang en moins, de belles photos en plus.

Derrière la frime et le business-as-usual, on sent les New-Yorkais hébétés par un type de malheur qui jusqu'ici se déroulait dans un ailleurs, à une distance confortable. Ils ont pris conscience de leur propre inimaginable fragilité. Chacun vous raconte son vécu, le nuage de cendres surtout revient sans arrêt, les fenêtres fermées des mois durant. Et en sous-marin la peur qu'on n'ose nommer. Toutes ces tours de verre et de métal : des structures fragiles qu'un géant pourrait tordre d'une main, de ça ils en ont l'intime conviction. Alors il y a des parades sécuritaires les unes plus inefficaces que les autres. Des flics avec des chiens et des mitrailleuses attendant on ne sait quoi. Dans les musées, on fouille les sacs avec une baguette piquée au restaurant chinois, et au resto de l'aéroport on vous donne des couteaux en plastique, comme si le terrorisme s'improvisait ! Un mélange d'efficacité et d'inaptitude totale. Idem au Pakistan où à l'aéroport de Quetta, il y a un panneau : « Défense de cracher » et à côté « Prenez garde aux terroristes ». Parce que j'ai photographié ces affiches, une préposée particulièrement zélée a voulu confisquer mon film. C'est dire le sérieux de la lutte anti-terroriste dans un pays où tout ce qui

proposent des faux albums de photos, des pochettes en plastique, fourrées de tirages photos représentant les tours en train de s'effondrer. Comme si vous y aviez été – de quoi frimer : pour \$8 d'un côté, \$10 de l'autre, on peut marchander. A Sarajevo, dans la vieille ville, on pouvait acheter un produit similaire, fabriqué de façon un petit peu moins

est occidental est en train de disparaître, à l'exception de l'Internet et éventuellement des cassettes porno qu'on peut visionner pour cinq roupies dans l'arrière-salle des vidéothèques des bazars en zone tribale. En attendant, les mollahs tiennent le haut du pavé.

L'image qui m'est venue à l'esprit à New-York c'est que cette ville avait la fragilité d'un homme nu. Si d'autres villes, comme Sarajevo au fond d'une vallée, sont caractérisées par une vulnérabilité toute féminine, ici c'est le géant aux pieds d'argile *caught with his pants down*. La fin de l'ère de munificence. Le New-York qu'on a connu me paraît comme un vaisseau impérial, un trois-mâts d'une autre époque. Bien sûr, on fait comme si de rien n'était. Les cours de la Bourse sont affichés jusque dans l'ascenseur de Madison Square qui va à la Guggenheim Foundation.

C'est la sensation que j'avais aussi dans les foules de Peshawar. Un jour, pour voir autre chose que des camps de réfugiés, des orphelinats ou des écoles de bidonvilles, je me promenais dans un jardin poussiéreux. C'est un parc laissé en souvenir par l'Empire Britannique, avec une grande section pour les hommes et une demi-pelouse pour les femmes, admirable pratique pakistanaise pour empêcher les sexes de batifoler ensemble dans l'herbe. Une nuée de mendiants habite derrière les buissons, surtout des enfants d'une indescriptible saleté. Une gamine s'est attachée à me suivre en faisant « Khala (tante), bakchich »... Tiens, voici de l'ourdou comme on le comprend à Paris ai-je tenté de dire à celles qui m'accompagnaient.

De Times Square en novembre au parc de Peshawar en janvier, des mains tendues, la même demande pressante. Si on invertissait les foules et les décors ? Le schnorrer noir sur la pelouse jaunâtre et la fillette sous la pluie de New-York ? Je ne crois pas que cela détonnerait. Ceux qui donnent habituellement ouvriraient leur portemonnaie, les autres regarderaient ailleurs, comme toujours. Misère pour misère, *mitsvah* pour *mitsvah*... ■

Mémoire juive de Berlin

Edmond Kahn

Berlin est une ville qui fut détruite, séparée en deux, réunifiée et qui est maintenant en pleine reconstruction, avec des aspects totalement futuristes. Mais que reste-t-il de la présence juive en Allemagne, cette présence qui remontait à plus de deux millénaires ? Le touriste qui cherche à s'informer trouve assez facilement le *Jüdisches Museum* et sur Oranienburgerstrasse, la *Neue Synagoge*. À la place de la synagogue incendiée durant la *Nuit de cristal* en 1938 et néanmoins sauvée, bombardée en 1943 et définitivement démolie dans les années 50, il a surgi une synagogue partiellement reconstruite à partir de 1989, gardée par six policiers armés en uniforme vert. Passé le portique de sécurité on trouve un petit musée qui regroupe quelques reliques miraculeusement retrouvées. Le *Musée juif* qui a aussi sa garde et son portique de sécurité s'organise autour d'un chemin de l'Holocauste et d'un chemin de l'exil qui mènent à l'exposition de l'histoire des Juifs en Allemagne. L'axe central est une tour creuse qui donne sur le vide. Le dessin architectural est celui d'une étoile brisée, et des sculptures comme celle qui regroupe un amoncellement de jetons-visages, symboles des vies juives perdues, donnent le vertige. Loin de tout mysticisme, le néant inspiré par la

Shoah est présent à chaque tournant. Et puis il y a ces photographies que l'on peut voir en stéréoscopie et qui font revivre les habitants du shtetl tels que les soldats juifs de la Première Guerre mondiale ont pu les photographier en Galicie et qui ont définitivement disparu. La reconstitution de la partie juive de la ville de Worms au Moyen Âge bénéficie de tous les progrès muséographiques et la conclusion affichée de cette période qui se termine par une expulsion est celle d'une vie intellectuelle perdue à jamais. On ne sort pas indemne de la visite du *Musée juif* de Berlin..

Il y a beaucoup de lieux juifs à Berlin, ils sont même notés sur une carte touristique. La plupart sont gardés. J'ai été confronté tout au long de ma visite de Berlin à l'affichage d'une certaine mémoire. À une station d'autobus j'ai vu des affiches signalant la proximité de la résidence d'Eichmann et exposant sa biographie et son « œuvre ». À une station de métro du centre de la ville, j'ai vu un affichage de la liste de camps de concentration. C'est là que je me suis mis à rêver que le métro place de l'Opéra afficherait Drancy, Pithiviers, et d'une station d'autobus rappelant les hauts faits d'un Darquier de Pellepoix ayant habité à proximité. Et puis j'ai découvert que c'est à Berlin qu'existe encore le plus grand cimetière juif

d'Europe, en relativement bon état. Le cimetière de plus de trois cents ans qui se trouvait Sophienstrasse a été démoli par les Nazis mais il en reste quelques pierres qui n'avaient pu être détachées d'un mur. Au milieu de l'espace vert reconstitué est posée une pierre tombale attribuée au philosophe des lumières, Moses



Photo E. Kahn

L'arrêt de bus voisin de l'ancien domicile d'A. Eichmann porte un panneau explicatif sur la vie et sur « l'activité » de ce dernier.

Les choses ne sont pas comparables, mais pourquoi certaines stations de métro parisiennes ne rappelleraient-elles pas les oeuvres de quelques collaborateurs français de la Gestapo ?

Mendelssohn. Pas très loin de la seule synagogue à n'avoir pas été détruite, j'ai pu voir sur une pierre au-dessus d'une porte l'inscription : « kommandantur ».

La ville de Berlin offre des lieux de souvenir comme le spectacle en sous-sol d'une bibliothèque aux rayonnages vides, à l'emplacement précis de l'autodafé de 1933. En face, en traversant la célèbre avenue Unter den Linden, on trouve une librairie qui présente quantité de livres sur les juifs. Berlin a des lieux mythiques comme Alexander-Platz et Rosa Luxembourg-Platz, même si ces places n'ont aucun caractère particulier. Les graffitis sur les bennes à ordures conservent leur actualité. J'ai en écho vu les drapeaux rouges de la manifestation contre la guerre en Irak.

En quittant Berlin, j'ai sursauté en entendant quelques excités venus pour un match de football crier « Raus » à un Noir descendant du métro... ■



Le cimetière juif de Berlin

Le musée juif de Thessalonique

Claude Mossé

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, la communauté juive de Thessalonique, dans le nord de la Grèce, comptait plus de cinquante mille personnes. La présence juive dans cette ville remontait à l'époque hellénistique, mais elle s'était considérablement renforcée après 1492 lorsque les Juifs chassés d'Espagne avaient trouvé refuge au sein de l'Empire ottoman¹. Salonique était alors un port en relation avec tous les pays riverains de la Méditerranée. Les Juifs y constituaient une communauté active et jouissaient d'une certaine autonomie administrative et de la liberté de pratiquer ouvertement leur religion, comme l'atteste l'existence de plusieurs synagogues et écoles. Cette prospérité se trouva compromise avec le déclin de l'Empire ottoman à partir du XVII^e siècle, cependant que la

communauté se divisait avec la venue en 1655 de Sabbatai Tsevi, qui entraîna dans sa conversion à l'Islam près de trois cents familles, les « Judéo-musulmans » ou « Donmeh ». La communauté juive se maintint néanmoins et connut une véritable renaissance à partir du milieu du XIX^e siècle. Renaissance marquée en particulier par le développement d'une presse où l'on trouvait aussi bien des organes représentatifs du mouvement sioniste que des partis ouvriers, dont la Fédération des travailleurs socialistes juifs ou *Federation*. Une grande partie de cette presse était rédigée en judéo-espagnol, qui était aux Sépharades ce que le yiddish était aux Ashkénazes. Mais il y avait aussi quelques titres en français, du fait de la présence d'une école de l'Alliance Israélite Universelle, et également en grec, lorsque la ville, rebaptisée Thessalonique, fut rendue au royaume de Grèce en 1912.

On peut voir des exemplaires de ces journaux au Musée juif de Thessalonique, un Musée qui s'est donné pour mission de faire connaître le passé juif de la ville. Les Juifs de Thessalonique furent presque tous déportés en 1943 sur l'ordre du sinistre Alois Brunner. Seul un petit nombre d'entre eux revinrent et certains parmi eux partirent en Israël ou en France. Aujourd'hui, la communauté juive compte environ douze cents personnes. Ce sont ses membres qui ont œuvré pour la création de ce petit musée, en même temps que pour la renaissance du judéo-espagnol.

Le musée est installé dans un beau bâtiment récemment rénové au centre de l'ancien quartier juif, et qui avait abrité les bureaux du journal juif de langue



5. SALONIQUE — Portefeuille Israélite
SALONICA — Israelitah shet-Fortet

© G. Sylva



La grande richesse de la presse juive de Salonique avant la Seconde Guerre mondiale

française, *l'Indépendant*. Au rez-de-chaussée on peut voir quelques stèles funéraires provenant de l'ancien cimetière juif détruit par les nazis en 1943. À l'étage, une exposition organisée par l'Université Bar Ilan d'Israël montre un ensemble de photographies sur « Thessalonique, métropole sépharade » et présente un matériel divers (objets de culte, vêtements, objets de la vie quotidienne) provenant de Juifs de Thessalonique qui avaient émigré en Palestine dans les années trente. Le musée renferme également une réserve d'objets divers qui ont échappé aux destructions de la Seconde Guerre mondiale et une riche bibliothèque. Un petit musée certes, mais particulièrement émouvant et qui porte témoignage sur ce que fut Salonique juive et sur l'originalité de la culture sépharade au sein de l'Empire ottoman. ■

¹ Voir l'article de Alain de Tolédo, page 28.

De tout temps, les Juifs rêvaient de retrouver les « dix tribus perdues ». Des histoires les plus incroyables les situaient tantôt en Afrique, tantôt au Japon... Carol Mann nous narre l'hypothèse peu connue des Juifs égarés en Afghanistan.

L'année prochaine à Kandahar chez nos frères Taliban...

Carol Mann

Oui, vous avez bien lu, il ne s'agit nullement d'une boutade de l'envoyée spéciale de *Diasporiques* à Mea-Sharimstan, mais d'un vœu pieux, quasiment d'un scoop, d'une vérité peu connue et surtout largement ignorée, car à l'heure actuelle d'une rare incorrection politique.

En bref, à cheval sur le Pakistan et l'Afghanistan il existe un peuple d'environ 21 millions d'âmes qu'on nomme Pathanes d'un côté et Pachtounes de l'autre. Oui, vous vous souvenez que les féroces Taliban qui sévirent des années durant en Afghanistan appartenaient à cette ethnie qui hélas se révélerait notre cousine...

Les origines de ce groupe ne sont pas claires et un bon nombre de théories (émanant de sources juives orthodoxes mais aussi de nationalistes pachtounes) soutiennent qu'il s'agit d'une des tribus « perdues » d'Israël qui serait arrivée dans la région au moment de la destruction du Premier temple à Jérusalem... Bien entendu, vous m'objecterez qu'on a dit la même chose des Peuls et d'autres peuples tous aussi égarés qui, malgré eux, se trouvent affublés de cet héritage parfois encombrant. Mais ici, c'est différent, les Pachtounes eux-mêmes reconnaissent la filiation, même si ces dernières années ils ont tendance à la mettre en sourdine pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons.

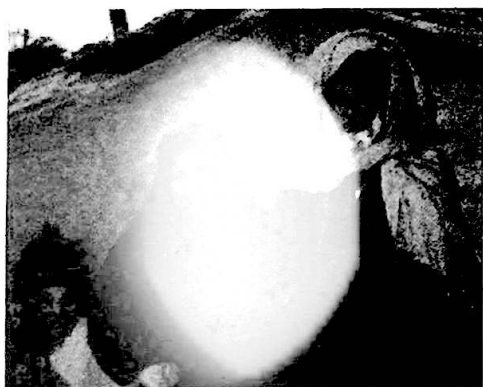
Certes, en songeant aux pratiques des Taliban, depuis les exécutions publiques jusqu'à l'enfermement brutal des femmes, on voudrait nier un quelconque rapport avec la plus infime tradition juive. *Shabbes chaytel/burqâ* = même combat ? Quand même pas. La loi qu'ils ont appliquée avec une férocité sans égal n'est qu'une exacerbation extrême de leur propre code, nommé « Pachtounwali », qui reprend le système légal implacable de tout le Proche-Orient des temps bibliques – y incorporant la loi du talion inscrite, entre autres, tant chez Moïse que dans le code de Hammourabi.

En regardant de plus près, on trouve néanmoins quelques recoupements plus précis avec les pratiques des Hébreux, qui ne manqueront pas d'interpeller le chercheur. Pour commencer les noms des tribus pachtounes reprendraient ceux des anciennes tribus d'Israël : les Rabbani viennent de Reuben, les Shinwari de Shimon, les Lewani de Levi, les Daftani de Naphtali, les Jaji de Gad, les Ashuri de Asher, les Yusefsai de Joseph, et les Afridi d'Ephraïm. Un bon nombre de Pachtounes, ont eu comme deuxième nom « Israël » – pratique qui s'est perdue ces dernières années pour des raisons qu'on imagine.

Le concept identitaire de base, comme l'expliquent les chroniqueurs du site pachtoun le plus complet www.hometown.aol.com/pakhtun, c'est que ce peuple descend directement des prophètes juifs et que la langue d'origine serait l'hébreu ; par extrapolation, toute la culture afghane serait juive. Une tradition veut que le roi Saül ait eu un petit-fils nommé Afghana élevé à la cour du roi David. Ce sont ses descendants qui auraient fui les hordes de Nebuchodonozor quatre cents ans plus tard en direction de l'Asie Centrale et fondé l'Afghanistan. D'où les noms de lieux : Gaza aurait

donné Gazni, Babul (Babylone), Kaboul sans parler de la cachette de Bin-Laden, Torah-Borah. Le rabbin Marvin Tokayer dans un article qu'on peut lire sur www.moshiach.com/features/tribes/Pakistan.php dresse une liste impressionnante de comparaisons, fondées semblerait-il sur ses propres recherches ainsi que sur celles d'autres experts en Israël : force exemples de prières, de règles alimentaires, voire le port du taleth.

La loi pachtounne serait fondée sur la Torah, comprenant des principes comme le lévirat et, jadis, la circoncision au septième jour – deux pratiques qu'on ne trouve pas chez les Musulmans ; même le principe de vengeance (« Badal » qui ressemble à la vendetta ou à la « bessa » albanaise) dupliquerait la loi mosaïque, où la notion de « vengeance de sang » est édictée (Nombres, Chap. XXXV). Même le port des armes de ces preux intégristes – épée jadis, kalachnikov aujourd'hui – reprendrait le modèle d'Abraham/Ibrahim, toujours prêt à abattre une idole qui traîne. En tout cas, ce qui est certain c'est qu'il y a aujourd'hui une sorte d'équivalent du taleth sous forme du grand châle de laine marron typique des hommes pachtounes, avec ses franges et ses rayures sur le bord. Il est devenu le costume national pachtounne et afghan. Par rapport aux femmes, la loi pachtounne reprend des principes tribaux bien expliqués dans le Talmud. Le but, comme pour Moïse, est de préserver l'intégrité territoriale et tribale, menacée par l'héritage des filles dans les mariages exogamiques. Le pachtounwali rend obligatoire le mariage patrilocal, avec des membres de la famille paternelle et, comme pour les filles de Celofhad de sainte mémoire, « leur héritage resta dans la famille de la souche paternelle » (Nombres XXXVI, 12). L'anthropologue et résistante Germaine Tillion a



Chez nos frères taliban



démontré le lien entre l'héritage féminin et la destruction de la tribu, et indiqué que l'Islam avait quelque chose de réellement subversif et de progressiste en instituant l'héritage des femmes (à la hauteur de la moitié de celui des hommes)¹. Dans le Pakistan actuel où la loi officielle est la *Sharia*, les problèmes de succession sont la cause première des procès dans les régions pachtounes. Il est fréquent d'invoquer la loi pachtoun pour priver les femmes de leur héritage. Celles-ci n'ont de recours que celui de s'adresser aux tribunaux, une solution souvent trop coûteuse et douloureuse.

Quelles peuvent être les motivations de l'œuvre pieuse de ces deux groupes de chercheurs ? C'est presque aussi intéressant que le mystère judéo-pachtoun. Du côté israélien, c'est clair, outre la recherche ethnographique tout à fait passionnante, on veut ramener le monde entier au berceau originel, pourquoi pas. Une façon aussi de penser que le Gan Eden était une sorte de terre universellement juive où l'Autre (serpent/goy, /Philistin/Palestinien, etc.) ne faisait pas partie du projet initial de la création divine. Il est vrai qu'en (re)lisant les chapitres concernés

dans la Torah, avec les Pachtounes en tête, on a une idée assez claire des origines du peuple élu peut-être pas aussi glorieuses que l'on souhaiterait... Du côté afghan, c'est plus compliqué. Ce qui ressort de leur site, c'est que les auteurs revendiquent un passé pré-islamique et cherchent surtout à se démarquer de la mainmise arabe, qui s'est fait sentir surtout à l'ère des talibans. Pour information, avant l'Islam, les religions principales du pays étaient le Zoroastrisme, le Bouddhisme et l'Hindouisme. Cette démarche se place dans le contexte plus large de la revendication d'un Pachtounistan qui regrouperait la totalité de l'ethnie de part et d'autre de la frontière afghano-pakistanaise, qui est à l'heure actuelle la plus dangereuse du monde. Lieu central de la planète pour tous les trafics qui vont du nucléaire à l'héroïne ; l'Afghanistan est en train de retrouver sa place de premier producteur mondial d'opium. Les perspectives d'un État uni par son sens d'appartenance aussi bien que par son opposition violente aux ethnies voisines laissent rêveur... même si un jour ils revendiquent tous leurs origines hébraïques.

Quid du judaïsme dans cette analyse ? Au Pakistan ou en Afghanistan actuel, la haine affichée envers Israël et les Juifs identifiés au démon américain ne permet guère sur place ce type de rapprochement. Elle a sans doute contribué à effacer les vestiges hébraïques des pratiques pré-islamiques. À la place, sévit une forme d'Islam mâtiné de pachtounwali, qui donne un mélange des plus intégristes. Les éléments cités par une interview des derniers Juifs afghans (également sur le site Moshiach cité ci-dessus), n'ont pas été retrouvés sur le terrain par votre correspondante qui voyage beaucoup dans ces régions. Les madrassas pakistanaïses à Peshawar continuent à produire des fanatiques de tendance terroriste, qui ont réécrit l'histoire pachtoun pour en faire une saga musulmane purifiée. Et pourtant, à l'aéroport de Kaboul comme à celui d'Islamabad, on est accueilli par ces centaines de barbus enveloppés de vastes taileths bruns. De prime abord, ça ne rappelle pas tout de suite le Mur des Lamentations, sauf qu'à réfléchir... ■

¹ Germaine Tillion : *Le harem et les cousins*, Seuil 1966, ed. Points, p. 26 et suivantes.

Yiddische Heftn (Les cahiers yiddish)

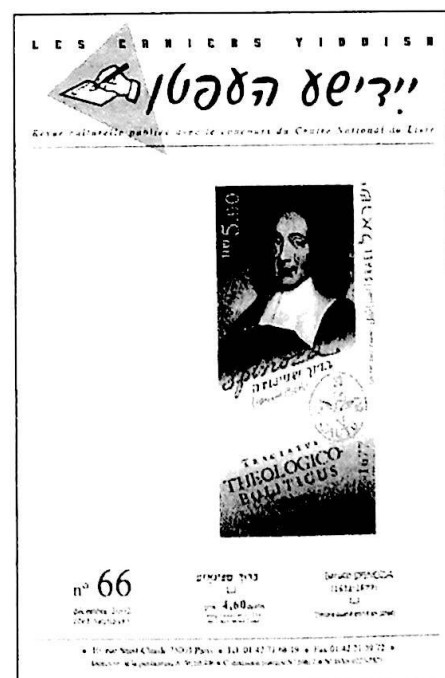
Après la guerre, les publications en langue yiddish en France étaient nombreuses et variées. Le lecteur yiddishophone pouvait choisir son ou ses mensuels, hebdomadaires ou quotidiens. Le bundiste lisait *Unzer Shtimme*, le communiste *Naïe Presse* et le sioniste *Unzer Wort*. Peu à peu toutes ces publications cessèrent de paraître. *Unzer Wort* s'arrêta le dernier, en juin 1996.

Claude Hampel, qui depuis longtemps travaillait dans la presse yiddish, décida alors de créer un mensuel se voulant d'emblée apolitique et unitaire. En septembre 1996, les présidents des sociétés juives ashkénazes de Paris se réunirent et décidèrent de lancer la nouvelle revue. Le comité-fondateur comprenait Milka Szulzstein, Henry Bulawko, Mordehai Lerman, Izak Opatowski et Claude Hampel lui-même. Ils furent

rejoints par Charles Zabuski. Devi Tuszynski (évoqué dans le numéro précédent de *Diasporiques*) apporta sa collaboration artistique.

Les *Cahiers Yiddish* sont actuellement diffusés dans le monde entier ; un effort particulier est porté vers les pays de l'Europe de l'Est, soutenu par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah. La revue souhaite augmenter sa diffusion en s'adressant plus spécifiquement à un public jeune. Elle évolue sans cesse dans son fond et dans sa forme et est agréée par le Centre National du Livre et le Ministère de la Culture. Pour ses efforts en faveur du yiddish Claude Hampel a été fait Chevalier des Arts et des Lettres et a reçu le Prix Max Cukierman en 2000. Ces *Cahiers Yiddish* sont actuellement la seule publication régulière de langue yiddish en France et en Europe. ■

Fania Pérez





D'intolérables violences

Une assemblée générale du Cercle Gaston-Crémieux s'est tenue à Paris le 10 avril dernier. Les discussions ont porté en particulier sur la poussée antisémite en France et sur l'évolution du conflit israélo-palestinien. Nos lecteurs trouveront ci-dessous un bref aperçu des principales réflexions alors échangées à ce propos. Elles demeurent hélas d'actualité.

Les résurgences de l'antisémitisme

On constate aujourd'hui une déplorable recrudescence, en France, des déclarations ou des actes antisémites. C'est pourtant un pays où les Juifs sont, de longue date, globalement admis et intégrés. Même s'il y subsiste un vieux fond d'antisémitisme culturel, ses racines religieuses ont été pour une large part extirpées par le Concile Vatican II. Mais on ne saurait pour autant se contenter de dire que le renouveau actuel des violences anti-juives est pour partie une réaction au soutien trop souvent inconditionnel apporté à la politique du gouvernement israélien par une proportion importante des Juifs, et plus encore de leurs institutions. Cette explication serait par trop simplificatrice. L'antisémitisme peut faire feu de tout bois et même, le cas échéant, se parer de vertus tiers-mondistes. En tout état de cause – et quelle que puisse être leur « explication » – paroles et actes de haine antisémites, racistes et xénophobes doivent être réprimés avec la plus extrême sévérité. Un laisser-faire en la matière ne pourrait qu'alimenter de façon dramatique les tentations de repliement des Juifs sur eux-mêmes et conduire à une altération majeure et durable de l'organisation républicaine de notre pays.

La paix au Proche-Orient

« Est-ce un mythe ? » nous sommes-nous demandé, ce qui nous a conduits à diffuser récemment le communiqué de presse suivant :

Le Cercle Gaston-Crémieux tient à affirmer sa solidarité avec les voix juives qui, de plus en plus nombreuses aujourd'hui, témoignent, avec tant d'autres, de leur opposition radicale à l'actuelle politique israélienne. Il note avec consternation que le gouvernement du général Sharon a profité du paravent de la guerre d'Irak pour accentuer ses actes de violence destructrice à l'égard des Palestiniens – une violence qui n'est pas seulement une réponse « adaptée » à celle des attentats-suicides commis en Israël mais qui a pris toutes les caractéristiques d'une politique délibérée et soigneusement organisée en vue d'empêcher la création d'un État palestinien viable.

Le Cercle Gaston-Crémieux estime cependant que ce n'est pas agir en faveur d'une paix juste et durable au Proche-Orient que de proclamer des principes foncièrement inacceptables par l'une ou l'autre des deux parties. Légitimée par plusieurs siècles d'antisémitisme européen, la création de l'État d'Israël, trois ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale et la révélation de la Shoah, résulte de la décision formelle des Nations Unies de partager la Palestine en deux entités. Cette décision est désormais et de façon irréversible partie intégrante de l'histoire contemporaine. En même temps, elle porte un préjudice à la fois incontestable et majeur au peuple palestinien, qui est donc en droit d'en demander réparation. Le problème n'est pas insoluble, comme l'avaient bien montré les négociateurs des

accords d'Oslo : sa solution passe par la création, aux côtés de l'État d'Israël, d'un État palestinien de plein exercice, chacun des deux États gérant en particulier, et comme il l'entend, les modalités d'immigration en son sein. C'est à ce principe qu'il faut inlassablement revenir : il est la clé de tout apaisement. De sa mise en œuvre effective dépend aussi la réduction des tensions, de l'antisémitisme toujours prêt à renaître et des réactions d'inspiration raciste qu'engendre ici ou là le conflit du Proche-Orient.

Le Cercle Gaston-Crémieux veut espérer que le nouvel ordre mondial en train de naître sous la férule du plus puissant État de la planète aura, tout en suscitant les plus vives inquiétudes, au moins une conséquence positive : créer les conditions permettant d'imposer une solution pacifique et équitable à un conflit qui n'a que trop duré, et cela en ramenant les belligérants à une table d'authentiques négociations.

* * *

La publication, quelques semaines plus tard, de la fameuse « feuille de route » pour le règlement du conflit est, un court moment, venue corroborer notre espérance. La rapide dégradation, depuis lors, de la situation sur le terrain semble malheureusement montrer que ledit espoir était bien plus ténu encore que nous ne le pensions. À moins que... ■



Débat

« Soyons plus à l'écoute des musulmans de culture laïque »

Ahmed Djebbar, mathématicien, ancien ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de la République Algérienne après avoir été le conseiller du président Mohammed Boudiaf pour ces disciplines, actuellement professeur en France de l'histoire des sciences arabo-musulmanes, a bien voulu animer au Cercle Gaston-Crémieux, le 20 février 2003, un débat sur l'Islam et la laïcité en France.

Un sujet tabou pour l'Islam ?

Philippe Lazar : Le thème de la laïcité est-il abordé, directement ou indirectement, par les courants de la mouvance arabo-musulmane ? Est-il fait référence à la loi de 1905 autrement que pour en demander l'assouplissement afin de financer la construction de mosquées ? Le mot « laïque » qui caractérise notre République est-il évoqué par le milieu arabo-musulman ?

Ahmed Djebbar : La laïcité n'est pas un mot d'ordre, mis à part les partis de gauche qui se disent laïques en privé. En Algérie, seul le parti du rassemblement de la culture et de la démocratie a osé afficher la laïcité pendant environ cinq ans. Le simple refus de la mention de l'Islam dans la Constitution est considéré comme une démarche laïque. En réalité, le mot laïcité est banni parce que compris comme synonyme d'athéisme. Les intellectuels parlent donc plutôt de sécularisation.

En France, ces mouvements trouvent des prolongements dans des partis politiques mais sans prise sur les communautés originaires de ces pays. Ces partis, affiliés à la politique d'un État, se veulent des structures de rejet de l'islamisme. Ils sont d'une telle vigilance que je ne suis invité pour des conférences que si le directeur me connaît. Dans ce sens, c'est une sorte de pratique laïque...

André Ulmann : Quelle a été la position du FLN par rapport à la laïcité ?

A.D. : La profession de foi historique a été la déclaration du 1^{er} novembre 1954. Ce texte a été écrit en français, car l'islamité va souvent de pair avec une expression en arabe. Il exprime une référence à l'Islam en affirmant que le peuple algérien est un peuple musulman mais que la mobilisation se fait au nom de l'indépendance, non de l'Islam. Le mouvement nationaliste s'est constitué en rupture avec les partis et mouvements islamistes réformistes : on ne trouvait alors pas encore d'intégristes. Aujourd'hui, les réformistes se situeraient au centre par rapport aux Frères musulmans, loin des activistes d'aujourd'hui. Sociologiquement, ils appartenaient à la petite bourgeoisie arabisée qui ne voulait pas de l'indépendance par une guerre de libération nationale. Pour eux, la première libération était le retour à une société musulmane, que la colonisation avait éloignée de l'Islam. Puis la deuxième libération aurait été une sorte d'autonomie de plus en plus large.

Ce courant, opposé au FLN, a été marginalisé. Pendant les sept ans de la guerre de libération, apparaissent des mots d'ordre musulmans : la patrie du peuple est l'Algérie, sa langue est l'arabe, sa religion l'islam. Ils ont permis de mobiliser les paysans au nom du Jihad contre le colonisateur infidèle, non musulman. Ainsi, les paysans se sont

mobilisés au nom de l'Islam et non de l'arabité.

Alain Bérestetsky : L'expression arabo-musulman, en opposition à judéo-chrétien, est bizarre au regard de la descendance d'Abraham...

A.D. : Le terme arabo-musulman n'est en effet pas des mieux choisis. Pour les sciences, nous avons l'habitude de parler de sciences arabes : toutes les ethnies et confessions ont participé à l'aventure scientifique et culturelle de cet immense empire, entre Samarkand et Saragosse, en s'exprimant dans la langue majoritaire arabe. Donc, par convention, on parle de production intellectuelle arabe. C'est une grande bagarre : quel est le plus important, l'arabité de l'expression ou l'islamité du contexte religieux ? Les pays d'Islam englobent, au sens ethnique, les Berbères, les Espagnols, les Portugais,



Photo Ph. Lazar

Notre invité



les Noirs d'Afrique sub-saharienne, les Égyptiens, les Persans, les Turcs. Mais, au sens linguistique on dit espace arabe, persophone, turcophone, roman, berbérophone. Le terme générique est la Maison de l'Islam. On en est resté à la classification des IX^e-XIII^e siècles : l'Indonésie n'y figure pas.

Berthe Burko : Qu'en est-il des Kabyles en Algérie ?

A.D. : Ils constituent une partie de la forte minorité linguistique du Maghreb. La Kabylie n'est qu'une partie de plusieurs régions qui parlent le berbère. D'autres ont toujours parlé berbère : la Dahra, l'Ouarsenis, les Aurès. Une partie des berbères se veulent berbères avant tout, même après huit siècles d'arabisation. Certains parlent berbères chez eux mais se considèrent arabes du point de vue de la culture. Cependant, ils sont tous musulmans et l'Islam n'est pas contesté comme religion.

Laïcité et quête identitaire

Jacques Burko : Lorsque qu'un jeune homme ou une jeune fille de première, deuxième ou troisième génération veut affirmer et approfondir son identité quelles possibilités s'offrent à lui, à part d'aller à la mosquée ?

A.D. : Cela dépend des époques. Jusqu'à l'arrivée des groupes islamistes, l'islamisme n'a pas eu de dimension nationale militante française. Les mouvements musulmans répertoriés au ministère de l'Intérieur sont des missions arrivées en France dans les années 60. La première, originaire de l'Inde, date de 1962. Elle va donner le groupe de la propagation, la Jamaa at Tabligh, issue d'une secte née en 1927 en Inde. Ils mobilisent avec des discours très simples et s'adressent au peuple. Puis apparaissent les Frères musulmans, au début des années 70, suivis d'une tendance iranienne qui a eu le vent en poupe à la fin des années 70. Après des attentats et la répression de l'État français, ses membres sont allés vers des groupuscules pacifistes. Avec le chômage, ils ont formé une armée de militants propagandistes. Dans les années 70, ses militants sont récupérés soit par les Frères musulmans

soit par la tendance des islamistes du Maghreb qui naît dans les années 90. Celle-ci rassure le ministère de l'Intérieur car elle est contrôlée par la Mosquée de Paris dont le mufti est tellement débonnaire qu'il ne fait peur à personne.

Aujourd'hui, où se situe un jeune ? Cela dépend de sa situation sociale. S'il est d'une famille déshéritée, son premier contact avec l'Islam sera celui de sa famille. On croit à Dieu, son prophète est Mohammed, la fille du Prophète s'appelle Fatima, son gendre est Ali. C'est un Islam culturel mais pas cultuel. Vers 16-17 ans, commence une recherche identitaire. Par exemple ma fille, issue d'un couple mixte avec une mère médecin et un père universitaire, a failli basculer vers l'islamisme. Elle rejetait le milieu de son lycée, dont elle considérait qu'il la rejetait, elle. Des jeunes se sentent ainsi rejetés et se réfugient dans un milieu où commence le travail d'embrigadement, jusqu'à devenir des militants purs et durs ou simplement des éléments d'une logistique.

Sophie Janicic : Les Kabyles n'ont-ils pas un mode de vie plus laïque ? Ils vivent « comme tout le monde », ne portent pas le voile, pratiquent le sport...

A.D. : Cette minorité opprimée a effectivement tendance à rompre plus facilement avec ce monde musulman, surtout la deuxième génération. Mais aucune statistique ne montre qu'une majorité des cinq millions de musulmans vivant en France suit les islamistes. La masse accepte de vivre dans une société laïque. Cependant, depuis les années 70, au moins quatre puissants mouvements essayent d'enfermer cette partie de la société française dans la logique islamiste. D'où l'apparition du voile. Le phénomène est réel mais mon sentiment est qu'ils ne sont pas

majoritaires. Relativisons : la société française laïque travaille à contre-courant.

Martine Cohen : En Algérie, les réformistes ont réclamé de l'État colonial qu'il applique la loi de 1905 de séparation de l'État et du clergé, ce qu'il a refusé de faire. Pour maintenir sa domination coloniale, selon certains...

A.D. : ... ils voulaient leur autonomie par rapport à l'État colonial !

M.C. : Oui, leur réclamation religieuse avait ainsi une portée politique.

A.D. : Mais, à l'indépendance, ils diront que l'Islam doit être dans l'État. Ils seront récupérés par le FLN dont ils deviendront les idéologues musulmans...

M.C. : Il est un peu trop simple de dire que ceux qui vont vers une identité musulmane forte sont dans l'enfermement communautaire. Des penseurs musulmans parlent d'identité musulmane forte et de citoyenneté française forte. Dounia Bouzar, qui a travaillé avec de jeunes musulmans, a écrit un ouvrage, *L'Islam des banlieues : nouveaux prédicateurs, nouveaux travailleurs sociaux*. Leur discours revalorise l'identité musulmane des jeunes tout en les intégrant dans la société française. Ces jeunes réclament une véritable application de la laïcité, ce qui signifie pour eux non-discrimination et véritable égalité.



Photo Ph. Lazar



A.D. : Vous avez raison. Mais sur le terrain, jeunes ou moins jeunes ne se positionnent pas vis-à-vis de la laïcité mais de la discrimination socio-économique. Je parie qu'une enquête sur les jeunes qui retournent vers l'Islam montrerait que, s'ils avaient été bien insérés dans la société, ils auraient eu une autre recherche identitaire. Leur revendication n'est pas culturelle. N'ayant pas de culture, celle-ci n'est pas rejetée par l'autre ! Certains réagissent par la délinquance. D'autres, qu'on ne montre pas assez, se battent pour devenir de « bons Français ». Un collègue m'a invité ainsi: « Parlez de n'importe quoi ! pourvu que les jeunes voient un universitaire arabe ! »

Une seule bannière pour tous ?

Etienne Brunswic : La distinction arabo-musulmane correspond à la spécificité française. Il n'y a pas d'arabes au Royaume-Uni. En Allemagne, se trouvent des Bosniaques, des Turcs et des Kurdes. Cette spécificité est intéressante pour comprendre le problème dans sa dimension européenne et les différentes solutions qui peuvent être trouvées en Europe. Autre question. Combien parmi les cinq millions de musulmans ne se revendiquent plus de leurs origines ?

A.D. : En effet, n'oublions pas l'Islam noir, dont le comportement sociologique et culturel est différent. Les officines islamistes dures recrutent peu chez eux. L'Islam noir ne se laisse pas facilement embrigader par un discours politique sur l'état théocratique... De même, certaines familles ouvrières maghrébines, nourries de l'Islam populaire des confréries de Maroc, de l'Algérie et de Tunisie, ne deviendront jamais islamistes.

Les Français d'origine musulmane de la première génération, n'ayant pu s'assimiler totalement, ont voulu l'assimilation et non l'intégration de leurs enfants et leur ont même donné des prénoms chrétiens ou neutres. Quant aux statistiques... suivons l'adage : pour vivre heureux, vivons cachés. Je pense que ceux qui

s'assimilent et ne le montrent pas sont nombreux.

Jeanne Bérestetsky : J'ajoute que la troisième génération n'a plus d'avenir. Ce que leur proposent les *barbus* est une forme d'utopie. Et je crains fort que cette utopie aujourd'hui soit d'avoir des Nike payés par le trafic et d'accéder à une forme de reconnaissance par l'embrigadement. Actuellement, radio-Beur diffuse des messages pro-islamiques à l'intention des jeunes et des mères en difficulté avec leurs enfants.

A.D. : La radio suit l'air du temps. Avant, radio-Beur était laïque. Les jeunes vont vers les groupes islamistes aussi pour une autre raison. La première génération, venue du Maghreb pour faire vivre la famille restée au pays, a en général refusé la nationalité française. Lorsque l'émigration a été stoppée, ils ont compris qu'ils allaient rester définitivement. Avant, leur Islam était « nonchalant », comme le dit Gilles Kepel. Mais avec l'arrivée de la famille, s'est posé le problème du père. Certains ont pris la nationalité mais, par compensation, ont approfondi leur Islam, au moment où arrivaient les groupes islamistes indiens, égyptiens, maghrébins... Pour un Arabe, prendre la nationalité française revient à renier sa communauté, c'est très fort.

P.L. : La constitution de ce que j'appelle un « Consistoire musulman » inquiète un certain nombre d'entre nous. Cela ressemble singulièrement à la tentative de Napoléon de ne s'adresser qu'à une seule tête juive. À permettre une expression de l'islamité au travers du seul filtre religieux ne tend-on pas la main à des islamistes qui seront moins tolérants que le recteur Boubakeur. Partages-tu cette inquiétude ?

A.D. : Première remarque. La logique du ministère de l'Intérieur découle de la volonté de gérer les équilibres des forces « institutionnelles » et non pas celles des forces vives des cultures musulmanes au sens général. On sait que la majorité de la population n'est pas contrôlée par ces organisations,

mais que celles-ci sont fortes de soutiens extérieurs. La Mosquée de Paris représente une force du fait des relations privilégiées entre la France et l'Algérie. Les Frères musulmans ont des soutiens à l'extérieur qu'il ne faut pas mécontenter. Pour être vraiment représentatif des sensibilités, il aurait fallu mener une enquête approfondie et dire il y a des laïques, des musulmans d'Afrique noire, du Maghreb...

Deuxième remarque. Ces organismes se bagarrent entre eux non pas pour récupérer les musulmans mais pour des questions d'argent. La reconnaissance du ministère de l'Intérieur va leur donner les moyens de recruter. Des citoyens qui n'adhèrent à aucun organisme disent : « *L'État français va nous reconnaître, va reconnaître l'Islam de France. Il va nous donner de l'argent comme aux Chrétiens et aux Juifs. Nous passerons enfin de l'Islam des caves à l'Islam de la lumière.* » Même des non-pratiquants pensent que ceci donnera plus de dignité aux Musulmans. D'autres y voient une première étape pour créer une force sociale qui pèsera sur la politique française par la création de *lobbies* affiliés au pays d'origine. On rêve qu'un jour tous les musulmans d'origine algérienne voteront, à partir d'un mot d'ordre d'Alger, pour le descendant de Jospin ou de Chirac... L'un des groupes, l'union des organisations islamiques de France (UOIF), se revendique des Frères musulmans. Ils ont un principe, attribué au Prophète : « *Si vous voyez le mal, que votre main le supprime. Si vous ne le pouvez pas, que ce soit votre bouche. Si vous ne le pouvez pas, que ce soit votre cœur.* ». Cette stratégie est à prendre à rebours. Si le rapport de forces n'est pas favorable à la violence, il faut agir par la propagande. Face à des institutions pacifiques, l'expression est modérée mais on se prépare à combattre par le cœur. Le discours ne correspond pas à la stratégie. Ils prônent la destruction des États impies et l'instauration d'un État islamique. Mais les moyens prônés pour atteindre ces buts les font classer parmi les modérés. En France, ils sont dans une phase de maturation et disent espérer transformer un jour la France en une terre d'Islam.



M.C. : Je pense que le Consistoire musulman est très différent dans sa constitution de ce que Napoléon a fait. Il existe des Islams culturels mais constituer une instance culturelle n'est pas antinomique de cette réalité. C'est aux musulmans culturels ou laïques de créer leur propre CRIF !

P.L. : Mais je n'ai jamais dit que l'État devait organiser un CRIF musulman ! Les intellectuels arabo-musulmans, qui ont acquis une culture de la laïcité, sont-ils aujourd'hui en mesure de faire entendre leur voix ? Des intellectuels musulmans pourraient-ils exprimer quelque chose qui donnerait une dimension essentiellement culturelle à cette appartenance ?

Vers un dialogue laïque interculturel ?

A.D. : Ces intellectuels de culture laïque existent. Ils ne sont pas nombreux et se trouvent dans les couches moyennes, les élites et, paradoxalement, parmi les dirigeants des pays arabes où le discours peut très bien être musulman mais la gestion de l'État laïque. Ils s'expriment dans des revues, des colloques. L'un d'eux, l'Égyptien Hassan Hanafi, parle de la sécularisation sans rejeter l'Islam. Al-

Jabiri, marocain très connu au Maghreb, inonde les universités arabes d'ouvrages publiés au Liban sur la raison, la pensée, l'histoire culturelle arabe. Selon lui, il faut séculariser les sociétés arabo-musulmanes sans renier l'Islam. Il a des divergences très polies avec Hanafi. On peut les accuser d'être timorés, de ne pas dire le fond de leur pensée ou de faire des concessions au rapport de forces actuel qui refuse de toucher à l'Islam. Le saut qualitatif ne viendra pas des intellectuels. Ceux-ci préparent une certaine opinion. Les problèmes de laïcité se régleront après une longue maturation si l'école des pays arabes est progressivement laïcisée. Alors les décisions politiques pourront être imposées à la société à la

manière d'Ata-Turk en 1922. Bourguiba a pris des décisions modernistes mais n'a pas transformé la société pour la préparer à la laïcité.

Au lieu d'imposer la laïcité brutalement, à la manière d'Ata-Turk, ou d'attendre deux trois siècles la maturation de la société, une façon de permettre la laïcité serait de faire se côtoyer dans un même État des communautés de pensées confessionnelles ou d'idées. Si le Liban pouvait fonctionner de manière autonome – ce qui est hélas assez invraisemblable – la laïcité pourrait y apparaître.

Etienne Brunswic Je voudrais poser le problème à l'envers. L'assimilation entre culturel et cultuel vient de ce que le culturel est largement ignoré. L'école et la culture française ignorent les cultures turque, persane, d'Afrique du Nord, égyptienne. Une enquête faite il y a deux ans montre que, contrairement à ce qu'on dit, la demande d'enseignement des langues de France, breton, occitan, italien, arabe diminue dès la deuxième génération. La puissance d'intégration du modèle culturel français est impressionnante. C'est

aussi notre faute. On ne permet pas aux gens d'être véritablement laïques : ils doivent être religieux ou n'existent pas...

A.D. : Une petite anecdote dans votre sens. Quand j'étais ministre, j'ai demandé à être reçu par mon homologue français à l'Éducation nationale. Je souhaitais revoir l'accord avec l'État français dans le cadre de l'ELCO (enseignement des langues et des cultures d'origine) vers plus de laïcité. L'Algérie envoyait comme enseignants des personnes dont plus de la moitié était islamiste, alors que l'État combattait les islamistes. J'ai proposé qu'une commission bilatérale aide à choisir les enseignants pour éviter cette coloration islamiste. En contre-partie, cet enseignement ne serait plus relégué au samedi matin ou à la fin de journée et trouverait place à l'école. Malgré un accord international, les enfants devaient apprendre l'arabe dans une cave. Mais mon collègue ministre n'a pris aucune décision...

P.L. La piste ouverte par Étienne Brunswic me paraît importante. Si nous voulons donner une image positive au concept de laïcité, pas seulement en tant que coexistence pacifique de cultes différents mais bien en tant que reconnaissance de l'importance cruciale de la diversité culturelle et de la coexistence des cultures, nous devons faire un effort de propositions pour mieux comprendre les éléments culturels constitutifs des différents peuples qui coexistent sur un même espace. Pourrions-nous relancer l'idée de création d'un petit groupe de réflexion et discussion entre les communautés musulmanes (au sens d'Islam culturel) et juives (au sens où, au Cercle Gaston-Crémieux, nous l'entendons) ?

A.D. : Même en étant conscient de toutes les difficultés de sa mise en œuvre, je suis évidemment très favorable à cette idée ! ■

*Propos retranscrits par
Martine Kis*



Photo Ph. Lazar

Les vingt ans du « Cercle Wladimir Rabi »

Simone Gerber-Rubin

Je me souviens que le Russe et le yiddish ont bercé ma petite enfance.

Je me souviens qu'à l'école, c'est en fabriquant du caramel avec la douce institutrice que j'ai appris à parler le français.

Je me souviens qu'à sept ans, je devins « juif », noir sur fond jaune, me révoltai, puis me soumis.

Je me souviens qu'à dix ans, juive je demeurais, au balcon de la petite synagogue grise de banlieue parisienne, dans les mélodies des prières, les sanglots des veuves et mères, de braises et de cendres.

Je me souviens que je ne voulais plus me souvenir.

Je me souviens qu'en Alsace, je devins la Française de l'intérieur, entre fière église aveuglante et synagogue aveuglée.

Je me souviens que le Liban s'enflamma et que ce fut Sabra et Chatila.

Je me souviens qu'au nom d'une synagogue de justice et de lumière cent personnes inscrivent leurs patronymes au bas d'un texte, dans le journal, pour les mères et les pères palestiniens qui pleuraient leurs victimes.

Je me souviens que c'est ainsi que vint au monde en notre ville de Strasbourg dans un premier cercle de lumière, puis dans un deuxième, une famille bigarrée, *Wladimir Rabi*, elle se nomme.

Ses ancêtres sont multiples. En cette famille strasbourgeoise je me reconnus, je fus reconnue, je trouvai ma place, je retrouvai mes souvenirs oubliés, méconnus, enfouis.

Je me souviens de l'exaltation des premières rencontres, puis des nouveaux, des nouvelles qui ont agrandi la famille.

Je me souviens de tous les projets et des disputations.

Je me souviens que le cercle a scintillé de mille éclairs, de mille éclats. La lumière a parfois vacillé, elle ne s'est jamais éteinte.

Je me souviens que beaucoup de rêves, de projets, beaucoup de promesses en notre cercle se sont accomplis. Hélas, pas la paix en Israël... Pas la paix dans le monde.

Être Juif, ne pas l'être, comment l'être. Au passé, au présent, au futur, that is La Question...

Je me souviens de notre premier Pessah. En la ruche bourdonnante de notre cuisine, les poissons, soupes, poulets, kneidlach, gâteaux, carottes, mijotèrent avec les symphonies de nos souvenirs racontés. D'Alsace, de Paris, du Maroc, de Pologne, de Lituanie, d'Amérique... la haggadah nous réunit en un puzzle serré de quarante, pour célébrer le doux, l'amer, la liberté. Albert fut notre guide.

Je me souviens des fêtes, celle des lumières, des musiques, et des chants, celle de Pessah, qui chaque année nous rassemblent.

Je me souviens que depuis vingt ans la symphonie aux multiples chants, accords, désaccords, se compose et se recompose.

Je me souviens des historiens, des écrivains, qui m'ont appris l'histoire du peuple où je suis née. J'ai appris le ghetto de Varsovie, et sa révolte que plusieurs journées ont commémorée.

J'ai appris Vilno, la Jérusalem de l'Est où mon père a vécu ses vingt-deux premières années. J'ai appris le Bund.

Je me souviens de la visite commentée des synagogues de petites villes et de villages des communautés disparues d'Alsace.

Je me souviens de la visite en Pays de Bade, qui se termina à Fribourg où un chaleureux rabbi sépharade tout rond et tout joyeux nous conta l'histoire de sa toute moderne synagogue.

Il nous fit visiter la superbe salle de prière fermée par une ancienne et massive porte de bois, rapportée à la communauté par le fils du nazi qui l'avait dérobée après la *Nuit de cristal*.

Je découvris une soukkah pour la première fois de ma vie, il nous y accueillit, et nous conta sa communauté de Juifs russes.

Il nous régala de fruits et de gâteaux, et nous fit sourire avec mille et une histoires...

Je me souviens du cimetière juif d'Altenckendorf dans un printemps radieux sur l'immense colline. Au bas de la colline, notre autobus s'embourba. Un cultivateur avec son tracteur l'en extirpa. La soirée impromptue passée dans le bistrot du village, au milieu des habitants interloqués par ces Juifs visiteurs, clôtura joyeusement la visite.

En conférences, en synagogue, en théâtre, en librairie, en cinéma, en « salons littéraires » dans notre maison, je me souviens des poètes, des écrivain(e)s, des artistes, des acteurs, des philosophes, des politiques, des journalistes, des psychanalystes que nous avons rencontrés, lus, écoutés, discutés, critiqués, applaudis. Avec quelques conteurs de witz nous avons beaucoup ri.

Je me souviens de la superbe rencontre sépharades-aschkénazes en un somptueux dîner européen.

Je me souviens que des textes nous ont réunis. Hannah Arendt, Georges Perec, Celan, Amos Oz... Des pièces de théâtre, des poèmes, des essais, nous avons lus, nous avons écoutés.

Je me souviens que pour écrire et publier mon livre quelques-uns et quelques-unes m'ont encouragée, soutenue.

Je me souviens que le concours d'humour yiddish m'a gagné la médaille des *witzemerder*.

Je me souviens de Hélène, de Rafael, d'Astrid, de Batia, d'Isabelle que nous avons applaudis.

Je me souviens des Cévennes et de Bréau, pour huit jours carrefour de l'occitan, du yiddish, de la Méditerranée. Avec les cévenols et les yiddishofrenkich nous avons écouté l'histoire des deux cultures, des deux langues, celle de quelques Justes, nous avons exploré les sentiers, nous avons goûté les cuisines, nous avons chanté, mimé, théâtralisé nos souvenirs.

Le monde d'hier et l'espoir pour demain nous explorons.

Et voici qu'aujourd'hui, avec mes rides et mes cheveux blancs, je me souviens que nous avons vingt ans.

Merci aux fondateurs, aux continuateurs, aux présidents, aux présidentes. À chacun, chacune... merci...

Merci à nous aussi. ■



Le numéro précédent de Diasporiques a fait une place importante au souvenir de l'insurrection du Ghetto de Varsovie, dont on commémore cette année le soixantième anniversaire. Nous poursuivons cette célébration en publiant ci-dessous un passage extrait des Archives du Ghetto de Varsovie, ensemble unique de documents réunis dans le Ghetto même entre 1939 et 1942 par un groupe d'historiens appelé « Oneg Shabbat », animé par Emanuel Ringelblum. Ces archives, destinées à faire connaître tous les aspects de la vie dans le Ghetto, comportaient entre autres des témoignages recueillis auprès des habitants. Deux tiers seulement de ces archives nous sont parvenus après la guerre, préservés dans des bidons de lait ensevelis dans les caves sous les immeubles détruits. Certes, ces documents ne concernent que la période qui va du début de la guerre en 1939 jusqu'aux grandes déportations de l'été 1942, qui ont vu anéantir les quatre cinquièmes des habitants du Ghetto – et disparaître l'équipe d'Oneg Shabbat. Emanuel Ringelblum lui-même a été sorti du Ghetto par la Résistance polonaise et caché du côté « aryen ». Sa cachette a été découverte sur dénonciation et l'historien a été tué par les Allemands à la fin de 1943, en même temps que les dizaines de Juifs anonymes abrités dans cette vaste cache et que la famille polonaise qui leur avait donné refuge. Un chapitre particulier a été consacré par Oneg Shabbat au rôle éminent des femmes dans le Ghetto. Nous en avons extrait à titre d'exemple le témoignage d'une des nombreuses femmes interrogées, Mme C. Ce témoignage s'arrête au début de 1942 ; il est très probable que le témoin a été tué quelques mois plus tard. On peut entrevoir dans ces quelques pages et la précarité de la vie dans le Ghetto, même dans sa phase initiale, et la complexité des relations entre Juifs et « aryens » pendant cette période.

La vie quotidienne de Madame C.

Dans un recoin de la rue Nowolipię, collée contre le mur d'une maison à la frontière du ghetto, Mme C. attend depuis une heure un client venant de « l'autre côté ». Elle vient souvent ici à la même heure. Parfois elle se promène sur l'étroit trottoir, parfois elle se dissimule sous le porche d'une maison voisine, d'autres fois encore elle reste immobile comme en ce moment. Elle a acquis de l'expérience et appris la prudence.

Madame C. a 30 ans. Elle est issue de la petite bourgeoisie. Avant la guerre elle était corsetière. Au début, elle travaillait chez elle, puis elle a transféré son atelier dans une boutique du quartier de la Vistule. Lors d'un bombardement cette boutique a été détruite... Cependant, Mme C. a réussi à sauver une partie de sa marchandise. Elle a alors loué un autre magasin dans la même rue et a travaillé là jusqu'à la fermeture du Ghetto, le 15 novembre 1940. Elle allait à son atelier sans son brassard de Juive. Pour les clients de passage elle se faisait passer pour une aryenne, les anciens connaissaient tous ses origines, mais se montraient loyaux voire même bienveillants envers elle. Mme C. se débrouillait assez bien. Mais le 15 novembre quand le Ghetto fut fermé, on apposa les scellés sur sa boutique – comme sur tous les établissements juifs en zone aryenne. (Visiblement, en fin de compte, quelqu'un l'avait dénoncée.) Elle l'apprit par une de ses clientes ; il lui sembla que le sol s'ouvrait sous ses pieds. À son domicile elle n'avait conservé qu'une faible partie de ses marchandises, l'essentiel était resté dans la boutique. Des bruits inquiétants couraient dans le Ghetto. Sans argent, sans provisions, Mme C. devait agir rapidement si elle voulait rester en vie. La peur et la faim sont de puissants moteurs d'activité ! Or le spectre de la famine était tout proche. Elle décida alors de passer de « l'autre côté » coûte que coûte. Elle mit une vieille pelisse, un fichu

sur la tête et se présenta au poste de gendarmerie, situé à l'angle de la rue Elektoralna et de la place de la Banque. On lui demanda d'où elle venait et où elle allait. Elle expliqua qu'elle avait été bonne chez des Juifs, qu'elle était passée chercher ses gages et qu'elle allait désormais chez ses nouveaux patrons, des aryens. Elle courut directement vers son magasin du quartier de la Vistule. Le concierge l'informa que le samedi matin les Allemands avaient apposé les scellés sur sa boutique et qu'il en était personnellement responsable. Or, ce magasin avait deux entrées, sur la rue et à l'intérieur sous le porche. Cette deuxième, n'ayant pas été remarquée, n'avait pas reçu de scellés. Le salut était là. Mme C. essaya de convaincre le gardien de la laisser pénétrer dans sa boutique par cette entrée pour récupérer au moins une partie des marchandises. Le concierge avait peur et refusa longtemps. Mais un billet de 100 zlotys le fit céder. Il fut décidé que Mme C. viendrait à la tombée de la nuit. Elle se présenta à l'heure convenue, accompagnée d'une cliente amie qui était une *volksdeutsche*¹. Elle ouvrit la porte avec un passe et emporta une partie importante des marchandises qu'elle cacha chez cette camarade chez laquelle elle passa également la nuit. Le lendemain elle revint au ghetto et put y pénétrer sous le même prétexte. Quant à sa marchandise, elle réussit à la faire passer par un policier polonais de sa connaissance.

Maintenant il fallait réfléchir à la suite. Avant la guerre son mari avait été commis dans une manufacture. Sans emploi depuis la capitulation, il était malade et limité dans sa liberté de mouvements par les incessantes rafles dans la rue. En aucun cas, il ne pouvait subvenir aux besoins de la famille. Par-dessus le marché, le chaos provoqué par l'enfermement

¹ Une Allemande née hors d'Allemagne.

des Juifs dans une zone délimitée ne permettait pas de se faire une idée des perspectives et des possibilités de subsistance. Mme C. n'avait pas de travail non plus. Elle décida alors de vendre une partie des marchandises, d'acheter de la nourriture avec l'argent obtenu et d'attendre la suite des événements. Plusieurs fois elle sortit dans la rue Gesia et vendit de la marchandise à vil prix, en choisissant la moins bonne et en gardant la meilleure. Le temps passait, ses réserves fondaient à vue d'œil, et le spectre de la famine menaçait à nouveau. Cependant, la situation commença à se clarifier. La différence de prix entre les deux zones des articles alimentaires et de certains produits était criante (évidemment, au détriment du ghetto). La conjoncture fit surgir la contrebande qui se développa à un rythme effréné. Elle ouvrait la voie à une existence incertaine et jonchée de risques ; en même temps c'était le seul moyen de subvenir à ses besoins dans ces nouvelles conditions. Mme C. chercha en vain du travail dans son métier. Elle exécutait de sporadiques commandes de soutiens-gorge ou de gaines pour un gain dérisoire. « Il faut vivre », pensait-elle. « Il faut survivre ». Pour son mari et pour elle-même, elle décida de prendre tous les risques.

La première fois, elle passa de « l'autre côté » en se faisant passer pour la femme d'un gardien de prison. C'était au début du printemps 1941, pendant les fêtes de Pâques. Elle donna rendez-vous à son ami surveillant devant l'entrée de la prison. Il lui apporta la carte d'identité de sa femme, à

qui, par un étrange concours de circonstances, Mme C. ressemblait un peu. À mesure qu'elle approchait du poste de contrôle Mme C. se sentait envahie par la crainte et l'angoisse. Son cœur battait la chamade, ses tempes bourdonnaient. C'était la peur du gendarme. Le « mari » présenta son laissez-passer et lui dit calmement « Montre donc tes papiers ! ». Et à ce moment-là sa frayeur se dissipa. Mme C. reprit ses esprits, se trouva dans une sorte d'état second. Le coup avait réussi. Pour la première fois elle allait de « l'autre côté » en « reconnaissance ». Elle voulait contacter ses anciennes clientes, retrouver des amis utiles, découvrir ce qui marchait de « l'autre côté ». Elle y passa trois jours, visita différentes firmes. Le sentiment de la nécessité de son acte la stimulait et ranimait son courage. Elle dormit chez une ancienne cliente, une aryenne. Trois jours plus tard, elle rentra chez elle, seule, parce que son compagnon était obligé de rester du côté aryen plusieurs jours pour renouveler son propre laissez-passer. C'était justement le premier du mois. Or elle, elle avait obtenu quelques commandes qu'elle avait promis d'exécuter rapidement. Il fallait se hâter, puisque, trois jours plus tard, elle devait retourner à nouveau « là-bas ». Chargée d'un lourd sac de provisions, elle se rendit au bout de la rue Nowiniarska et se mit à déambuler à proximité du poste de garde, en attendant une occasion favorable pour se glisser dans le ghetto. À un certain moment arriva une voiture. Le gendarme allemand y grimpa pour contrôler son contenu ; le policier polonais, lui, était occupé à disperser une bande d'enfants juifs, des contrebandiers. Elle profita de ce moment d'inattention des sentinelles pour traverser la frontière en courant. Encouragée par cet essai réussi, deux jours plus tard, sa commande exécutée, elle retourna chez ses clients. Mais cette fois, elle dut choisir un « passage », un couloir souterrain partant de la cave d'une maison détruite qui reliait les « deux mondes ».

Elle s'enveloppa le corps avec les soutiens-gorge et les gaines qu'elle recouvrit d'une large bande de caoutchouc ; à l'intérieur elle cousit de l'argent. Elle passait en fraude ce qui lui tombait sous la main : de l'or, des montres, des produits pour « l'autre côté ». De là-bas, elle rapportait de la nourriture. Grâce à quelques zlotys, elle obtint d'un policier juif l'autorisation d'utiliser un passage souterrain ; ce moyen lui offrait la liberté du côté aryen. Les affaires se développaient bien. Elle agrandit rapidement sa clientèle en visitant non seulement des particuliers mais aussi des commerçants du marché Rozycki de Praga. Elle gagnait six à sept mille zlotys par mois. Au début, elle passait de « l'autre côté » deux fois par semaine et y demeurait deux, trois jours en changeant constamment d'adresse. Puis, comme ses affaires se développaient, elle se rendait là-bas plus souvent, presque tous les jours. Elle partait à l'aube et rentrait au crépuscule et parfois même dans la nuit, après le couvre-feu.

Pendant toute sa carrière de contrebandière, Mme C. connut trois aventures désagréables. La première à la veille de la Pentecôte de 1941. Elle venait justement de réaliser une



Photo J. Burko



transaction lucrative et elle rentrait chez elle en traversant le jardin de Saxe. Elle tenait un grand sac dont le fond était rempli de cigarettes (le trafic de cigarettes était strictement interdit) dissimulées sous de la viande. Elle marchait aux côtés d'un enfant juif, sale, dépenaillé, également fraudeur. Ce dernier devait lui montrer un nouveau « passage ». Soudain une voiture de gendarmes déboucha de la Porte de Fer. Elle n'eut pas le temps de fuir. Un « Halt » la glaça. Quatre hautes silhouettes vertes lui barrèrent le passage comme une haie de mauvais augure. Une voix grinça « Jude » ?

Elle se mit à sourire : « Je ne comprends pas ».

– « Non, Jude ? » répéta le gendarme. « Dokumenten ! »

– « Ah oui, les papiers ! » dit-elle d'une voix chantante et traînante qui lui était étrangère. Elle frémissait de peur mais demeurait maîtresse d'elle-même. Son cerveau était traversé de pensées paniques qu'elle dominait. Elle avait conscience que seul son courage la sauverait.

– « Les papiers ? Quelle est la femme qui a ses papiers sur soi ? ». Elle jouait les innocentes.

– « Und was haben sie hier ? » le gendarme indiqua le panier.

– « Pour les fêtes j'ai acheté de la viande », expliqua-t-elle.

D'un geste vif elle ouvrit le sac : la viande apparut sur le dessus. Ils renoncèrent à pousser plus loin et s'éloignèrent. Quelques instants plus tard ils revinrent sur leurs pas :

– « Et lui, ce garçon, tu le connais ? » Ils lui montraient son « guide », qui trottnait à côté. Mme C. nia : « Mon Dieu, il y a tellement de gens ! » Elle faisait preuve d'un courage provocant. Cela lui porta chance : ils la laissèrent partir.

Une autre fois, peu avant le décret menaçant de mort tout Juif franchissant les frontières du Ghetto sans sauf-conduit, elle était justement au marché Rozycki à Praga. Soudain quelqu'un, tel un obstacle maléfique, lui barra la route. D'instinct, elle devina : un agent de la sûreté.

– « Juive ? » demanda-t-on sur un ton menaçant.

– « Et quoi encore ? »

– « On vous connaît, vos papiers ! »

– « Ils ont brûlé au cours d'un bombardement ».

– « Suivez-moi alors ».

– « Je n'irai pas. Je ne suis pas juive. Je ne sais pas ce que vous me voulez ».

Ils se tenaient juste devant l'étal d'une marchande amie. Elle s'adossa à un angle du comptoir. On entendit les paroles de la marchande de l'étal d'en face (il s'est avéré plus tard que c'était sa délatrice).

– « Laissez cet agent gagner ses cent zlotys, La grande affaire » !

– « Je ne donnerai rien parce que il n'y a pas de raison ». Elle tremblait mais s'entêtait avec opiniâtreté. Son cerveau travaillait fébrilement. Dans un grand sac qu'elle portait, elle cachait un porte-monnaie avec quelques milliers de zlotys. Il lui fallait les sauvegarder. Elle fit semblant de prendre un mouchoir, saisit adroitement la bourse et sans changer de posture, elle passa sa main sous le comptoir de la commerçante et lui glissa le porte-monnaie. Puis elle se retourna très vite et chuchota où elle pourrait le lui rendre. Cela ne dura qu'une fraction de seconde, mais cette habile manœuvre n'échappa point à l'attention de l'agent.

– « Q'avez-vous glissé à la marchande ? »

– « Rien »

– « Vous me donnerez 50 zlotys ? »

– « Non ».

– « Suivez-moi alors. »

Mais à cet instant une connaissance, cliente d'un stand voisin, vint à sa rescousse. Elle posa une question à l'agent et retint son attention, si bien qu'il ne remarqua pas la fuite de Mme C. Et, entre-temps, Mme C. réussit à se cacher dans le quartier de Zabkowski chez sa cliente et attendit là jusqu'à la nuit. Sa cliente sortait sans cesse pour vérifier si quelqu'un de suspect ne tournait pas autour de la maison. Sur ces entrefaites la commerçante du marché est arrivée. Elle rapportait à Mme C. sa bourse avec son contenu intact. Le soir, Mme C. prit le tramway qui la ramènerait vers le mur. Mais le policier de garde était connu pour son antisémitisme acharné. La route était donc bloquée. La nuit était noire, sans lune, l'une de ces nuits qui favorisent à coup sûr les rats. Ainsi, elle se dirigea vers un autre passage et, comme un rat, traversa en rampant un couloir de cave humide et nauséabond. Comme elle connaissait bien ce chemin ! Que de fois avait-elle dû ramper par là ! Ou, quand ce chemin était coupé, que de fois avait-elle dû grimper par dessus le mur en s'aidant de pierres ou de cordes. Par la suite, bien des fois elle rencontra le même agent, mais il ne la reconnaissait pas car, chaque fois qu'elle passait de « l'autre côté », elle changeait d'apparence. Le fraudeur doit exceller dans l'art du déguisement, comme un détective, disait Mme C. Quand on placarda sur les murs des maisons juives le décret promettant la mort à quiconque qui franchirait les limites du Ghetto sans sauf-conduit, Mme C. ne sut plus que faire. Pourtant, au cours de la première semaine après la circulaire, elle passa plusieurs fois dans l'autre zone, car elle avait une série d'affaires à régler. Dans les rues, les agents pullulaient. Leur œil exercé recherchait les Juifs avec une implacable âpreté. Un jour, Mme C. n'eut pas de chance. Un agent l'arrêta dans la rue Zabkowski et sans ambages lui ordonna de le suivre au commissariat. Elle obéit. En chemin, elle entra en conversation avec l'agent. Elle manœuvra avec tant d'habileté qu'elle parvint à ses fins : il la libéra contre 1 500 zlotys. Pour lui éviter une éventuelle nouvelle arrestation, l'agent la raccompagna jusqu'à un « passage ». En la quittant, il la mit en garde : « Ne revenez plus jamais ici, vous risqueriez votre tête ». Depuis cet incident, Mme C. ne passe plus de « l'autre côté ». Elle continue à trafiquer mais uniquement à l'intérieur du Ghetto. Aujourd'hui ses clients viennent chez elle, parfois ils se font remplacer par un intermédiaire. L'éventail des affaires s'est réduit. Les profits ont sensiblement diminué et, bien qu'ils ne suffisent plus pour lui permettre de subvenir à ses besoins, (et Mme C doit combler les trous budgétaires en vendant divers objets de la maison) elle n'a plus jamais eu le cran de franchir le mur. Car la chose la plus importante dit Mme C, c'est la vie. Autrefois je prenais des risques pour vivre, quelle absurdité de risquer la mort ! ■

Traduction Henri Sobowiec

Où mieux qu'à Varsovie même pouvait-on célébrer le soixantième anniversaire du soulèvement du Ghetto ? Cette idée a incité un groupe de Suisses lausannois (qui naguère avaient invité dans leur ville le seul dirigeant survivant de cette insurrection, le bundiste Marek Edelman), à faire le voyage. Parmi eux, Massimo Sandri, un abonné et ami très actif de Diasporiques, un animateur de ce groupe. Nous lui avons demandé de raconter en quelques mots à nos lecteurs ses impressions de ce voyage.

Célébrer l'Insurrection du Ghetto sur place, à Varsovie

Massimo Sandri

Le 19 avril 2003, nous étions un petit groupe d'amis lausannois présents à Varsovie pour participer à la commémoration du soixantième anniversaire de la révolte du ghetto, aux côtés de Marek Edelman.

Ce matin-là il n'y a pas eu de célébration officielle avec les plus hautes autorités devant le grand monument de Rappaport de la vaste place qui jouxte la rue Zamenhof. En effet, le 19 avril tomba un jour de shabbat. En revanche, une cérémonie plus officielle eut lieu dix jours plus tard, le jour du souvenir de la Shoah, avec la participation des chefs d'État israélien et polonais.

En cette occurrence, nous nous sommes retrouvés peut-être à deux cents. Après avoir déposé qui des fleurs qui des cailloux devant le monument, nous avons défilé en silence en direction de la rue Mila. Nous avons fait des haltes à proximité des nombreuses plaques aux morts, dont l'une dédiée au bundiste Shmuel Zygelbojm¹, qui jalonnent le chemin conduisant vers les restes d'un lieu autrefois terrible et toujours sinistre : l'*Umschlagplatz*². C'est ici que notre cortège s'est dissous.

¹ Shmuel (Artur) Zygelbojm, un représentant du parti socialiste juif de Pologne Bund, est sorti clandestinement du ghetto pour défendre les Juifs polonais auprès des Alliés. Il a été un des deux membres juifs du Conseil National polonais en exil à Londres (l'autre était le sioniste Szwarcbart). Au moment de la liquidation du Ghetto, voyant que ses appels désespérés ne rencontraient pas d'écho dans le monde libre, il s'est suicidé en signe de protestation. Le Chemin des Martyrs qui à Varsovie mène du monument du ghetto à celui de l'*Umschlagplatz* est jalonné de pierres qui rappellent certaines des victimes éminentes du nazisme. Au milieu de ces stèles, un sobre mais impressionnant monument commémore le geste de désespoir de S. Zygelbojm.



Le monument à la mémoire du Bund au cimetière de Varsovie

Le même soir nous avons assisté au Théâtre juif de Varsovie, à la représentation du poème de « Le chant du peuple juif assassiné », interprétée par la fine fleur des acteurs polonais (non juifs), entre autres par Krystyna Janda et Daniel Olbryski. Le spectacle avait été précédé d'une partie officielle, avec discours de plusieurs représentants des autorités locales et nationales. Un orateur avait notamment parlé de la nécessité d'apurer les comptes avec l'histoire récente du Pays. Non sans rappeler que la génération juive post-soixante-huit, celle qui dut émigrer parce que chassée de son pays par l'antisémitisme (déguisé en anti-sionisme) officiel, fait intégralement partie de l'identité polonaise. Ce qui souleva les applaudissements très nourris du public.

D'autre part il est à remarquer que, ce même soir, une autre manifestation commémorative a eu lieu : un concert de musique du grand compositeur polonais contemporain, Krzysztof Penderecki, en la présence de Marek Edelman, invité d'honneur. Enfin, à la tombée du jour, la petite communauté juive orthodoxe de Varsovie s'est réunie « entre soi » devant le Monument à la mémoire des insurgés, célébrant de son côté et à sa manière l'anniversaire.

En conclusion, on peut souligner que pour une ville « sans Juifs », plusieurs manifestations en même temps, ce n'est pas si mal. Signe peut-être que le judaïsme redevient important pour cette ville ? Ou encore qu'il n'a jamais cessé de l'être ? ■

² L'*Umschlagplatz* était le vaste enclos jouxtant un embranchement ferroviaire où les nazis rassemblaient, avec l'aide de la police juive, les milliers d'hommes et de femmes qui chaque jour partaient pour mourir dans les chambres à gaz de Treblinka. Un très émouvant monument a été érigé à cet emplacement il y a une vingtaine d'années.

Deux expositions à Paris sur les révoltes juives sous le nazisme

Deux expositions intéressantes ont été présentées à Paris, indépendamment l'une de l'autre, toutes deux inspirées par le soixantième anniversaire des insurrections juives dans les ghettos et les camps de Pologne.

La première, conçue et réalisée par le « Centre Medem – Cercle Amical », sous le titre *Pour notre liberté et la vôtre*, a repris l'ancienne invocation forgée par les émigrés polonais en Europe à l'époque des partages de la Pologne, quand ces émigrés participaient aux diverses luttes pour l'indépendance (notamment celle des États-Unis) et pour la liberté, notamment pendant le « Printemps des peuples » de 1848 ou la Commune de Paris. Ce mot d'ordre a été relancé par les insurgés du Ghetto de Varsovie en 1943, avec la volonté de marquer que le combat symbolique des Juifs contre les nazis était aussi un combat pour la liberté polonaise. Les deux drapeaux ont flotté côte à côte durant les trois premiers jours de l'Insurrection.

Par conséquent, c'est à juste titre que les organisateurs du Cercle Amical ont intitulé ainsi l'ensemble des panneaux qu'ils ont pu installer pour quelques jours dans les locaux hospitaliers de la mairie du vingtième arrondissement, en attendant de pouvoir les ouvrir au public de manière plus permanente dans leurs propres locaux du 52, rue René-Boulanger, actuellement en cours de rénovation.

Ces panneaux présentent des textes explicatifs et des documents visuels sur l'ensemble des révoltes dans les ghettos et dans les camps polonais. Bien sûr, la part attribuée au ghetto de Varsovie et à sa révolte est prépondérante. Mais la vie et les révoltes dans les autres ghettos (comme, par exemple, Bialystok) et camps (Sobibor, Treblinka...) sont illustrées dans la mesure des documents disponibles. Une belle exposition que l'on pourra revoir dès l'achèvement des travaux.

De son côté, l'Association des Amis de la Commission Centrale de l'Enfance (AACCE) a investi des efforts considérables dans une exposition quelque peu

similaire. Inspirée par le même mot d'ordre polonais, légèrement paraphrasé pour mieux s'adapter au véritable enjeu des révoltes juives, l'AACCE l'a intitulée *Pour leur dignité et la vôtre, les Juifs ont combattu ; 1939-1945*.

On voit que l'ambition de cette exposition est plus vaste. Effectivement, elle embrasse un champ très étendu. Didactique, elle commence par présenter la vie des Juifs en Europe avant la Seconde Guerre mondiale, puis leur vie et leur mort sous l'occupation allemande. Cette section des panneaux est particulièrement intéressante, permettant de toucher les réalités de la vie quotidienne à ces différentes époques. L'aspect « combattant » de l'exposition illustre la participation des Juifs à tous les combats contre le nazisme, et pas uniquement les révoltes des Juifs polonais. Bien entendu, les événements dans la Pologne occupée et dépecée sont traités très largement, et certains des aspects moins connus sont illustrés (comme les quelques tentatives de la clandestinité polonaise d'aider les combattants juifs du Ghetto). Mais les maquis juifs des autres pays sont aussi traités, et tout particulièrement ceux de France. On quitte à regret cette exposition, dont la richesse est étonnante, avec le sentiment d'avoir véritablement complété ses connaissances concernant cette sombre période de notre histoire.



Pourquoi deux expositions simultanément, aussi voisines et par le thème et par la conception ? Poser cette question, c'est méconnaître l'émission des organisations juives. Il est certain que les deux associations auraient pu fructueusement unir leurs énergies et leurs moyens pour créer avec moins d'efforts une exposition unique, plus riche. Pour cela, il faudrait que le catalyseur des synergies que devait être le Comité de Liaison des Associations Laïques Juives (le CLAJL) ne se saborde pas, comme le relate notre article p. 7. Puisse cet exemple précis encourager les associations juives à rebâtir un organe de liaison efficace ! ■

J.B.





Le judéo-espagnol à Auschwitz

Dans son numéro 23, *Diasporiques* a rapporté l'initiative de Haïm Vidal-Sepiha et de son association J.E.A.A. (Judéo-Espagnol à Auschwitz) pour faire poser sur le site du camp d'extermination, aux côtés des vingt autres dalles commémoratives, une dalle rappelant la mémoire des 120 à 180 000 Juifs séfarades assassinés en ces lieux. Après bien des difficultés, JEAA a réussi et la dalle fut inaugurée le 24 mars 2003. Voici le texte de l'allocution que le professeur H. Vidal-Sepiha, lui-même un ancien déporté d'Auschwitz, prononça à cette occasion :

Sœurs et frères humains !

Voici, tragique dérision, la Terre Promise que nous destinaient les nazis ! Terre où ils prétendaient réunir les familles juives... En fait, où brutalement nous fûmes orphelins de père et de mère et de tous les nôtres. Nouvelle Babel, où les aboiements nazis dominaient... Terre où « *nos visages, comme disait Benjamin Fondane, servirent de crachoir aux S. S.* »

Terre d'esclavage sans l'espoir d'un Moïse sauveur.

Arrivé ici le 22 septembre 1943, le surlendemain je retrouvai soudain « ma douce langue natale » lorsque, portant des briques sur un brancard, mon compagnon de misère me lança : « *ayde !* » : en avant ! C'était un Salonicien. Je ne devais plus le revoir.

Il m'arriva encore de parler notre langue, et surtout, pour gagner une demi-soupe, de la chanter. J'entonnais alors la romance de ma mère : *arvoles yoran por luvias*.

Cinquante-sept ans après ma déportation, en mars 2000, je revenais avec effroi sur cette terre de misère.

Cinquante-sept ans après, me happait le silence tonitruant de cette fabrique de mort. Cinquante-sept ans après, me réclamaient les voix des miens... Ici, au Mémorial... manquait la dalle en judéo-espagnol.

Choqué, indigné, je ne pouvais admettre pareille absence ! Avec Michel Azaria et quelques amis nous créâmes l'association J.E.A.A. (Judéo-Espagnol À Auschwitz), association, qui mena avec ténacité l'action en faveur de cette dalle.

Aujourd'hui, nous voici réunis devant elle. Aujourd'hui sont gravées ici, à jamais, les douces sonorités de notre langue ainsi chantée jadis par le Grand-rabbin de Turquie, Haïm Bejarano :

*A ti lingua santa
a ti te adoro
mas ke toda la plata,
mas ke todo oro,*

*Tu sos la mas lida
de todo lenguaje.
A ti dan las siensias
todo el ventaje.
Kon ti nos rogamos
al Dio de la altura,
Patron del universo
i de la natura.*

*Si mi puevlo santo
el fue kativado,
kon ti mi kerida
el fue konsolado.*

« Ô toi langue sainte,
oui toi, que j'adore
plus que tout l'argent,
plus que tout l'or (du monde),
De toutes les langues
tu es la plus belle,
de toutes les sciences
tu es admirée.
Avec toi nous prions
le Dieu d'en haut,
le Patron de l'univers
et de la nature.
Certes, captif fut
mon Saint peuple,
mais avec toi, mon aimée
il fut consolé. »



Pour contribuer au travail de mémoire, le JEAA s'est engagé à réaliser deux actions : la mise en place de cette dalle ainsi que la rédaction d'une publication, « Les Judéo-Espagnols, les chemins d'une communauté », en deux versions (français/judéo-espagnol et anglais/judéo-espagnol), qui sera distribuée en plusieurs pays du monde. ■



Identités juives intermittentes

Edmond Kahn

Le problème de l'identité juive en France est souvent posé comme un problème de distance entre nationalité et citoyenneté. Reprenons l'histoire des Juifs en France. Des Juifs sont devenus Français en 1794 et en 1808, au prix d'une perte d'une partie de leur identité, les Juifs de France le sont tous devenus. Les expressions « être juif en France » et « être de religion juive » devenaient synonymes. La grande période de l'assimilation des Juifs par la France commençait.

Cela dura jusqu'en 1940, date à laquelle les juifs redevinrent des Juifs. À noter qu'entre temps il y eut l'affaire Dreyfus et l'essor des partis antisémites, ce qui créa quelque malaise et qui servit notamment Théodore Hertzl, initiateur du projet sioniste. Cette période d'antisémitisme qui a duré au moins vingt ans, de 1889 à 1909, anticipa les années 1940-1944 qui, avec un lot de persécutions et de souffrances inégalé jusque-là, eurent pour aboutissement la Shoah, avec l'action ou la complicité d'individus comme Papon aujourd'hui sorti de prison. En 1945 c'est la fin de la guerre et un nouveau gouvernement français décide d'oublier cette parenthèse malheureuse de cinq ans. Les Juifs en France redevinrent des Français juifs. En 1948, l'État d'Israël est créé ce qui permet à bon nombre de Juifs rescapés ou persécutés de se reconstruire une nouvelle identité. Un tel enchaînement de circonstances a de quoi troubler, et les personnes concernées

peuvent se demander à juste titre si elles sont des Juifs français ou des Français juifs. La France a reconnu récemment que le gouvernement de Vichy était un gouvernement de la France. La citoyenneté française, denrée fragile et périssable, a gagné en continuité pour les Juifs, et se déclarer Français juif semble poser moins de difficulté de nos jours. En 1945 le passé de persécutions était proche et se réclamer de la citoyenneté française pour un Juif participait de l'acte de foi. Pour combien de temps les Juifs seraient-ils à nouveau des citoyens français ? Cinquante-huit ans après, la confiance est globalement revenue, mais les habitudes sont tenaces et la moindre agression verbale ou même physique, lorsque maintes synagogues ou autres lieux juifs symboliques sont attaqués et qu'une classe politique n'y voit que le fait de voyous qu'il faut au mieux dénoncer en tant que tels, provoque au minimum un malaise. On n'en est pas certes à une nouvelle affaire Dreyfus et à l'émergence d'un parti antisémite « rouge-vert-brun », mais il devient incontestable que le malaise profite aux disciples de Hertzl. Cela signifie que, même si les compteurs de l'antisémitisme ont politiquement été remis à zéro par les pouvoirs publics, il est pourtant difficile de dire que ces compteurs sont en réalité placés à la valeur symbolique qui rassure les uns et les autres. Les uns, Français juifs, et les autres, Juifs français. ■

Un échange entre *Diasporiques* et ses lecteurs :

Diasporiques n'est pas tout à fait une revue comme les autres ; notre côté militant nous amène à considérer les lecteurs comme des partenaires actifs avec qui les échanges ne sont pas de pure forme et ne se limitent pas au renvoi d'un bulletin de réabonnement. Le souci de répondre à leur attente aussi précisément que possible amène la revue à lancer périodiquement une enquête, une proposition d'échanges. La dernière, proposée il y a deux ans, a été très suivie : vous avez répondu en nombre et vos réponses ont été riches de remarques judicieuses ; nous avons d'ailleurs publié le dépouillement de cette consultation. La rédaction en a tiré d'utiles renseignements et la revue a connu quelques améliorations.

Le temps est venu de réitérer ce dialogue. Vous trouverez, encarté dans ce numéro (ce qui à la fois vous évitera d'arracher une page à votre précieux exemplaire et vous facilitera la réponse), un questionnaire simple que nous vous demandons de remplir et de renvoyer sous enveloppe à l'adresse suivante :

Jacques Burko
56, rue de La Rochefoucauld
75009 Paris

Ce questionnaire est en partie fondé sur le numéro de la revue que vous avez en main. Nous vous suggérons de la lire et de répondre aussitôt ; ne remettez pas au lendemain ce que vous risquerez alors de ne plus faire du tout !

Nous vous sommes par avance reconnaissants de consacrer quelques instants à ce dialogue et attendons vos réponses avec une curiosité de bon aloi et une amicale impatience !

Marcel Ertel

Nous avons perdu un ami



Photo H. Gottschliener

Marcel Ertel fut, il y a longtemps, membre du Cercle Gaston-Crémieux. Puis, il fut notre compagnon de route, mais surtout l'ami de plusieurs et, par excellence, ce que nous pouvons encore appeler un « honnête homme ».

Il n'est pas coutume, dans une revue qui s'adresse à un assez large public, de mettre en évidence la disparition de quelqu'un qui, pour avoir été un être exceptionnel par ses qualités, est cependant resté – en partie à cause de sa modestie et de sa réserve – un anonyme, sauf pour ses proches, ce qui faisait en réalité beaucoup de monde. Car les amis du couple que formaient Rachel et Marcel Ertel étaient nombreux. Tous savaient aussi que Marcel et Rachel étaient indissociables et qu'il fut toujours aux côtés de sa femme son premier lecteur, son interlocuteur, son soutien.

Il fut aussi, dès l'époque où nous l'avons connu dans les années soixante, un médecin qui avait choisi pour

spécialité le nœud vital de la médecine : la cardiologie. Ses malades peuvent témoigner de son dévouement, de son écoute attentive, de son humanité... Il est de ses amis qui lui sont directement redevables simplement d'avoir été là aux moments cruciaux et de n'avoir jamais compté avec sa fatigue ou son temps pour soutenir, voire pour sauver. Ce n'est pas seulement en médecin que Marcel Ertel savait ce qui est vrai dans la vie. Il était un homme de culture, lisant en profondeur, écoutant passionnément la musique contemporaine, goûtant les arts plastiques, intéressé par les cultures étrangères comme il s'était passionné pour la politique, en d'autres termes, pour le devenir de l'humanité. Comme il fut un mari et un père aimant et responsable, il fut un homme compatissant et généreux.

Marcel fut dans sa jeunesse un trotskiste révolutionnaire et, bien qu'il ait été trop clairvoyant pour continuer longtemps dans l'illusion, il ne se renia

jamais mais évoqua souvent avec nostalgie, ces années où l'on croyait l'avenir radieux possible. C'est sa lucidité qui lui fit aussi perdre d'autres illusions et l'amena à regarder les efforts de notre Cercle Gaston-Crémieux d'un œil désabusé. Mais jamais il n'accepta la marche amère du monde ; toujours, comme il fut dit à ses obsèques, « il fut un résistant ». À Rachel Ertel, à Judith et à Emmanuelle, ses filles, nous disons que nous savons combien est lourde leur perte. ■

Élise et Richard Marienstrass

La bibliothèque de *Diasporiques*

Chers lecteurs,

Vous lisez dans chaque numéro de *Diasporiques* les recensions de quelques livres que la rédaction sélectionne dans la grande masse des publications qui sont lancées sur le marché. Selon quels critères ? Le plus souvent, il s'agit d'attirer votre attention sur quelques titres particulièrement intéressants mais qui risquent d'échapper à votre attention, sans cesse sollicitée par la publicité ou par la rumeur publique. Nous savons que l'éloquence de nos recenseurs arrive parfois à vous inciter à lire l'un ou l'autre parmi ces livres. Sachez que nous créons à votre intention une petite bibliothèque qui regroupe la plupart de ces ouvrages, qui seront désormais à votre disposition. Nous avons confié l'animation de ce service à un responsable bénévole, qui a bien voulu se charger d'établir un catalogue et d'assurer la circulation des ouvrages parmi vous. Il s'agit de André Ulmann, qui sur simple demande vous fournira la liste des livres disponibles et vous transmettra le volume de votre choix. On le contacte à ulmann@hra-pharma.com et, si vous n'avez pas de mèl, par téléphone au 01 43 36 42 61.

N'hésitez pas à faire appel à ce nouveau service, entièrement gratuit, (hormis les éventuels frais de retour après lecture, l'envoi de la bibliothèque vers le lecteur étant pris en charge par André). La durée du prêt est en principe de quatre semaines, à moins que vous ne persuadiez le Gardien des Livres de vous concéder une utilisation plus longue...



Des nouvelles sépharades...

L'Association des Amis de la Lettre Sépharade organise sa **grande fête annuelle de Djoha** le jeudi 26 juin, au Théâtre de l'Épée de Bois, à la Cartoucherie de Vincennes. On se réunit à partir de 17 h 30 pour bavarder, chanter, goûter aux spécialités, boire du raki, et aussi pour rencontrer des auteurs de livres récents : Clémence Boulouque, dont le livre poignant *Mort d'un silence*, sur son père, le juge Boulouque, est un des événements littéraires de cette année. Odette Carasso qui, elle, évoque son très peu banal grand-père (la recension de ce livre se trouve dans ce numéro, p. 22) ou encore Shemtov Nathan, pour le *Dictionnaire du judéo-espagnol*, de Joseph Nehama (voir plus bas). La journée se termine à 21 heures par un concert judéo-espagnol donné par Isabelle Marx et Grégory Dargent : un duo « voix et oud ».

Comme les années précédentes, ce sera une grande fête conviviale ; mieux vaut vous inscrire en téléphonant au 01 43 32 25 ou au 01 43 71 89 69.

Dictionnaire du judéo-espagnol de Joseph Nehama : Il est enfin disponible, ce dictionnaire encyclopédique de plus de 600 pages, introuvable depuis bien des années !

Rappelons que son auteur érudit avait désiré fixer la langue parlée dans la ville dont il était originaire, Salonique, illustrant chaque mot d'exemples nombreux prélevés dans le langage courant, dans les métiers, mais aussi dans les dictons et proverbes. Il y a travaillé durant quinze ans, n'hésitant pas à solliciter l'aide de sa mère et de sa belle-mère.

Ce travail de communication du judéo-espagnol salonicien vers le français n'était pas achevé à sa mort fin octobre 1971, et c'est l'universitaire espagnol Jésus Cantera qui accepta la charge de le terminer. F. Pérez Castro et Jacob M. Hassán du Consejo Superior de Investigaciones Científicas ont préfacé le livre, qui a été reproduit à l'identique par une initiative de *La Lettre sépharade*. L'ouvrage est offert à 35 euros ; on le commande par fax au 04 90 72 38 39.

Le quatrième **Festival des Musiques Juives à Carpentras** (Vaucluse) se déroulera cette année du 9 au 13 août. Il comportera, dans des lieux prestigieux dont la splendide synagogue de la ville, des prestations musicales de divers artistes et groupes. La très grande diversité des musiques juives pourra y être entendue, au grand plaisir des spectateurs. Renseignements et réservations à la synagogue : 04 90 63 39 97, fax 04 90 34 69 72, et à l'Office de Tourisme : 04 90 63 00 78.



Des nouvelles ashkénazes...

Le Yiddishland dans les Cévennes... Pour la troisième année consécutive, le village cévenol de Bréau (dans le Gard, du côté du Vigan, au sud des Cévennes) va être le lieu pendant dix jours, du 5 au 14 juillet, d'une rencontre entre la culture yiddish et la culture occitane. D'année en année cette manifestation s'élargit, gagne en ampleur et en qualité. Elle est organisée par l'association « Yiddish et Cie en Cévennes », animée par l'infatigable Lilian Brewer-Gomes. À chaque fois nos lecteurs avaient pu lire le compte rendu de ces joyeuses célébrations, voire y participer puisque la revue annonce à l'avance le programme de chaque rencontre. Le pari de confronter deux cultures minoritaires était au départ audacieux, mais il a été gagné. Et cette année, par exemple, à la chorale juive de Montpellier fait écho l'ensemble occitan *Les cocut* ; la lecture théâtrale de la *Cançon de la Crosada* (XIII^e siècle) se fera en occitan, en yiddish et en français. De tels exemples foisonnent dans le programme de cette année. Les organisateurs tiennent à garder à cet événement un caractère convivial et festif, avec force initiatives musicales, théâtrales, dansantes... L'initiation à la cuisine occitane se fera parallèlement à l'initiation à la cuisine yiddish, et chacun pourra apprendre quelques rudiments de la langue de l'Autre, grâce à des ateliers spécialisés.

Il n'est pas trop tard pour vous renseigner et pour vous inscrire :

« Yiddish et Cie en Cévennes », 40 rue Pascal 75013 Paris ; tel. 01 43 31 67 09 ; mél : yiddishetcevennes@tiscali.fr

Vous savez sans doute que les *Orient Express Moving Shnorers*, un des premiers groupes de musique klezmer en France, sont devenus il y a environ un an **Klezmer Nova**. Sous un nom différent, l'ancienne maîtrise de la musique demeure et prospère. Après un concert à la Cigale le 26 mai, ils ont mis en circulation un nouvel album : *Delicatessen*, « Une porte ouverte dans la pomme de terre ». On les contacte, si on veut, sur le site www.klezmernova.fr.

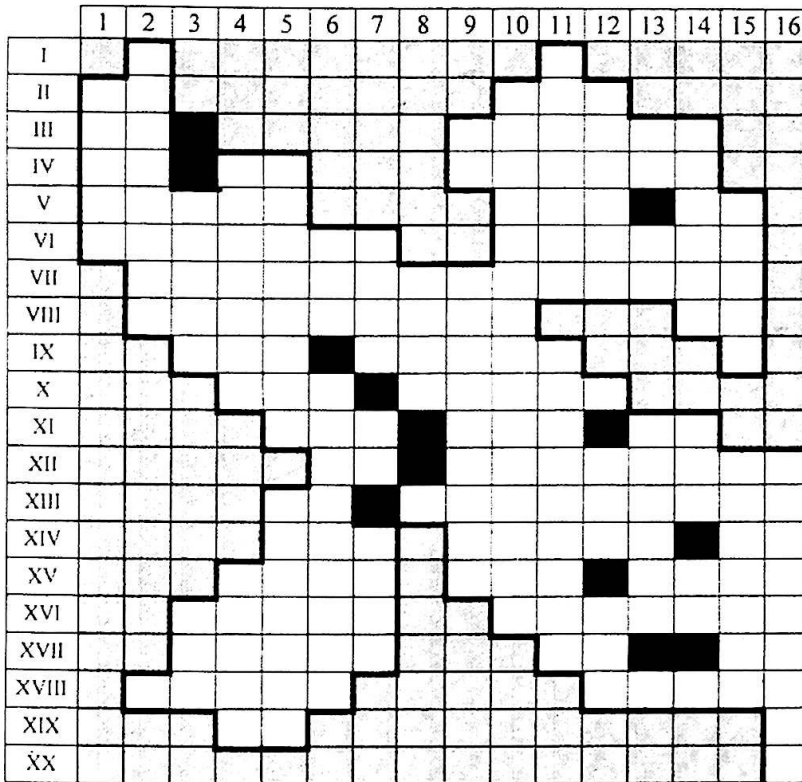
Des nouvelles universelles...

Le dernier numéro de *Diasporiques*, dans sa rubrique « Brèves », rappelait que le mois de juin marquait le cinquantième anniversaire de **l'exécution aux États-Unis des époux Rosenberg** deux savants atomistes injustement condamnés pour espionnage au profit de l'URSS. Ethel et Julius Rosenberg furent condamnés à la chaise électrique et tués le 19 juin 1953, malgré un tollé international. Une campagne mondiale pour leur réhabilitation est en cours ; en France c'est l'Association pour le Réexamen de l'Affaire Rosenberg (43 Bd Magenta, 75010 Paris) qui est chargée de recueillir les protestations. Écrivez à l'attention de Madame Gilberte Salem.



Mots alèphés

Philippe Lazar



Horizontalement

- II – Possessif. Accueil peu accueillant pour les voyelles
 III – Petit éclat de rire. Agissant comme Y. pendant Sa grande semaine
 IV – Démonstratif. Double tout. S'agiter virtuellement avec émotion
 V – Fond de décor pour Adam et Eve. Sans tendresse. Pronom masculin
 VI – Sisyphe aurait sans doute pris plus de plaisir à la pratiquer qu'à pousser sa pierre. Battement rapide, diabolique lorsqu'il est tartinien
 VII – Juifs très olé olé
 VIII – Hors du temps. Fin de journée
 IX – Lentille bâtarde. Noble, de feu, miellée ou même commune, elle est précieuse
 X – Un peu d'attente. Fille d'une Juive
 XI – Trois disparues chez Péric. Au cœur d'un ressort. Ile musicale
 XII – Saint normand. Fait rougir jusqu'au pickle-fleish
 XIII – Démonstratif. Celle du fils rend heureuse la *yiddishe* (ou pas) mama lorsqu'elle est bonne
 XIV – Article pluriel et désordonné. À l'envers, elle pique. Une mauve privée d'eau
 XV – Jaune brun un peu rouge quand on le retourne. Monarque terrestre ou céleste. Manifestai avec violence
 XVI – Doublure belge du flétan. L'une des clés de l'humour de Lewis Carroll
 XVII – S'imposait dans cette grille. Négation. Démonstratif
 XVIII – À peine. Partage la paternité de Peer Gynt
 XIX – Personnel

Verticalement

- 1 – Monétaire, elle attire les fonds
 2 – Hindou, prince et riche, il fait rêver
 3 – Native ou violente. Un Juif célèbre prétendit savoir la transformer en un précieux breuvage
 4 – Sacrifiera sur l'étal. Féminin pluriel
 5 – Rang d'un jour de repos bien agité. Chien de garde
 6 – Musique du peuple. Il voit de très loin
 7 – Points opposés doublés. Même points non doublés. Neveu d'Abraham à moitié salée
 8 – Un tas de flics siglés
 9 – Faire-valoir. Il vous fait la peau et vous en êtes satisfait
 10 – Les idées aussi peuvent subir cette transformation pourvoyeuse d'éclat
 11 – Dissimule tout sauf le haut. Nous a fait au fil des temps ce que nous sommes devenus
 12 – Petit vol. A travers. Amorce toute négociation
 13 – Négation. Un petit tour en Normandie. Rusé tortueux
 14 – Le Diable peut l'ensorceler. Invite à sortir à reculons. Au bout de la rue
 15 – Atteints dans leurs intérêts. Sans paroles, elle n'en est que plus mélodique
 16 – Avoir en vue.

Un brin d'humour juif

- Tu connais le yiddish ?
 – Un peu... Je connais l'accent.



La mère juive tente de réveiller son fils :

- Shmouel, debout ! Il est temps d'aller à l'école !
 Mais Shmouel cache la tête sous les couvertures et ne bouge pas.
 – Il faut te lever, Shmouel !
 – Je ne veux pas y aller ! À l'école, les gosses se moquent de moi et les instituteurs ne m'aiment pas.
 – Mais Shmouel, il faut absolument que tu y ailles !
 – Absolument ? Trouve-moi ne serait-ce qu'une seule raison pour le prouver.
 – Shmouel, tu as cinquante-deux ans et c'est toi le directeur de l'école !



Un juif pieux rentre de la synagogue et dit à sa femme :

- Baïle, il paraît que le Messie va arriver très bientôt pour nous emmener tous en terre d'Israël !
 Et sa femme se met à se lamenter :
 – Quoi ? Partir d'ici ? Nous avons mis des années à économiser chaque sou pour acheter cette maison et maintenant que nous y sommes enfin, que nous avons un coin bien à nous, il faudrait partir ? Jamais !
 Alors, le mari l'apaise :
 – Ne t'en fais pas, ma chérie ! Nous avons survécu au pharaon d'Égypte. Puis nous avons survécu à Haman... Avec l'aide du Tout-Puissant, on survivra à Messie aussi !





Georges Wajs

69, Av. Danielle Casanova

94 200 Ivry sur Seine

Voici l'Ours...

DIASPORIQUES est une revue trimestrielle de réflexion politique et culturelle éditée par le Cercle Gaston-Crémieux.

Directeur de la publication : Philippe Lazar.

Comité de rédaction : Françoise Basch, Jacques Burko (rédacteur en chef), Edmond Kahn, Philippe Lazar, Jean-François Lévy, Carol Mann, Elise Marienstras, Fania Pérez (rubrique artistique), Dorothee Rousset, Dominique Sewane, Antoinette Weil.

Conseil d'orientation : les précédents plus Etienne Brunswic, Richard Marienstras, Freddy Spira.

Correspondants : aux États-Unis : Nelly Furman ; pour la Bosnie, l'Afghanistan et ailleurs : Carol Mann ; pour l'Autriche : Johannes Gielge ; pour l'Est parisien : Henri Raczymow ; à Jérusalem : Claude Rosenkovitch. Délégué à la Galicie septentrionale : Henri Sobowiec.

Maquette : Corinne Dupuy *et al.* **Mise en page :** Jean-François Lévy. **Illustrations :** Nathaniel Baruch. **Relations extérieures :** tout le monde ! **Travaux graphiques :** Benjamin Lévy. **Corrections :** Antoinette Weil.

Impression : Imprimerie Lienhart, Aubenas (07). N° ISSN 1276 4248. N° de commission paritaire : 1103 G 78821.

Les textes publiés par *Diasporiques* engagent seulement la responsabilité de leurs signataires.

Comment se procurer Diasporiques ?

Conditions d'abonnement

: prix au numéro : 5,5 euros. Abonnement annuel (4 numéros) : 20 euros.

Abonnement de soutien : 30 euros ou plus. Pour s'abonner, envoyez nom, adresse et chèque à l'ordre du Cercle Gaston-Crémieux (*Diasporiques*) à : Antoinette Weil, 10 avenue du Château de Soullins, 91800 Brunoy.

Pour d'éventuels exemplaires supplémentaires ou encore pour faire connaissance avec la revue, sachez que *Diasporiques* est désormais en vente (au numéro) dans les librairies suivantes :

La Hune, 170 boulevard Saint-Germain, Paris 6^e

Librairie Polonaise, 124 boulevard St. Germain, Paris 6^e

Librairie Dédale, 4 ter rue des Ecoles, Paris 5^e

D'autres points de vente suivront ; nous faisons d'ailleurs appel à nos abonnés pour proposer aux libraires de leur connaissance d'accueillir votre revue dans leurs rayons (le cas échéant nous tenons quelques spécimens à votre disposition).

Le Cercle Gaston-Crémieux

Si *Diasporiques* est une revue destinée au large public, elle sert en même temps de bulletin du cercle Gaston-Crémieux. Il en résulte que les lecteurs bénéficient tout naturellement des travaux de certains ateliers du Cercle, lorsque ces travaux concernent des thèmes d'intérêt général et sont rapportés dans nos pages. Ces comptes rendus et ces réflexions incitent certains parmi nos abonnés à demander d'être informés par avance des activités proposées, avec le souhait d'y participer (les groupes de réflexion sont ouverts, « dans la mesure des places disponibles » et l'adhésion au Cercle n'est pas formellement exigée).

Pour tout renseignement sur le Cercle et sur son fonctionnement, ainsi que pour une éventuelle adhésion, s'adresser à

Jacques Burko, 56, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris.

Notre site Web : www.cercle-gaston-cremieux.org



Solution des mots croisés

Horizontalement : II - Sa. CCL (accueil) ; III - IH (hi). Créant ; IV - Ça. BI. Vibrer ; V - Atbre. Sec. II ; VI - Varappe. Trille ; VII - Judéo-Espagnols ; VIII - Atemporel. EE (journées) ; IX - Ers. Opale ; X - ATT (attente). Juive ; XI - EEE. SSO (ressort). Ré ; XII - L6. Salpêtre ; XIII - Ce. Situation ; XIV - ESL (Les). Orte. MV (Mauve) ; XV - ERCO (Ocre). Roi. Ruai ; XVI - Elbol. Non-sens ; XVII - Aleph. Ne. Ça ; XVIII - Guère. Grief ; XIX - Se. Verticalement : I - SICAV ; 2 - Maharaia ; 3 - Brute. Eau ; 4 - Bradera. Elles ; 5 - IEPPEMSTE (Septième). Cerbère ; 6 - Pop. Téléscope ; 7 - EEO. EO. Loth ; 8 - SRPJ ; 9 - CV. Peaussier ; 10 - Cristallisation ; 11 - Iceberg. Evolution ; 12 - Larcin. Par. Neg ; 13 - Ne. L6. Retors ; 14 - Trille. ETI (te). UE (rue) ; 15 - Lésés. Romance ; 16 - Envisager.